

**CONSEIL COMMUNAL  
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du 14 septembre 2022 - 18h00 - CCM - Séance 100 % physique  
Openbare zitting van 14 september 2022 - 18u00 - GCM - Zitting 100 % fysiek**

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

J'ouvre la séance publique.

**1. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne relative aux nuisances place Voltaire et parc Bonnevie. (Complémentaire)  
Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie betreffende de overlast op het Voltaireplein en in het Bonneviepark. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

D'abord, si nous sommes effectivement dans la deuxième convocation du conseil communal et qui est le suivi de ce qui a débuté le 31 août, nous devons respecter le règlement d'ordre intérieur qui dit qu'il n'y a que trois interpellations citoyennes et vous en avez mis une supplémentaire à l'ordre du jour. De plus, nous serions toujours dans l'ordre du jour du 31 août et vous avez fait des modifications à cet ordre du jour sans avoir demandé l'introduction de ces points en urgence lors du conseil le 31. Donc, à mon sens, vous êtes dans une situation délicate. Je n'ai pas envie, moi personnellement, d'aller chercher des problèmes. Mais ce que je vous conseille de faire pour éviter tous les soucis dans ce cadre-là, c'est de considérer que ce conseil communal ci est un nouveau conseil communal et non pas la suite du précédent ce qui permet, un de laisser l'ordre du jour tel que vous nous l'avez transmis intact et de plus qui permet également aux personnes qui ont introduit l'interpellation citoyenne de pouvoir la présenter. Voilà, c'est un conseil d'un ancien président du Conseil. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup.

Je vais me tourner peut-être vers madame Aelbrecht parce que je vous avoue que la question de la convocation de la séance, moi il me semble qu'on a fait ce qui était prévu par les règlements. Madame Aelbrecht, est ce qu'il y a eu ... ?

**Mme Aelbrecht :**

Je vais vérifier.

**Mme la Présidente :**

Oui. Allez-y.

Alors c'est une interruption de séance pour que madame Aelbrecht puisse vérifier. Est-ce que vous avez un article dont vous conseillez la lecture à madame Aelbrecht?

**M. Eylenbosch :**

Vous avez le règlement d'ordre intérieur qui précise clairement que vous n'avez que trois interpellations citoyennes. Donc ça c'est la première chose. Si on continue une séance, vous ne savez plus en introduire une autre. Si vous continuez une séance qui a déjà débuté, vous avez un ordre du jour qui avait été établi. Vous avez aujourd'hui des modifications au niveau de cet ordre du jour. Donc, pour pouvoir introduire ces points, il aurait fallu demander l'urgence avant l'ouverture du conseil. Puisque j'entends ce que madame la présidente vient de dire que la séance a été suspendue la fois précédente, donc on est toujours dans la même séance.

**Mme la Présidente :**

C'est la séance de maintenant que je suspends pour que madame puisse regarder le règlement, mais comme elle demandait votre précision

**M. Eylenbosch :**

Suivant ce que j'ai obtenu comme information de mes collègues vous avez suspendu la séance au moment où l'opposition est sortie. Donc, en ayant suspendu la séance, vous êtes toujours dans la même séance. Vous n'ouvrez pas une nouvelle, un nouveau conseil, c'est toujours l'ancien conseil qui continue. Donc, dans ce cadre-là, vous n'avez pas possibilité de modifier l'ordre du jour par rapport à ce qui a été introduit à l'époque, puisque vous deviez automatiquement demander l'urgence pour changer l'ordre du jour. Donc moi, je vous ai fait une proposition. Vous la prenez, vous ne la prenez pas voilà. La proposition, c'est qu'on considère que ce conseil ci est un nouveau conseil et qui part avec l'ordre du jour, avec l'interpellation citoyenne pour ne pas renvoyer ces personnes chez elles sans qu'elles puissent intervenir. Voilà, vous faites comme vous voulez.

**Mme la Présidente :**

Je comprends ce que vous dites. Cependant, je pense que si c'est au motif de l'interpellation citoyenne, je ne m'inquiéterai pas beaucoup parce que je pense que nous pouvons décider tous ensemble, quel que soit en fait notre formule de séance, d'écouter ces personnes et ça comme le règlement d'ordre intérieur est une émanation du Conseil et non pas d'une autre entité, en réalité, les conseillers qui sont ici peuvent décider d'écouter les gens, ce que je souhaite. Je pense qu'il faudrait écouter les gens quelle que soit la forme de notre séance, ça, c'est en notre pouvoir, j'en suis tout à fait certaine.

Alors pour le reste, je pense que madame Aelbrecht va vérifier s'il y a lieu de changer les dispositions. Mais très sincèrement, si c'est au motif qu'on n'aurait pas pu inscrire l'interpellation citoyenne, je pense que c'est un mauvais motif et que nous pouvons le décider tous ensemble.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Moi, je n'ai jamais été président du conseil, mais j'ai un petit peu d'expérience. Donc je comprends ce qu'essaie d'expliquer Michel Eylenbosch. Je pense qu'il n'essaie pas de pinailler, mais je trouve quand même que c'est un peu tiré par les cheveux. Je m'explique et

j'explique pourquoi. Je pense que le règlement ne prévoit pas la situation d'aujourd'hui. En fait, peu importe ce soir que ce soit un nouveau conseil ou que ce soit un prolongement, ce conseil a été convoqué avec quatorze jours de délai. Donc, on a largement dépassé le délai légal pour convoquer un nouveau conseil communal. Ça, c'est première remarque. Deuxième remarque l'interpellation citoyenne qui a été déposée a aussi été déposée dans les règles puisque c'est cinq jours ouvrables avant la séance d'aujourd'hui. Donc pour moi, on peut parfaitement les écouter, que ce soit dans une prolongation de conseil communal ou dans un nouveau conseil communal il suffit simplement que la présidente en fasse la déclaration en début de séance.

**Mme la Présidente :**

Alors moi je voudrais bien écouter quelqu'un de nouveau, puis donner encore un avis. Puis on fera peut-être encore un tour, mais je pense qu'on est en train de s'épuiser pour pas grand-chose et ça c'est une intuition.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Ça permet de clarifier les choses. Moi, je pense que par respect pour nos concitoyens qui nous interpellent aujourd'hui, nous commençons par les écouter, répondre tous à leurs inquiétudes et ensuite, je propose qu'on rouvre ce débat sur l'aspect technique et quelle est la position qu'il faut avoir par rapport au fait qu'on ait suspendu ou pas suspendu le conseil communal? Voilà, j'ai dit.

**Mme la Présidente :**

Merci pour votre proposition constructive.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que déjà ce n'est pas une suspension. On ne doit pas parler de suspension parce que c'est une seconde convocation. Vu qu'il y a une seconde convocation, je trouve qu'il y a une logique qu'on ne peut pas rajouter des points là-dessus. Voilà, si le conseil n'est pas opposé en acceptant que ce n'est pas la bonne façon de faire d'accepter ces points en urgence, on peut passer à l'ordre du jour sans qu'il y a ...

**Mme la Présidente :**

Moi je pense, mais peut être que je me trompe, mais je vais me tourner de nouveau vers Mme. Aelbrecht, qu'on n'a pas ajouté de points de notre côté. On a uniquement reçu en fait de nouvelles interpellations de la part des conseillers et donc à nouveau, je pense qu'en fait, c'est les conseillers qui doivent décider si effectivement on peut écouter les citoyens, je le souhaite et si on peut examiner leurs interpellations, je le souhaite. Pour le reste, sincèrement, le reste du débat, il est assez futile puisqu'effectivement, on est dans une deuxième convocation pour les mêmes points collègue.

Alors madame Aelbrecht, est ce que vous pouvez vérifier qu'on n'a pas ajouté de points Collège? Pour moi, c'est le cas. On n'a pas ajouté de point Collège.

**Mme Aelbrecht, Secrétaire f.f. :**

Non on n'a pas ajouté de points Collège.

**Mme la Présidente :**

Vous voulez le déclarer dans le PV s'il vous plaît?

**M. Eylenbosch :**

Vous avez retiré le point treize.

**Mme. la Présidente :**

Retirer, on peut retirer sans problème et il y a la démission d'une conseillère. Vous avez raison.

Bien écoutez très bien M. Eylenbosch, je vous remercie. Je propose qu'on écoute les citoyens puisque Monsieur El Khannouss laisse sa place de manière très honorable aux citoyens. On écouterait, si Monsieur Hamzaoui est d'accord, puisqu'il a la même question que M. El Khannouss. Normalement vous avez droit de préséance sur les citoyens dans mon ordre du jour. Ça m'étonne un peu, mais c'est ce qui est dans mes documents. Est-ce que vous êtes d'accord qu'on écoute d'abord les citoyens? Merci à tous les deux. Dans ce cas, on va écouter d'abord les citoyens qui sont des citoyens principalement issus de la place Voltaire et des rues qui entourent le parc Bonnevie. Je vous en prie.

Alors, juste peut être le petit rappel de règlement et ce n'est pas pour vous, madame, c'est pour les conseillers parce que parfois, ils oublient un peu le règlement que par ailleurs, ils me demandent de suivre. Il y a quinze minutes pour l'ensemble de l'interpellation, donc je pense que ce n'est pas les citoyens qui doivent pâtir de notre règlement. Les chefs de groupe, ils ont maximum chacun trois minutes. Vous savez qu'aujourd'hui, dans ce conseil, il y a beaucoup de chefs de groupe. Donc je voudrais vraiment que vous vous y teniez et ensuite, quand il y a eu la réponse du collège, le citoyen qui interpelle peut encore avoir trois minutes. Donc c'est vous qui démarrez, Madame. On entendra les chefs de groupe, le collège va vous répondre et puis vous allez clôturer. Je vous donne la parole madame.

**Mme Kanovalova :**

Bonsoir à tous. Merci pour cette opportunité pour exposer notre problème. Le problème en trois mots c'est bruits et vibrations et fissures et tout ce qu'il y a autour de ça. En premier, je voudrais parler du métro. Depuis 2021, fin d'année, nous avons des soucis. On entend le métro et c'est devenu plus fort en février 2022. Au début ce sont certains habitants de Place Voltaire, rue Wauters Koeckx, chaussée de Merchtem et la rue des Déménageurs qui étaient concernés. Ma fille a pris contact avec la STIB et a expliqué que si on place un verre d'eau sur la table, il vibre. Les lumières vibrent. Ils sont passés chez nous à domicile et ils ont fait le test. La norme c'est 55 décibels, chez nous, c'est 48 décibels et chaque dix minutes le métro passe. Ils ont fait plusieurs tests, c'était au mois de mai, mais maintenant nous constatons que c'est 68 décibels. Chaque dix minutes, les métros passent et nous l'entendons. Il y a de plus en plus de personnes qui se plaignent et sur proposition de mes voisins nous avons fait une pétition signée. Il y a des phénomènes de cette vibration. Je suis dans le quartier depuis de 2005 et nous n'avons jamais entendu. C'était calme. On n'entendait pas le métro. Il n'y avait

pas de problème de vibrations. Maintenant, c'est à un tel point que nous avons des fissures en intérieur et à l'extérieur. Les fissures d'extérieur sont visibles. Si vous regardez le bâtiment sur la chaussée de Merchtem qui donne sur la rue Bonnevie vous les voyez. Il y a un problème.

Je suis ingénieur civil dans mon métier. Probablement c'est de l'usage. Qu'est-ce que fait la STIB? Ils ont déjà fait le moulage du rail 1 et maintenant ils font le deuxième. Ils ont pensé aussi que c'est la chaleur. Probablement se sont plusieurs facteurs ensemble mais pour définir les causes, nous avons besoin d'aide du service de l'Urbanisme pour voir quels travaux étaient faits et comment. C'est ça le problème.

Un autre problème dont je dois vous parler, ce sont aussi les bruits et les vibrations qui concernent les vies quotidiennes.

Dans les années 80 la place Voltaire est devenue un quartier d'habitations piéton. La structure du quartier piéton est ronde et les matériaux utilisés dans les murs et les sols sont en béton. Ces caractéristiques de notre environnement expliquent la résonance acoustique. Le simple fait de discuter dans cet espace se fait entendre jusqu'au 3<sup>ème</sup> étage fenêtres double vitrage fermées. Les habitants du quartier souffrent de nuisances sonores accentuées par la présence quotidienne d'enfants non accompagnés d'adultes jouant dans la rue piétonne jusqu'au coucher du soleil, le passage quotidien de véhicules motorisés à deux roues, etc. Aux problèmes de nuisances sonores s'ajoutent les problèmes découlant des jeux de ballon qui causent des dégâts aussi bien physiques que matériels, exemples, blessures causées par balles et ballons reçus dans le dos et sur le visage engendrent des bleus et hématomes, vitres du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage, sonnettes, lampes d'entrées cassées et dont les réparations sont à charge des habitants accidentés, portes d'entrées et tuyau d'évacuation des eaux de pluie abîmés, etc. Les conséquences pour les habitants sont d'ordre psychiques également. Les nuisances sonores de la rue piétonne génèrent la difficulté, voir l'impossibilité de se relaxer, l'empêchement de s'endormir, le stress, des phobies, sans compter que les habitants souhaitent également ouvrir leurs fenêtres pour aérer et/ou rafraîchir leurs logements. Tous les jours nous tentons d'interpeller les enfants et quand des parents sont présents de les sensibiliser au bruit et de les orienter vers d'autres endroits pour se réunir et jouer mais c'est très difficile et ça génère des conflits au sein du quartier. Les enfants sont majoritairement sans surveillance alors qu'ils ont moins de 12 ans. Quand nous avons fait des remarques aux enfants il est arrivé pour certains habitants d'être confrontés à de la vengeance et parfois de l'agressivité de la part des enfants, par exemple, des remarques et insultes, des mots dans la boîte aux lettres, arrachage de plantes, dépôt de déchets, harcèlement sur les sonnettes, lancé de balles au-dessus des habitations, etc. Voilà, j'ai tout exprimé.

**M. Benchi :**

Je vais compléter si vous me permettez parce que c'est un peu court.

Je représente un peu les habitants de la chaussée de Merchtem.

Nous avons un grand problème de nuisances concernant le parc Bonnevie. Nous avons constaté trois points qui ont été relevés. Il y a la vente de stupéfiants à la vue des enfants, nos enfants qui traversent ce parc parce qu'ils ne jouent même pas dans ce parc, donc juste le traverser et qui constatent. Donc vous avez vos enfants qui viennent, qui vous disent voilà, il y a des gens qui voilà, Il y a un business qui se fait. Donc il y a une présence tardive le soir jusqu'à 2 h du matin dans ce parc. Donc je ne vous dis pas cet été, nuisances

sonores, donc impossible de dormir. Bon, je comprends que les gens peuvent sortir, mais à 2 h du matin, on aimerait bien dormir aussi et le troisième point concernant toujours ce parc, c'est la dégradation des véhicules et façades suite au projet, aux impacts des balles qui sortent de ce parc. Donc dans le parc, il y a des joueurs de foot et ce parc n'est pas fait pour et malheureusement ces balles arrivent sur nos voitures et ça nous dégrade nos voitures et nos façades.

Concernant cette fameuse barrière, tous les riverains de la chaussée de Merchtem sont pénalisés. Elle se ferme tous les jours de 8 h à 8 h 45 et de 15 h à 15 h 45. Pendant ce temps-là, nous qui habitons dans ces maisons, et bien nous ne pouvons pas rentrer chez nous, nous sommes obligés d'attendre 8 h 45. Moi j'arrive du boulot à 8 h du matin. Eh bien, je suis obligé d'attendre 8 h 45 parce qu'on ne nous laisse pas rentrer chez nous.

Ce problème a été, au départ chaussée de Merchtem, elle venait de la rue Piers, on nous avait dit quand il y avait la mise en place de cette barrière parce que les voitures venaient à vive allure, la chaussée de Merchtem, la circulation a été revue, donc je pense qu'il faut revoir l'utilité de cette barrière puisque je pense qu'elle n'a plus lieu d'être étant donné que maintenant la chaussée de Merchtem n'est plus accessible que par la rue Bonnevie. Elle n'est plus accessible de la rue Piers. Arrivée à la rue Tazieaux elle est à sens unique. Il n'y a plus de voitures qui viennent à 50 à l'heure comme on le disait à l'époque. Si on veut la maintenir, je n'ai pas de souci avec ça, mais qu'on nous donne accès alors qu'une fois qu'un riverain arrive, qu'il peut accéder parce que je pense que c'est quand même, on rentre dans l'illégalité. On ne peut pas interdire aux gens de rentrer chez eux. Je vous remercie pour votre écoute me concernant.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup. Merci à tous les deux. Merci.

Alors comme chef de groupe inscrit, j'ai eu Monsieur El Khannouss, Monsieur Ikazban, Monsieur Sumlu, monsieur De Block et monsieur Milis et puis j'ai monsieur Ben Salah qui est un peu tout seul donc il est son chef de groupe.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la Présidente. Je vais commencer évidemment, comme à l'accoutumée, par remercier les représentants des habitants de la rue Bonnevie, vous remercier parce que, comme vous le savez, j'ai une relation très particulière avec ce quartier qui m'a vu naître, qui m'a vu grandir. Le projet Bonnevie et j'ai été un des acteurs historiques et donc je connais parfaitement bien toutes les problématiques que vous venez d'évoquer, si ce n'est une qui s'est ajoutée récemment, qui est celle des nuisances liées aux récents travaux du métro pour lesquels d'ailleurs j'ai été interpellé par plusieurs habitants.

Alors moi, ce que je voudrais dire, c'est que pour reprendre le dernier point que j'ai évoqué, je pense que la commune devrait se mettre à côté de vous, vous soutenir, vous épauler parce que vous êtes confrontés ici à un dossier qui va être extrêmement compliqué sur le plan technique. Visiblement, les travaux du métro qui ont eu lieu aux Étangs noirs ont touché ou il y a eu une modification d'une des structures portante qui a pour conséquence qu'il n'y a plus d'isolation qui empêche le bruit, ce qu'on appelle l'isolation acoustique et donc les

habitants, que ce soit ceux de la place Voltaire, ceux de la chaussée de Merchtem, de la rue Bonnevie, mais aussi une partie de la chaussée de Gand et même les habitants des Etangs Noirs m'ont interpellés, sont constamment embêtés par les passages des métros et il y a eu de la part de Bruxelles-Environnement une volonté de vouloir détecter la gravité des nuisances et je pense que l'endroit où on a mis les détecteurs de sons n'ont pas été les bons endroits pour se rendre compte réellement des nuisances et des conséquences pour les habitants.

Je voudrais que la commune, Madame la bourgmestre, soit à côté avec les services techniques de nos habitants pour les épauler dans leurs démarches, pour essayer de faire en sorte que la STIB identifie les lieux et l'origine des nuisances et puissent apporter des solutions le plus rapidement possible.

Deuxièmement, les nuisances évoquées par rapport au parc Bonnevie, ce sont des nuisances historiques. C'est un peu comme en dents de scie. Nous connaissons des moments d'accalmie, puis des moments de tranquillité. Mais ces moments de tranquillité, chers habitants, nous les connaissons lorsque la commune, mais aussi la police, joint leurs forces pour trouver un moyen d'une manière équilibrée de pouvoir allier la prévention, mais aussi la répression par rapport à des nuisances beaucoup plus agréables, comme l'avaient évoqué comme le trafic de stupéfiants par exemple.

La commune, effectivement, a un rôle élémentaire fondamental pour pouvoir apporter non pas faire disparaître toutes ces nuisances, mais en tout cas les atténuer fortement. Donc j'attends de la part de la commune qu'elle se mette en phase avec toutes les associations actives sur le terrain pour mettre en place une véritable politique de prévention, mais aussi demander et c'est le contraire qui a été fait par la Bourgmestre mais je l'ai déjà dit ici, je sais que madame la bourgmestre, vous aviez demandé il y a trois ou quatre ans à la police mais aussi aux gardiens de la paix de lever le pied par rapport à certains quartiers et je trouve ça inadmissible. Donc je voudrais réellement oui, je sais très bien, il y a des vérités qui ne sont pas bonnes à entendre, je voudrais vraiment que la police effectue son travail en complémentarité avec les services de prévention pour apporter un peu d'apaisement dans ce quartier qui en a bien besoin. Je rappelle que c'est l'un des quartiers...

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Je termine Madame !

**Mme la Présidente :**

Mais non ! J'ai prévenu au départ chacun a trois minutes, il y a un écran et donc je pense que chacun sait lire l'écran. La parole est à Monsieur Sumlu. Monsieur Sumlu, vous avez vous aussi comme Monsieur El Khannouss, trois minutes.

**M. El Khannouss :**

Les habitants se sont déplacés pour écouter les chefs de groupe et écouter la commune.

**Mme la Présidente :**

Je pense qu'ils se sont déplacés pour écouter le collègue et le respect, c'est dans votre chef, c'est respecter les autres collègues qui ont également droit à trois minutes. Monsieur Sumlu, je vous donne la parole.

**M. Sumlu :**

Merci beaucoup. Je ne vais pas être long. Il y a deux semaines, on en parlait encore ici de l'espace public. On parlait de l'inclusivité de l'espace public, le fait que l'espace public doit être accessible à tout le monde et aujourd'hui, en vous écoutant, j'ai fait aussi le lien avec l'importance de la qualité de vie. Parce que vous parlez du quartier place Voltaire et le parc Bonnevie. Ce sont des espaces effectivement extrêmement denses de notre commune et avec une carence des espaces verts qui sont disponibles, effectivement, ça pose problème. Ça pose problème parce qu'il ne faut pas oublier que nous avons vécu aussi une période de canicule. Nous avons des habitations effectivement relativement étroites parfois et souvent sans jardin, sans extérieur. Forcément, pendant ces périodes-là, beaucoup de jeunes qui ont trouvé peut-être comme solution de pouvoir trouver de l'air frais et de pouvoir se réunir autour de ce parc je précise bien qui est une carence dans ce lieu de la commune. Evidemment, cette absence de carence ne doit pas avoir des répercussions sur votre qualité de vie, je comprends. En même temps, quand j'écoute mon collègue ici à ma droite, qui dit aussi qu'il faut aussi avoir de la répression, je dirais qu'avant tout, il faut écouter aussi ces jeunes. Il faut faire aussi de la prévention. Je précise bien qu'on en a déjà parlé. On en a déjà parlé du parc Bonnevie il y a plusieurs semaines, il y a plusieurs mois de cela et j'aimerais juste demander ici, juste à vous au collègue, qu'est-ce que vous avez pu faire par rapport à la dernière fois comme solution, comme mesures, vous avez pu prendre, mais par contre, pour le reste, j'ai envie de dire Je rappelle juste qu'il y a un contrat de quartier Etangs Noirs qui va être lancé, qu'on a voté ici et là aussi il y a une création de parcs et d'espaces verts. Il y a, je pense que c'était aussi dans la place des Étangs Noirs, sur la place il y aura aussi des espaces qui pourront être partagés et je pense que les solutions vont venir.

Je fais vraiment confiance. Je suis optimiste. Mais je comprends bien effectivement qu'il y a des solutions à prendre à court terme et surtout concernant les questions de nuisances sonores. Par contre, tout ce qui est lié aux stupéfiants, je pense qu'on a un plus gros problème qu'autour uniquement de Bonnevie mais surtout l'ensemble de la commune. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Sumlu d'avoir respecté votre temps de parole et d'avoir été très clair. Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Merci en tout cas aux habitants. Moi j'ai trois remarques. Je pense que les habitants cherchent et demandent clairement de l'aide à la commune. Je pense que c'est normal quand il y a des travaux qui touchent un quartier entier, que ce n'est pas aux individus, aux familles, aux ménages, à un par un de se plaindre, de chercher déjà à trouver à qui s'adresser. Je trouve que c'est un manque d'anticipation et de la STIB ou en tout cas une concertation STIB et commune. Je me demande s'il y a un rôle à jouer par les travaux publics, services, travaux



publics pour informer, éventuellement via flyers, inviter, passer par les rues, pour que les gens puissent activement être mis au courant de ce qui va se passer et qui peuvent signaler clairement un interlocuteur précis qui va leur appuyer dans leur démarche envers la STIB parce que c'est un mastodonte. Je vois bien que si c'est une famille qui se plaint, on n'est pas pris au sérieux et je pense que, à ce moment-là, la commune a besoin d'être à côté d'eux.

Sur les nuisances sonores, sur la place, je voudrais faire une distinction entre le fait que les jeunes et les enfants aient vraiment le droit de jouer. Je pense que ça c'est clair et qu'ils ont besoin de jouer. Je voudrais demander si, par exemple, Moove ou les associations de jeunesse du quartier ou qui sont tout près, il y en a deux ou trois tout près, ont été contactées par les services de la commune parce que vous avez déjà discuté. Vous avez interpellé l'agent de police et les gardiens de la paix. Donc est ce qu'il y a une démarche qui a été faite pour garantir qu'on peut encadrer, animer, peut être entre certains et certains heures, le jeu des enfants? Je pense que c'est très simple. Après, voilà, si cela n'est pas respecté, on peut encore voir ce qui doit être fait en plus de cela.

Finalement, la troisième question du deal des drogues, je vous l'ai déjà proposé, je pense qu'il faut une assise générale là-dessus par la commune avec tout l'associatif. Ça ne va plus. Je vous ai dit que ça ne va pas, que chaque quartier doit venir individuellement se plaindre, se répéter et c'est vraiment se répéter. J'ai l'impression que maintenant, cette fois ci, il faut vraiment avoir une démarche collective, commune et en profondeur. J'ai entendu encore ici des habitants de ce quartier ci qui ont signalé des choses finalement, qui ont dû prendre des mesures eux-mêmes, malheureusement mais je pense que les gens ont besoin des solutions à long terme et pas juste ponctuelles.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Merci Madame la Présidente, Merci pour ce témoignage et merci également pour les pistes proposées car j'entends qu'il y a également des pistes. Vous avez raison madame le bourgmestre, je suis un peu seul aujourd'hui et d'ailleurs je le suis comme bon nombre d'habitants dans cette commune qui attendent une réponse à leurs problèmes et qui tardent à venir voir qu'ils n'arrivent jamais. Malheureusement, c'est souvent le cas et le nombre d'interpellations citoyennes se multiplient lors de cette législature et ça commence à devenir très gênant, en tout cas pour vous.

Si les citoyens demandent aujourd'hui une réponse de votre part. La demande avant tout a, pour éviter justement ces nuisances et pour pouvoir veiller à faire en sorte qu'ils puissent vivre entre guillemets correctement dans un quartier dans lequel ils ont investi, où ils ont investi entre guillemets, non pas uniquement de l'argent mais de leur temps et ont décidé de partager ce quartier avec leur famille et les voisins.

J'ai écouté attentivement les craintes et les désagréments des citoyens ici présents. Si la STIB est effectivement considérée comme un mastodonte, les citoyens demandent également au mastodonte qu'est la commune une réponse claire et précise car je doute effectivement qu'un seul citoyen puisse faire entendre raison. Mais aujourd'hui, la raison pour

laquelle je suppose que les citoyens ici présents sont venus développer et témoigner de ce désagrément qui peut devenir un gros souci parce qu'aujourd'hui c'est un souci en conséquent qui se rapporte un certain nombre d'habitants mais cela peut se généraliser si on laisse de manière générale ce type de problème entre guillemets, affecter tout le restant du quartier, sous prétexte qu'on est une grosse infrastructure, qu'on est une grosse I.P. et que par conséquent on a le droit de faire tout et n'importe quoi parce que on est effectivement on est la STIB et là ça ne va pas. J'espère entendre de la commune une réponse claire et précise par rapport à cette problématique.

Concernant la nuisance et les trafics. Alors effectivement, je fais partie des personnes qui met le paquet dans la prévention mais je pense qu'il y a effectivement aussi un boulot à faire au niveau de la répression et c'est précisément pourquoi j'attends que dans ces quartiers il y ait des patrouilles pédestres et non pas uniquement en véhicule qui soit bien visible pour pouvoir dissuader ce type de trafic qui se fait au vu et au su de tout le monde, ce qui est un véritable scandale et j'attends effectivement une réponse claire de la cheffe de police administratif qui a le pouvoir de pouvoir mettre ces patrouilles pédestres sur la commune. Pour l'instant, on ne les voit pas beaucoup. Il serait temps qu'aujourd'hui on puisse apporter une réponse proportionnée à cette problématique, notamment avec la proposition que j'é mets actuellement. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Ben Salah.

Je donne la parole à monsieur Eyllenbosch.

**M. Eyllenbosch :**

Merci Madame la présidente. Je n'ai pas envie de faire du bla bla bla et du bla bla bla parce que quand on vous entend et je comprends parfaitement votre problématique, parce qu'elle a déjà été abordée à différentes reprises par d'autres personnes et il y a des conseillers ici, dont j'en suis un, qui ont interpellé déjà sur certaines problématiques que vous avez soulevées et pour l'instant, visiblement, il n'y a pas grand-chose qui fonctionne. Malheureusement, j'ai l'impression aussi que les solutions que l'on va pouvoir vous proposer vont de nouveau tourner autour du pot parce que ça n'amènera rien de concret. Je crois que si vous devez attendre quelque chose, il faut que la bourgmestre aujourd'hui vous annonce que par exemple, on va rehausser les barrières du parc Bonnevie de trois ou de quatre mètres pour éviter que les ballons passent au-dessus. C'est quelque chose de très facile à faire, mais je ne suis pas certain que ce soit ce que vous allez entendre. En ce qui concerne la drogue, il suffit simplement de faire le nécessaire que pour mettre les forces de police en place de telle façon qu'ils chassent les revendeurs et les consommateurs. Mais là aussi, je ne suis pas certain que cela va venir puisqu'un échevin de cette majorité, lors d'une de mes interpellations, m'a dit que le fait de consommer du cannabis, ce n'était pas grave, que ça ne portait pas à conséquence. Ce qui était plutôt dangereux, c'était quand ces personnes étaient en état de manque. Donc, ce qui signifie que si on voit cela de cette façon-là, c'est dire que l'on en accepte le trafic. Donc voilà, j'espère que vous aurez des solutions concrètes vis à vis de vos demandes. Mais j'ai des doutes que vous ayez une réponse efficace qui sera réalisée dans un avenir proche. Voilà, merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Eylenbosch.

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci Madame la présidente. Je vais tout simplement déjà commencer par saluer cette interpellation et les gens qui viennent présenter ce problème devant ce collège et ce conseil communal.

Alors la qualité de vie autour des parcs et des places est souvent entachée suite à un certain manque de respect des usagers de ces espaces publics. Votre quartier n'est pas épargné, comme de nombreux quartiers de notre commune. L'appui des services de prévention et de la police est primordial pour permettre de retrouver un équilibre entre l'espace public et les habitants. Dès les beaux jours, il devient impossible de vivre sereinement près d'un parc ou près d'une place de par le bruit, les jeux, les cris. Les étudiants sont dérangés dans leurs études. Les citoyens n'ont plus un moment de répit jusqu'à 2 h, 3 h du matin parfois et je parle en connaissance de cause parce que je vis à côté d'un parc aussi. La question des stupéfiants est aussi très importante et il faut que les pouvoirs communaux prennent les mesures adéquates urgemment pour tous les quartiers et non ponctuellement à la demande de certains citoyens. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Milis.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Oui, merci madame la présidente. Désolé d'arriver comme ça à la fin. Donc pour l'instant les conseillers communaux qui ont pris la parole, ils ont parlé plus longtemps que les citoyens. Je trouve que ce n'est pas normal. On est surtout là pour écouter les citoyens et je voudrais les remercier pour leur démarche, pour leurs interventions et surtout pour la qualité de leurs interventions, le ton, le ton que vous avez eu ce soir. Vous êtes venu avec des remarques, avec un vécu et je connais ce vécu parce que j'ai habité dans ce quartier pendant près de dix ans et je sais ce que c'est que le bruit, la nuisance, le bruit, ça provoque énormément de stress. Je voulais vous remercier parce que vous avez eu un ton où vous êtes venu ici demander à la commune votre partenaire de l'aide pour essayer de solutionner vos problèmes et vous en avez évoqué toute une série. D'ailleurs si on vous écoute bien, vous êtes déjà venu avec des solutions. Vous êtes déjà venu avec des propositions, des solutions et moi, j'aimerais bien qu'on écoute surtout ça parce que je n'ai pas entendu beaucoup de propositions, de solutions dans la bouche des conseillers qui ont pris la parole. Par contre, si on écoute bien les citoyens, madame la bourgmestre, il n'y a pas mal de solutions. Il y a pas mal d'idées intéressantes.

Je voudrais simplement dire deux choses qui me semblent importantes. Moi, j'ai été éducatrice dans l'âme pendant des années avant de faire de la politique et j'accorde une attention particulière à la prévention. Je sais que c'est avec la prévention et l'éducation qu'on

trouve des solutions à long terme dans la société et par exemple par rapport au trafic de drogue. Je ne vais pas faire un grand débat, mais autant je trouve qu'il faut s'occuper des victimes de la toxicomanie et de la drogue avec beaucoup de bienveillance et avec de la prévention autant il faut être sans pitié avec le trafic de drogue et avec les dealers qui viennent abîmer nos quartiers et qui viennent abîmer le quotidien, la vie des gens. Alors j'ai été éducateur, mais j'ai aussi habité là pendant des années et il y a quelque chose qui m'a toujours surpris. J'ai toujours été surpris de voir évidemment, les enfants qui jouent à l'extérieur, c'est normal sur une place à la baballe, c'est normal. On ne va pas commencer à rentrer dans une société où on va interdire ça mais tout ce qu'il y a, c'est que la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres. Vous avez aussi le droit d'avoir du repos, de la quiétude. Mais je n'ai jamais compris pourquoi toute une série de jeunes et d'enfants ne fréquentent pas ou ne peuvent pas fréquenter le parc Bonnevie qui est à côté. Mon collègue ici a dit qu'il a grandi et qu'il est né autour du parc et dans le parc Bonnevie. Moi, j'ai toujours été surpris par rapport à ça et je pense, madame la bourgmestre, qu'il faut avoir une attention particulière attirée par rapport à cela. Qu'est ce qui fait qu'il y a des jeunes comme ça qui ne sont pas concernés par le parc Bonnevie qui est à côté et qui vient d'être rénové, fraîchement rénové récemment? Donc, il y a quand même, à un moment donné aussi, des questions à se poser.

Pour le reste, moi, je fais confiance au collègue. Je pense que ce qui est nécessaire de faire aujourd'hui, c'est de recommencer cette rencontre avec les habitants. Que le collègue prenne les devants, avec la bourgmestre, avec tous les échevins qui ont des compétences diverses pour avec les habitants. Parce qu'évidemment il y a ceux qui veulent accéder à leur habitation, il y a ceux qui veulent dormir, il y a ceux qui veulent avoir de la paix. C'est normal.

Alors, dernière remarque, j'ai dit que j'ai habité là pendant dix ans. En fait, les vibrations du métro ont toujours existé. Même avant, il y avait des vibrations du métro parce qu'en fait il y a quelques bâtiments qui sont construits vraiment juste au-dessus du passage du métro. Mais c'est vrai que maintenant, si vous subissez des nuisances beaucoup plus importantes, il faut mais je sais que vous allez le faire, il faut soutenir évidemment les habitants dans leur démarche. J'ai dit je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci tout d'abord d'être là. Je vais parler des différents sujets dont vous avez parlé. Je vais juste laisser un sujet pour mon collègue Amet Gjanaj, qui est l'échevin de l'Urbanisme et je pense que vous avez déjà rencontré et dont les services et lui-même ont été à vos côtés par rapport à la question du métro. Donc je pense que sur cette question-là, c'est lui qui prendra la parole.

Alors d'abord vous dire que forcément le parc Bonnevie et derrière la place Voltaire, mais surtout le parc Bonnevie c'est un endroit qui requiert beaucoup notre attention. Ça fait déjà tout un temps qu'on a à plusieurs reprises, vu les citoyens entendus les citoyens pu trouver ou pas des solutions et aujourd'hui, vous savez qu'il a été aménagé. Ce sont des décisions prises il y a déjà un certain temps, de manière nouvelle, en étant très très ouvert et donc une série des problématiques que vous rencontrez viennent de là. C'est vrai qu'on est régulièrement en discussion avec l'IBGE qui est le gestionnaire maintenant de cette installation, pas toujours avec une grande facilité. Il y a de la friction parfois entre nous et on leur a demandé d'avoir plus de personnel sur place et on leur a demandé quelques aménagements différents. Monsieur Sumlu nous demandait où est ce qu'on en est par rapport

à ça? Les choses n'avancent pas très vite et donc ce n'est pas un point sur lequel j'ai des grandes choses à déclarer, comme l'appelait de ses vœux un autre conseiller. Je n'ai pas la possibilité aujourd'hui, puisque nous n'avons pas la gestion par des décisions qui ont été prises antérieures et par d'autres comme moi, nous n'avons pas la gestion de ce parc et nous n'avons donc pas la possibilité de mettre des barrières de trois ou quatre mètres, comme certains l'appellent de leurs vœux. Nous n'en avons pas la possibilité et donc nous n'avons même pas à discuter de l'opportunité de ça aujourd'hui.

Là où par contre, je vais rejoindre à nouveau Monsieur Sumlu en étant extrêmement optimiste, il disait qu'on était optimiste, c'est vrai, on est optimiste, c'est que d'abord, je pense que vous avez trouvé déjà une belle écoute et il y a déjà eu un gros travail qui a été fait. Donc moi, j'ai reçu à l'entame des vacances un compte rendu d'une réunion que vous avez eu avec nos services, avec le chef de service des gardiens de la paix, avec la policière qui est en charge de votre quartier, avec le coordinateur des travailleurs sociaux de rue et avec la médiatrice communale, madame Philippart, que je remercie de tout mon cœur pour l'extraordinaire travail qu'elle fait tous les jours aux côtés de nos habitants. De cette réunion qui a eu lieu le 5 juillet, est sorti, je l'ai dit, un PV et dans ce PV, en fait, j'ai retrouvé non seulement le contenu des discussions que vous avez eu avec nos agents, mais aussi les propositions que vous avez pu faire et donc j'en ai validé une série. Donc il y a une série de choses qui ont été lancées et ça, je vais quand même le dire parce que peut-être que ça n'a pas été jusque chez vous que c'était lancé. Il faut se rendre compte que réunion le 5 juillet, après c'est l'été, donc c'est maintenant en fait que les choses prennent leur place et donc un des gros points, c'était la sensibilisation et l'information. Là-dessus, on a lancé plusieurs choses : sensibilisations par les gardiens de la paix, les TSR et la police, un passage quotidien en fin de journée, sensibilisation des occupants de la place, invitation aux habitants de la place à investir l'espace vert privé à la résidence Cap Horn, c'était une de vos propositions, sensibilisation via un toutes boîtes, informations sur les règles aussi à respecter dans cet espace via ce toutes boîtes et vous aviez aussi demandé et c'est quelque chose que je soutiens et que j'ai demandé à la suite d'interdire les jeux de ballons en soirée. Donc ça, c'est quelque chose qui va être fait sur l'espace et avoir un signallement que l'espace est piéton. Ça, c'est très important parce qu'on me dit qu'une des choses qui émanaient le plus de la réunion, c'est que les scooters étaient une vraie source de nuisances, très très grande et vraiment problématique. Ce qu'on n'a pas choisi, donc ça, je n'ai pas validé ces pistes c'est choisir que ce ne soit pas un espace de jeux. Donc là, il y a eu différentes questions. Je pense que Monsieur De Block a dit aussi qu'on ne pouvait pas empêcher les enfants de jouer et M. Sumlu a dit à très juste titre de nouveau je suis vraiment d'accord avec lui qu'on n'a pas assez d'espace. En fait, c'est la réalité aujourd'hui. On est une commune extrêmement bétonnée et on travaille et c'est pour ça qu'on est optimiste, à mettre des places vertes beaucoup plus à beaucoup, beaucoup d'endroits, de mettre aussi à disposition des enfants beaucoup plus de lieux. Mais on reconnaît qu'aujourd'hui et c'est la raison pour laquelle ils ne vont pas à Bonnevie. Vous posez la question pourquoi ils ne vont pas à Bonnevie? Je sais pourquoi ils ne vont pas à Bonnevie, c'est parce que c'est bondé. C'est infernal ! Les enfants qui vont à Bonnevie et ben il y en a qui vont chercher à aller ailleurs et ceux qui peuvent aller ailleurs, comme ceux de la place Voltaire, ils vont ailleurs parce qu'on n'a pas assez d'espace pour les enfants et donc ça c'est une de nos grosses politiques et dans le contrat de quartier Etangs Noirs, on va rendre une place verte, la place des Étangs Noirs, on va la rendre verte. Là, on va avoir un espace supplémentaire. On vient de recevoir la certification de nos contrats d'îlots. C'est quoi contrat d'îlot? Ça, c'est grandiose, non? C'est très simple. C'est simplement pouvoir

avoir le soutien de la Région pour avoir le développement de petits endroits verts aussi dans la commune et on a plusieurs endroits pour lesquels nos projets sont sélectionnés et vont être subsidiés par la Région et donc on développe, on a une politique de développement de l'espace ouvert aux enfants, donc je ne peux pas et je ne veux pas enlever un espace de jeux aux enfants aujourd'hui. Par contre, bien sûr, cadrer ce jeu, le cadre est pour que vous puissiez avoir une entente et qu'il y ait des règles qui soient respectées.

Alors, interdire les rassemblements à partir d'une certaine heure? Ecoutez ça, non, je ne vais pas le faire non plus. Pas aujourd'hui, pas dans votre quartier. On a été amené à le faire à certains endroits parce qu'il y avait vraiment beaucoup plus encore de tracas que ce que vous vivez et on a dû utiliser cette technique pour donner une arme supplémentaire à nos policiers pour pouvoir arrêter plus facilement. Ici, on n'est pas à ce point-là, on ne va pas aller jusque-là. Par contre ça, c'est important et vous devez le savoir j'ai mis en place au niveau de notre zone de police un nouveau plan sur le tapage nocturne. Ça a été compliqué parce que c'est une problématique compliquée à appréhender pour les services de police. Basiquement, ils sont appelés. Quand ils arrivent, c'est terminé ou ils sont appelés, mais ils ont autre chose dans la file de priorité et quand ils arrivent, c'est terminé ou dès qu'on les entend arriver, le chahut cesse et donc ils n'ont rien à constater. Donc on a mis en place une nouvelle méthode par rapport aux tapages nocturnes. Je vous invite, j'ai demandé à la police que ce soit une priorité. Je vous invite si vous êtes confronté à des difficultés après 10 h du soir, à ne pas hésiter à leur téléphoner. Il faut que ce dispositif fasse ses premiers pas. C'est un tout nouveau dispositif. Il est en place que depuis quelques mois, mais j'attends beaucoup de ce dispositif. Ça veut dire qu'à certains moments, ils vont vous répondre : écoutez, on est désolé, juste là, maintenant, on a trop d'urgences, on ne sait pas venir, mais dans 1 h, si vous avez besoin, vous allez nous rappeler parce qu'alors j'espère qu'on possèdera une voiture qui peut venir et à certains moments, on a des voitures qui sont réservées pour ça et qui vont venir. Donc on a là une nouvelle technique de travail qui va beaucoup s'appuyer sur vos déclarations. On a besoin de vous par rapport à ça et je suis très optimiste parce que je sais que la police l'a pris en main ce sujet et donc en soi le tapage nocturne qui est un fléau pour nos quartiers il doit faire l'objet de PV, il doit faire l'objet de sanctions et aujourd'hui on a une nouvelle méthode. Il ne faut pas hésiter à faire appel aux policiers. Ça c'est un point important mais donc interdire les rassemblements, ça non, ça c'est aller trop loin par rapport à ce que nous on voit dans votre quartier.

Alors une autre suggestion qui a été faite et pour laquelle il y a un partenaire qui est maintenant dans le jeu qu'est la Fédération des services sociaux, la mise en place d'actions de participation et d'actions à caractère festif pour que les habitants puissent se connaître et pour avoir une facilité plus grande à la médiation. Ça, on va le faire, c'est lancé et je pense que ça va être vraiment très utile. Bien sûr, la médiation reste à votre disposition et vous avez les contacts par rapport à ça et madame Philippart sera attentive à votre situation.

Alors il y a encore un point qui a attiré mon attention et pour lequel nous allons interpellier l'IBGE si ce n'est pas déjà fait ça, je ne sais pas si c'est déjà fait, mais c'est la question de l'évacuation de l'eau. Là, on a été un peu étonné, on n'a pas compris ce qui se passait. Ce n'est pas entre nos mains, mais ça, on va effectivement répercuter qu'il faut faire quelque chose par rapport à cela, au niveau du parc Bonnevie. Alors ça, c'est ce que je voulais répondre en première intention. Moi, je suis assez optimiste. Je pense que c'est un quartier où il y a des citoyens qui ont envie de se parler, où il y a une occupation de l'espace public qui va devenir meilleure. On a progressé déjà par rapport à ça et par rapport au passé et donc je

pense que ça va aller. Evidemment, on doit rester en contact et on doit rester dans la manière dont on a commencé à travailler, c'est à dire avec une table ronde au centre, avec des beaux échanges et là-dessus, je vais donner la parole à Monsieur Gjanaj sur la question épineuse du métro qui est une question vraiment distincte des autres.

**M. l'échevin Gjanaj :**

Madame la Présidente, je voulais juste dire, rajouter que donc avec madame Kanovalova on a été en contact. J'ai vu arriver les email inquiétants par rapport aux vibrations et aux nuisances sonores Et donc c'est nous-mêmes au niveau de la commune qui l'avons mis en contact, qui avons mis en contact cette plainte avec la STIB et à la suite de ce contact il y a eu la prise de mesures qui ont été effectuées, notamment dans la zone mais aussi au niveau de la maison de Madame ici présente. Ensuite j'ai aussi été sur place pour me rendre compte, pour constater, pour voir un peu comment ça se passait et en fait, effectivement donc les nuisances sont là puisqu'on a rencontré aussi d'autres habitants qui le prenaient un peu sur le ton du fait que ça existait et que ça a toujours existé et qu'il fallait peut-être voir si ça n'existe pas. Ce n'est pas quelque chose qui est devenu plus important depuis qu'au niveau de régional, depuis que peut être, ils ont changé les véhicules, donc c'est une étude un peu plus large et la STIB est encore intervenue pour dire qu'à la suite donc des remarques, des réactions des habitants suite à l'étude qui était en fait dans les normes, dans les clous on va dire au niveau des normes de l'IBGE. Donc ils ont prévu parce que c'est un entretien des voies qui est fait en fait selon un plan, selon un agenda et ils ont décidé donc de faire, d'avancer l'entretien des voies de cette partie-là pour faire un meulage parce qu'apparemment il y a une usure des rails. Mais voilà, c'est un dossier à suivre et il est aussi possible, comme l'a dit mon collègue M. Ikazban, qu'il est possible qu'il y ait un endroit particulier, donc un bruit ou des nuisances ou des vibrations un peu plus importantes et il est possible aussi que ce soit plus fort à certains moments de la journée, en fonction sûrement de la conduite des différents rails. En tout cas, le dossier est en traitement au niveau de la STIB et la commune est intervenue pour aider les citoyens suite à quoi donc il y a un suivi qui est opéré par la STIB qui aujourd'hui ne peut peut-être pas répondre totalement aux doléances des habitants mais en tout cas, c'est un processus en progression. Voilà.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Gjanaj.

Je donne la parole à madame Kanovalova.

**Mme Kanovalova :**

Merci pour vos propositions. Apparemment ils sont tout à fait attendues. Les propositions qui sont fait par madame Nathalie Philippart sont super. Elle a été très active, j'ai même été surprise. Oui voilà, il faut la petite signalisations et vraiment sensibiliser. Comme nous vivons dans une communauté différente ce sont les paroles qui peuvent jouer. Ici comme les enfants ont fait le feu il y a des plaintes sur cette place Voltaire. Ils ont joué et ils ont décidé d'allumer des poubelles. Ces enfants sont seuls, 7 h par jour. Si ça dépasse, il faut porter plainte, il faut faire des pénalités.

**M. Benchi :**

Je vous remercie madame la Bourgmestre pour les solutions que vous nous avez apportées. Mais j'avais oublié un petit détail très important que mon voisin ici derrière, m'a rappelé. Ceux de la place Voltaire, malheureusement, ils n'ont pas accès à la place Voltaire, donc quand ils sont motorisés, ils doivent déposer leurs courses. Au coin il y a une borne automatique et malheureusement j'ai plusieurs voisins ici derrière qui ont été verbalisés carrément par la police. Donc premièrement ils sont pénalisés puisqu'ils ne peuvent pas arriver avec leur course ou bien les dames qui doivent déposer leurs enfants. J'ai un voisin, j'ai été pas témoin, mais j'ai entendu dans le quartier que le policier s'en est pris à cette jeune maman qui descendait ces enfants pour les déposer chez ses parents pour aller travailler. Donc on aimerait bien qu'une solution soit trouvée.

**Mme la Présidente :**

Alors je vais dire ça ce n'était pas le sujet de l'interpellation d'aujourd'hui, c'est un grand sujet et donc on y reviendra, c'est certain. Mais je ne vais pas parce que là, ça relance tout un autre débat. On ne va pas le faire aujourd'hui.

**M. Benchi :**

Pas de soucis. Du moment que ce point soit pris en considération ou en tout cas réfléchit pour le futur.

Un conseiller a parlé d'une barrière de trois ou quatre mètres. C'est une très bonne solution qu'on a déjà proposée le 21 mai à l'IBGE qui était à 200 % d'accord pour mettre cette barrière mais apparemment l'IBGE vous rejette la balle. Ils ont que c'était la commune qui avait refusé. Donc je vous dis le 21 mai, c'est une responsable de l'IBGE, elle a vu sur place, il y avait des balles qui sont arrivées dans ma voiture, dans la voiture des voisins et quand je lui ai dit, elle m'a dit Monsieur, ce point a déjà été bordé avec la commune, mais ils refusent.

**Mme la Présidente :**

Je pense que ce n'est pas vrai mais on va vérifier évidemment.

**M. Benchi :**

Je peux participer. Elle m'a calmement parlé d'un budget et tout ça qu'elle était prête à mettre le budget. Donc voilà.

**Mme la Présidente :**

Monsieur, excusez-moi, est ce que vous voulez bien me transmettre ce que vous avez reçu là? Parce que ça, c'est complètement nouveau pour nous et a priori très étrange.

**M. Benchi :**

C'était oral, c'était à la fête, mais je n'ai pas de souci, on peut ...

**Mme la Présidente :**

Le nom de la personne qui vous a dit ça?



**M. Benchi :**

La responsable, c'est une Marocaine, je pense qui est responsable du parc. Le jour de la fête, elle avait fait un speech là aussi et on a interpellé.

**Mme la Présidente :**

Ok, on va vérifier parce que c'est complètement ...

**M. Benchi :**

On peut intervenir s'il le faut. Qu'est-ce qu'il y avait encore? Interdire le rassemblement! En fait, je pense qu'on a été mal compris et on n'a jamais demandé l'interdiction de rassemblement. Ce qu'on a demandé c'est l'interdiction des jeux de balles à partir de 20 h ou 21 h.

On vient avec des solutions aussi parce qu'on a parlé avec des policiers. Ils nous ont dit le parc devrait être réglementé. Il devrait y avoir des affiches réglementant l'usage du parc. Donc mettre que les jeux de balles à tel endroit, à partir de 22 h, dans les autres parcs, à Molenbeek, c'est 20 h qu'on les ferme mais bon, on peut attendre jusqu'à 22 h et par contre je n'ai pas eu de réponse concernant la barrière de la chaussée de Merchtem. Qu'est-ce qu'on va en faire? Actuellement on est pénalisés. Donc là, malheureusement, je n'ai pas eu de réponse. Donc cette barrière qui est fermée entre 15 h et 15 h 45, qu'est-ce qu'on en fait? Est ce qu'on continue à leur interdire l'accès ou bien il y a une solution qui peut être apportée pour qu'on ne soit pas privatisée de notre domicile et revoir si cette barrière a toujours lieu d'être puisque la circulation a été modifiée?

**Mme la Présidente :**

Merci pour vos questions.

Je donne la parole à monsieur Achaoui, Echevin de la Mobilité.

**M. l'échevin Achaoui :**

Merci pour la question. Bien évidemment c'est une question très importante mais le principe des rues scolaires a été évidemment pensé justement parce qu'il y avait énormément de problèmes aux abords des écoles et donc la sécurité des enfants aux abords des écoles était une priorité.

Alors évidemment, il y avait plusieurs réflexions, solutions et le principe de la barrière permettait en tout cas d'une manière assez drastique, de limiter justement et d'apaiser justement les entrées et les sorties d'école. Alors, il n'y a pas de système miraculeux, mais en tout cas, celui-ci démontre son efficacité, pas uniquement sur la chaussée de Merchtem mais dans l'ensemble des projets qui sont menés dans ce cadre-là avec cette solution préconisée montre de très, très bons résultats et je dirais que même que la Région et la commune encouragent et notre volonté, c'est de sécuriser un maximum d'écoles néerlandophones et francophones de cette manière-là parce que la priorité des enfants, excusez-moi de vous le rappeler, est prioritaire.

Alors bien évidemment, il y a une information qui a été véhiculée. Ce principe de solution, c'est en collaboration étroite avec les responsables des écoles et les bénévoles des

écoles, Donc une participation assez active et une volonté réellement marquée de pouvoir s'inscrire dans cette solution-là et aujourd'hui, le bilan est très positif. Evidemment, il y a toujours un mécontentement. J'entends. Mais sincèrement, si on doit tirer le bilan qui est très positif d'une manière assez générale et pas uniquement le tracassé qui est occasionné à cause de cette barrière-là mais je peux vous assurer qu'en terme de sécurité, c'est la solution qui apporte ses fruits.

**Mme la Présidente :**

Alors derniers mots aux citoyens et puis on va vous laisser partir parce qu'on a largement dépassé le quart d'heure du règlement d'ordre intérieur.

Monsieur Benchi je vous donne la parole.

**M. Benchi :**

Je comprends, Monsieur, que vous mettez une priorité aux écoles, à la sécurité des enfants, nous aussi nous avons des enfants, je vous confirme et mes enfants vont aussi dans une école et il n'y a pas de barrière et ce n'est pas pour ça qu'ils ne sont pas en sécurité. Je comprends que peut être cette rue était un danger à l'époque mais comme je redis, cette rue a été revue, la circulation a été revue. Aujourd'hui, il n'y a plus de lignes droites, les voitures viennent de la rue Bonnevie tournent à gauche. Donc si vous me parlez de sécurité, moi je vous dis OK, moi je suis d'accord pour la sécurité, mais vous ne pouvez pas me priver de rentrer chez moi non plus parce que j'ai ma voiture dans le garage. Vous ne pouvez pas m'interdire de sortir de mon garage. Donc là, on dépasse la légalité, le droit légal. Je me suis renseigné vous n'avez aucun droit de me maintenir emprisonné chez moi. Donc là, je veux bien mais...

**Mme. la Présidente :**

Ecoutez, je suis désolée, ça fait 45 minutes qu'on discute ici. Normalement, c'est quinze. On a encore tout le conseil derrière nous. Je propose, Monsieur Achaoui, tout simplement que vous alliez à la rencontre des citoyens et que vous discutiez encore et si cette question persiste, s'il y a des nouveautés, s'il y a des incertitudes, s'il y a quoi que ce soit, eh bien on revient avec ça. Allez-y, je clôture le débat sur l'interpellation citoyenne. On a déjà pris énormément de temps. À vrai dire, on a complètement explosé le temps et donc Monsieur Achaoui, s'il vous plaît, allez voir les citoyens. Merci beaucoup à tous. Merci à vous et à tout bientôt.

### **Introduction de trois points en urgence - Indienen van drie punten in dringendheid**

**Mme la Présidente :**

Alors madame Aelbrecht votre topo ? Il faut qu'on fasse voter l'ajout de certains points ?

**Mme Aelbrecht, Secrétaire f.f. :**

Oui trois points.

**Mme la Présidente :**

Est-ce que vous pouvez me donner la liste de ces points s'il vous plaît?

**Mme Aelbrecht, Secrétaire f.f. :**

Le point trois, le point quatre et le point treize.

**Mme la Présidente :**

Le point trois, le point quatre et le point treize. Est-ce que les conseillers sont d'accord d'approuver la mise à l'ordre du jour d'aujourd'hui de ces points ? Je vais dire lesquels c'est. C'est la démission de madame Gilles Goris. Sinon, ce sera remis, madame Goris. La désignation d'un nouveau membre en remplacement de madame Liekendaël, madame Evraud a Move, sinon ce sera remis, Madame Evraud et le point treize, c'est le point du programme de coopération internationale vers le Sénégal. Est-ce que je peux avoir l'unanimité pour inscrire ces points en urgence aujourd'hui? Est-ce que vous êtes d'accord?

Alors monsieur El Khannouss, sur l'ordre du jour, je vous donne la parole.

**M. El Khannouss :**

Madame la présidente, évidemment pour ces trois points, je suis tout à fait d'accord, néanmoins je souhaiterais intervenir par rapport au fait que j'ai introduit une motion qui n'est pas à l'ordre du jour et donc je voudrais que vous m'expliquer quelle est la base légale qui explique que vous ne l'avez pas mis à l'ordre du jour et que d'autorité vous l'avez retirée de l'ordre du jour.

**Mme la Présidente :**

Alors je suppose que votre motion, quand vous avez voulu faire ça, le secrétariat vous a répondu. Qu'est-ce que le secrétariat vous a répondu?

**M. El Khannouss :**

Vous allez me le dire parce que la réponse ne tient pas la route juridiquement. Je vous écoute.

**Mme la Présidente :**

De quelles motions parlez-vous?

**M. El Khannouss :**

La motion qui vise à demander au conseil communal de valider la désignation d'une secrétaire communale par la voie de la promotion et non pas par un troisième appel à candidature?

**Mme la Présidente :**

Elle a été refusée, tout simplement en regard de notre règlement d'ordre intérieur, parce que vous pourrez la proposer si vous le souhaitez, à l'issue du point six, puisqu'en fait, le point six, déjà inscrit valablement à l'ordre du jour, concerne la procédure de recrutement et

il n'y a pas lieu, comme vous le savez, c'est dans notre règlement d'ordre intérieur, d'inscrire des interpellations ou des motions qui ont trait à un point déjà inscrit et que vous avez ...

**M. El Khannouss :**

Que vous avez inscrit après la venue de mon interpellation.

**Mme la Présidente :**

Ecoutez, moi, je sais une chose, c'est que ce point a été valablement inscrit dans notre ordre du jour.

**M. El Khannouss :**

Il n'était pas prévu. Ce n'est pas vrai madame la Présidente. Vous êtes en train de trouver un prétexte pour justifier ...

**Mme la Présidente :**

Ecoutez...

**M. El Khannouss :**

Je m'exprimerai de toute manière !

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, c'est ce que j'allais dire. A partir du moment où ce point six va parler du recrutement à ce moment vous ferez tout ce que vous voulez dans le point 6 dans les règles qui encadrent un point du Collège.

**M. El Khannouss :**

Je m'expliquerai justement au point six pour expliquer ce que cache évidemment cette initiative qui est la vôtre d'empêcher un conseiller communal de proposer une solution aux conseillers parce que vous voulez tout politiser jusqu'à la désignation de la secrétaire communale. Voilà, j'ai dit et j'expliquerai tout à l'heure pourquoi avec des éléments que je mettrai en avant.

**Mme la Présidente :**

Une fois de plus, vous travestissez largement la vérité puisque votre proposition pourra faire l'objet d'un débat dans le cadre du point six. Alors Monsieur Eylenbosch vous voulez aussi intervenir sur l'ordre du jour ?

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Oui, merci madame la Présidente. Non, je ne voterai pas pour le changement de l'ordre du jour. Je vais m'abstenir et je veux que la secrétaire communale note dans le PV que je m'abstiens parce que je considère que ce que vous faites là n'est pas dans les règles, c'est à mon sens illégal dans la tenue de ce conseil.

**Mme la Présidente :**

Ok. Merci beaucoup.

*Le Conseil accepte l'introduction en urgence des points 3, 4 et 13 par 29 votes positifs et une abstention. Monsieur Eylenbosch demande qu'on acte qu'il s'abstient car il considère que ce vote en urgence n'est pas réglementaire, puisqu'il s'agit d'une seconde convocation et que selon lui, ces trois points ne peuvent être ajoutés à l'ordre du jour.*

*De Raad heeft de invoering van de punten 3, 4 en 13 met spoed aanvaard met 29 stemmen voor en één onthouding. De heer Eylenbosch verzoekt om te worden geregistreerd als onthouding, omdat hij van mening is dat deze dringende stemming niet op zijn plaats is, aangezien het een tweede oproep betreft en deze drie punten volgens hem niet aan de agenda kunnen worden toegevoegd.*

### **Question d'actualité - Actualiteitsvraag**

---

**Mme la Présidente :**

Alors on y va pour les questions d'actualité de deux conseillers sur le même sujet. Je prends le règlement pour vous encadrer. Alors maximum cinq minutes par question. Les autres conseillers ne peuvent pas participer au débat. Donc Monsieur El Khannouss et puis Monsieur Hamzaoui et ensuite laissez-moi quand même un peu de temps pour répondre.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Madame la Présidente, avant de lire ma question d'actualité je souhaiterais ici que moi-même ainsi que mon collègue, mais surtout vous vous enleviez vos oripeaux politiques pour répondre en tant que maman, en tant que responsable de l'enseignement et surtout au vu de la gravité de la situation. Parce que ce que je vais évoquer ici évidemment à travers ma question d'actualité c'est une situation gravissime où un enfant de quatre ans a failli perdre la vie et qu'il a été sauvé de justesse par une maman qui l'a trouvé accroché à un garde-corps du canal à 11 h du matin.

Alors, c'est une question d'actualité qui s'adresse évidemment à vous, en tant que bourgmestre de cette commune, responsable de la gestion et responsable de l'enseignement, mais aussi à l'échevin des Infrastructures, Monsieur Van Damme.

Alors Monsieur L'échevin responsable des Infrastructures, madame la Bourgmestre, la presse évoque dans un article de ce mardi 13 septembre un nouvel incident grave à l'école six « La nouvelle vague ». Un enfant de quatre ans pour la énième fois, alors que depuis trois ans, nous avons eu des interpellations citoyennes a réussi à quitter, l'école et s'est retrouvé à 11 h du matin au niveau des garde-corps du canal. Donc, il a dû traverser le risque d'être écrasé et en plus le risque de mourir noyé. Une passante aperçut celui-ci et le sauva de justesse en appelant la police qui le ramenait à l'école. Cet énième incident gravissime survient alors que les parents de cet établissement, comme je l'ai déjà dit, ont déjà à maintes reprises interpellé le collège sur les nombreux dysfonctionnements qui mettent en danger leurs enfants. Porte extérieure qui ne ferme pas, grilles extérieures qui permettent aux enfants de passer les bras avec des risques d'être blessé par les nombreux cyclistes qui roulent et qui frôlent les murs de l'école et les grilles sur les trottoirs. Ceux-ci sont même venus au conseil communal

à deux reprises pour vous interpellier sur les nombreux manquements constatés à l'école de leurs enfants. Visiblement, il n'y a eu aucune réaction de votre part et de l'échevin des Infrastructures.

Madame la Bourgmestre, Monsieur l'échevin, la situation est gravissime et nécessite une réaction urgente de votre part. Parce que s'il n'y a pas de réaction urgente, je crains que nous soyons un jour confrontés à un drame et connaissant un peu la réaction de certains politiques, c'est de vouloir faire porter la responsabilité sur le personnel des établissements scolaires et ça, nous ne le voulons pas, ni pour l'enfant, ni pour les parents et encore moins pour les travailleurs de l'école.

Donc j'ai des questions précises et je voudrais des réponses précises. Je souhaiterais savoir pourquoi, malgré les nombreuses interpellations des parents et de la direction et du personnel éducatif, vous n'avez toujours pas résolu le problème de sécurisation de la porte principale de l'école. Six. Est-ce que ce type d'incident s'est déroulé dans une autre école de notre réseau? Je souhaiterais connaître les circonstances qui ont fait que l'enfant de quatre ans s'est retrouvé au bord du canal à 11 h du matin. Est ce qu'il y a eu un rapport du directeur de l'établissement et de la police? Je voudrais que vous n'en fassiez pas aujourd'hui. Avez-vous demandé un rapport à la police? Si oui, pourriez-vous nous donner le contenu de celui-ci? Je me répète pourriez-vous me dire concrètement quelles mesures immédiates vous avez prises après avoir été informé de cet énième incident? Évidemment, vous remerciant pour la précision de vos réponses. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci Madame la Bourgmestre. Encore une fois, nous nous retrouvons ici à parler de l'école six « La Nouvelle Vague ». Encore une fois, nous abordons la problématique de la sécurité de cette école. Encore une fois, nous sommes ici pour vous demander de prendre votre responsabilité et d'agir. Aujourd'hui, on se retrouve à parler d'un enfant, d'un enfant qui s'est retrouvé tout seul à l'extérieur de l'enceinte de l'école pendant les heures de cours. Juste pour vous signaler, Madame la bourgmestre, Messieurs les échevins, chers collègues, que cet enfant est en maternelle et les classes de maternelle se trouvent au premier étage, c'est à dire que cet enfant est sorti de la classe ? Il a descendu les escaliers tout seul, a traversé la cour tout seul et puis il est sorti vers l'extérieur en trouvant la porte d'entrée ouverte. A ce niveau, je me pose plusieurs questions. Où était son institutrice et pourquoi la porte était laissée ouverte à ce moment-là, c'est à dire pendant les heures de cours? Madame la bourgmestre, vous êtes la première personne qui doit garantir la sécurité de nos enfants. Mais malheureusement, et malgré la mobilisation des parents, plusieurs interpellations faites à ce sujet depuis 2019 afin de résoudre le problème de la porte d'entrée et de sécuriser l'entourage de cette école. Malheureusement, aucune mesure n'a été prise. Rien, nada. Depuis la dernière interpellation citoyenne qui a été faite au mois de juin de cette année, est ce que vous avez réagi aux demandes faites par les parents ? Moi en tout cas, je ne vois pas. Personnellement, j'ai mes enfants dans cette école et je ne vois aucune mesure qui a été prise depuis juin de l'année passée. En fait, tout simplement, votre rôle de garant de sécurité n'a pas été activé.

Vous n'avez pas fait votre travail, vous n'avez pas fait votre job madame la bourgmestre. Le pire dans cette histoire, c'est que c'est ce mépris vis à vis des parents. Ils vous interpellent depuis 2019, que ce soit par rapport à la porte d'entrée, que ce soit par rapport à l'entourage de l'école. Il vous envoie dix mails, mais les réponses n'arrivent qu'après plusieurs mois. Cette situation n'est pas normale, Madame la bourgmestre, c'est un manque de respect total de votre part surtout et de la part aussi de l'échevin de l'Instruction publique, Monsieur Van Damme. Madame la bourgmestre, aujourd'hui, nous attendons un engagement, un engagement clair de votre part pour retrouver et pour trouver en tout cas une solution durable à ce problème.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Hamzaoui. Vous avez fini votre temps.

**M. Hamzaoui :**

Oui, je suis désolé mais j'ai des questions pour...

**Mme la Présidente :**

Essayer de calibrer vos interventions.

**M. Hamzaoui :**

Madame la bourgmestre, j'aimerais que vous me confirmiez que le concierge de l'école est présent à temps plein dans cette école et pas divisé sur plusieurs autres écoles. J'aimerais également vous demander de prévoir et de mettre des gardiens de la paix systématiquement et pendant les cours et en tous cas tous les jours de la semaine dans l'entourage de l'école. Nous vous demandons également, madame la bourgmestre, d'engager plus de personnes pour la surveillance et de renforcer l'équipe afin d'éviter ce genre de problématique, de sécuriser l'entourage de l'école et de régler le problème avec la porte centrale. Voilà, j'aimerais avoir en tout cas des réponses à ces questions que je viens de poser et je vous remercie d'avance.

**Mme la Présidente :**

Une question d'actualité. Qu'est-ce que c'est que cette séance? Une motion d'ordre dans une question d'actualité.

**M. De Block :**

En fait dans le règlement d'ordre intérieur. Le temps est limité à cinq minutes. Vous avez deux minutes.

**Mme la Présidente :**

Mais c'est cinq minutes par question. En fait, c'est une question. C'est cinq minutes par question. Ça veut dire quand je dois répondre moi aussi dans les cinq minutes. Donc ça, c'est le problème en fait. Ici, on est complètement hors temps et moi je vous invite une fois de plus, comme je l'ai déjà fait 1.000 fois, à revoir notre règlement d'ordre intérieur qui ne correspond pas à la réalité de notre conseil aujourd'hui. Dites, s'il vous plaît, est ce que je pourrais, est ce que je pourrais et c'est le même sujet et c'est deux questions mais normalement, moi je dois

aussi pouvoir répondre. Alors est ce que je pourrais répondre? Merci messieurs les conseillers messieurs, merci.

Je vais répondre d'abord pour dire que pour une fois, notez-le, je suis en grande partie d'accord avec Monsieur El Khannouss, ça c'est quand même un fait à remarquer. Alors pourquoi? Parce que cette histoire, elle est grave, elle est vraiment grave, c'est la réalité, elle est grave. Heureusement et par la rapidité de la réaction de chacun et le bon sens d'un certain nombre, cet enfant est tout à fait sain et sauf. Mais cette situation était réellement grave. Ça c'est la partie pour laquelle nous sommes d'accord.

Alors je vous remercie tous les deux parce que ça me permet de faire le point sur cet incident tout à fait malheureux qui a eu lieu la semaine passée, jeudi 8 septembre. Alors, avant de vous répondre spécifiquement sur les questions qui concernent la porte et les mesures prises, je voudrais quand même rappeler les faits. Parce qu'il y a des choses qui ont été dites, qui ne sont pas correctes. Je vais rappeler les faits tels que les je les ai reçus puisque dès que j'ai été informé de cet incident, j'ai demandé un rapport à la direction, tels que je les ai reçus du directeur de l'école immédiatement. Qu'est ce qui s'est passé jeudi matin à l'école six ? Notre directeur, qui rentrait d'une réunion à 11 h 05 précises, cette réunion, avait eu lieu à l'école 8, il a été interpellé par une enseignante de maternelle qui l'a averti que depuis quatre ou cinq minutes, un enfant de deuxième maternelle, dont c'était le deuxième jour dans l'école, manquait à l'appel. Aussitôt, deux équipes ont été constituées et sont parties immédiatement remonter la rue de Bonne et se diriger vers le quai de Mariemont, donc dans les deux sens. Les deux équipes sont parties avec des animateurs, une éducatrice et une coordinatrice. A 11 h 15' donc, heureusement, il a reçu un appel d'une des éducatrices pour lui signaler que l'enfant avait été retrouvé et il a été retrouvé à l'entrée de la grille de métro. Donc, il semble que cet enfant ait refait le chemin du matin dans l'autre sens pour aller au métro. Et un couple l'avait récupéré et a appelé la police. À ce moment, l'éducatrice a ramené l'enfant en classe. La maîtresse a appelé les parents immédiatement et vers 14 h, le directeur et la secrétaire ont pu expliquer ce qui s'était passé aux parents et je pense que c'était important que tout ça se passe extrêmement vite.

Alors je viens sur la question de la porte et de la grille d'entrée puisqu'il y a une porte et une grille. Depuis plusieurs années et c'est la raison pour laquelle on a déjà eu l'occasion d'entendre parler une fois ici de ce sujet, il nous est arrivé de rencontrer des problèmes avec soit la porte, soit la grille. Ce dispositif, il faut se rappeler qu'il se veut très moderne puisque c'est une école qui date de 2015 et que l'ensemble a été à ce moment-là fourni comme tel. Normalement, portes et grilles servent à garantir un accès sécurisé par des adultes en dehors des heures d'ouverture et de fermeture de l'école. Comment ça se passe? En théorie, ça se passe avec un parlophone et un visiophone qui permettent d'ouvrir une porte qui, sinon, ne s'ouvre pas. Ça, c'est le principe. Alors malheureusement, on a eu à faire face à des pannes et des réparations ont chaque fois eu lieu. Sur le plan technique, pour être plus précise, le mécanisme d'ouverture fermeture de la petite porte d'entrée principale est parfois problématique et ici, une intervention avait été effectuée par un service externe afin de mettre en place un mécanisme nouveau. Donc ça, c'était quelque chose qui avait été fait l'année passée pour mettre en place un mécanisme supplémentaire à ce que je viens d'expliquer qui est un bras qui permet d'être sûr que la porte se referme. Ce mécanisme a fonctionné seulement à peu près trois ou quatre semaines et donc en fait, ce mécanisme ne fonctionne plus. Le service technique m'a fait savoir que des travaux de rénovation du parlophone ont été effectués fin novembre via une procédure de faible marché pour un montant de 4.700 € et pour



le problème actuel en fait, le service technique avait reçu une alerte de l'école le jour même de l'incident avant l'incident et donc à ce moment-là, le service technique avait demandé à la firme d'intervenir. Donc, on est face à une problématique qui est difficile et qui demande régulièrement effectivement une intervention à la fois de l'équipe éducative et de nos services techniques. La société, en fait, elle, a programmé une nouvelle intervention pour ce jeudi matin, donc c'est demain, en présence de notre service des travaux, pour une vérification approfondie du bon fonctionnement de l'ensemble des éléments vidéo phone, ouverture de la porte et ouverture de la grille.

Alors, qu'est-ce que j'ai fait moi ? Moi, j'ai été averti de cette histoire lundi matin. Lundi matin, immédiatement, j'ai pris une solution qui est radicale et j'ai demandé que vous en soyez averti en je vois qu'il y a des parents qui sont dans la salle, c'est que les grilles et les portes de l'école restent dorénavant complètement fermée pendant les heures de cours. Donc, il y a une pancarte normalement qui a été mise devant la porte et qui incite à appeler ou à sonner et à attendre. On n'a plus de possibilité d'ouvrir à distance et on n'accepte plus que ce soit simili ouvert si vous voulez. Qu'est ce qui s'est passé ici? C'est que quelqu'un a utilisé la porte, a cru la refermer, mais qu'elle n'était pas refermée. Donc pour l'instant, c'est cette mesure drastique-là qui est mise en place depuis que j'ai été averti de ce qui s'est passé. Ensuite, je sais que le directeur a reçu la présidente du comité de parents en présence de notre directeur de l'instruction publique et ensuite également une délégation de parents. Je vois qu'il y a un certain nombre des parents qui sont là. Effectivement, suite à cette réunion, il y a une demande qu'en plus de ce qu'on a fait là, on puisse avoir la mise à disposition de deux gardiens de la paix pendant les heures de garderie et ça je l'ai facilitée. Évidemment, c'est une mesure exceptionnelle. C'est très compliqué pour nous dans la situation actuelle du nombre de membres du personnel qu'on a de pouvoir immobiliser, des gardiens de la paix et donc ça se fera pendant les heures de garderie pendant un mois et on fera une évaluation après. Pendant ce mois, je compte évidemment que les réparations apportent une sécurité totale dans le système d'ouverture et de fermeture et là, on lèverait en l'hypothèse la mise à disposition des gardiens de la paix. Si ce n'était pas le cas, ils devraient rester pour sécuriser les lieux.

Pour conclure, je pense que, et je crois que tout le monde peut être d'accord par rapport à ça, une école, ça ne doit pas être une forteresse inaccessible ou une forteresse fermée sur elle-même, voire une prison pour les enfants. Une école, ça doit être ouvert sur l'environnement. C'est important pour le bien-être des enfants et ça correspond au projet pédagogique de nos écoles qui invite à la curiosité, au monde et à ce que l'école joue un rôle dans le quartier. Evidemment, et c'est très important, notre responsabilité et je considère que c'est ma responsabilité, ne croyez jamais le contraire. Notre responsabilité, c'est de tout mettre en œuvre pour que ce type de situation n'advienne plus et de mettre en place toutes les mesures afin de réduire au maximum les risques que ça arrive et c'est ce que nous faisons, je pense, en prenant les mesures que je viens de vous exposer et je vous remercie pour votre attention.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Madame la Bourgmestre, je vais m'adresser à la Bourgmestre, évidemment responsable de la sécurité, j'ai l'impression que vous ne vous rendez pas compte de la gravité de la situation. Vous avez acquiescé à mon intervention. Je vous ai dit avec beaucoup d'ironie,

qu'on allait finir par partir en noce, vous et moi mais bon, plus sérieusement, je pense que la réalité est que nous sommes face à une situation dramatique. D'ailleurs, vous ne répondez pas à toutes les questions que j'ai posées.

La situation ici, elle, perdure depuis plus de trois ans. Nous avons eu un certain nombre de fois et je peux vous montrer ici un certain nombre de témoignages de parents qui ont récupéré des enfants, ce n'est pas trois fois, c'est cinq ou six fois que des enfants sont sortis de l'école. Il y a aujourd'hui une situation qui, contrairement à ce que voulez faire croire, il y a un problème technique. Effectivement, il y a un problème technique, mais il y a un problème beaucoup plus grave et beaucoup plus profond qui est celui de la gestion financière de la commune qui empêche de pouvoir recruter du personnel. En c.p.p.t. vous avez été interpellé par les syndicats par rapport à cette situation qui devait amener inévitablement un jour ou l'autre à des risques de problèmes comme ceux vécus par les parents de l'école. Le fait qu'il y ait pas suffisamment de surveillance, le fait qu'il y ait pas suffisamment de surveillantes ou de surveillants disponibles parce que financièrement, la commune est incapable de pouvoir recruter à cause de votre gestion catastrophique, le fait que le directeur vous ait à maintes reprises averti du risque de cette porte qui ne ferme pas et que les services, les services de M. Van Damme n'ont pas réagi dans les délais, je suis sidéré d'entendre qu'il faut trois ans pour réparer une porte. Je suis choqué d'entendre, parce que vous avez des enfants, j'ai des enfants, ne faites pas aux enfants des choses que vous ne voudriez pas qu'on fasse à vos enfants. Moi, je serais dans une école et qu'on vient me dire vos enfants sont dans la rue à cause du manque de prévoyance de l'école, je pète un câble. Donc je souhaiterais que l'on ait cette approche par rapport à cette problématique, comme si c'était nos enfants. Donc toutes les mesures doivent être prises pour sécuriser notamment. Effectivement, l'école doit être ouverte sur le monde mais il n'est pas normal qu'un enfant de quatre ans se retrouve au bord du canal et donc c'est deux choses différentes. Donc c'est très bien de venir ici essayer de nous faire croire que le problème est un problème beaucoup plus global, non, on a parlé de sécurité. Il y a un problème de deux portes,

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss ...

**M. El Khannouss :**

Il y a Madame, laissez-moi terminer. La situation est très grave s'il vous plaît.

**Mme la Présidente :**

Vous perturbez toujours ce conseil.

**M. El Khannouss :**

Laissez-moi terminer je ne vous ai pas interrompt. Madame la Bourgmestre svp. Il y a des enfants qui sortent leurs mains des grilles. Il faut mettre des plexiglas.

**Mme la Présidente :**

Vous avez terminé votre temps.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui. En respect du règlement d'ordre intérieur, je vous en prie.

Mr. El Khannouss continue à parler.

**M. Hamzaoui :**

Je ne peux pas parler. Je ne peux pas parler tant qu'il y a une autre personne qui parle.

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, il y a un règlement ici ! Une question d'actualité n'est pas une motion, n'est pas une interpellation. J'ai répondu à votre question. Je comprends que ma réponse ne vous plait pas mais j'y ai répondu et vous vous outre passer le règlement.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci Madame la Bourgmestre.

Je suis vraiment étonné. Vous expliquez les choses d'une simplicité mais waouh! C'est comme si rien ne c'était passé en fait. Il y a un enfant qui se trouve à l'extérieur de l'enceinte de l'école et puis madame la bourgmestre, qu'est-ce qu'elle fait ? Elle vient juste voir ce qui se passe, réparer une porte. En fait, il n'y a aucune mesure qui a été mise en place parce que vous parlez de gardien de la paix. Vous parlez d'un gardien de la paix pour un mois alors que nous, on vous demande des gardiens de la paix pour toute l'année. Il faut avoir des personnes qui vont nous accompagner pour toute l'année. Je vous ai posée, madame la bourgmestre, plusieurs questions, notamment par rapport au concierge. Le concierge qui est là on ne le voit pas. Les parents ne voient pas le concierge.

**Mme la Présidente :**

C'est une femme monsieur. Elle est présente à plein temps sur le site monsieur.

**M. Hamzaoui :**

Alors moi je ne la connais pas. Moi, ça fait trois ans que mes enfants sont là. Mais vous ne m'avez pas répondu à la question. Je vous ai posé cette question, vous ne m'avez pas répondu. Donc du coup, voilà, donc je suis vraiment désolé, mais vous êtes en train de faire des économies parce qu'on vous demande par exemple d'engager des personnes supplémentaires pour la surveillance, pour aider en tout cas l'équipe à la surveillance. Vous ne m'avez pas répondu non plus à cette question-là. Est-ce que vous comptez mettre en place du personnel supplémentaire pour aider l'équipe en place à surveiller les enfants pendant la récréation par exemple ? Là vous ne mettez rien en place non plus. Est-ce que vous êtes en train de faire des économies sur le dos de nos enfants ? En fait, malheureusement, c'est ce qui est en train de se faire. C'est fou, c'est fou, mais c'est la réalité des choses. L'équipe éducative qui est en place, elle fait un travail important, un travail que je salue et le problème qu'on a ici, c'est que vous ne venez pas en aide. Vous ne les soutenez pas et c'est malheureux de voir qu'une bourgmestre garante de la sécurité de nos enfants n'est là pour rien faire. C'est malheureux mais c'est la réalité des choses.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Hamzaoui.

Alors je regrette de ne pas vous avoir satisfait, mais je suis satisfaite que les enfants soient en sécurité par les mesures prises.

*Le conseil entend les questions d'actualité posées par Monsieur El Khannouss et par Monsieur Hamzaoui relatives à un enfant de 4 ans retrouvé hors de l'école 6.*

*De Raad hoort de actualiteitsvragen van de heer El Khannouss en de heer Hamzaoui over een 4-jarig kind dat buiten school 6 werd aangetroffen.*

*Houria Ouberri entre en séance / treedt in zitting.*

*Catherine Moureaux quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Amet Gjanaj quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Jamal Ikazban quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Abdellah Achaoui préside la séance / zit de zitting voor.*

## **2. Recette communale - CPAS - Compte de l'exercice 2021.- report du 31/08/2022 Gemeenteontvangsten - OCMW - Rekening van het dienstjaar 2021.- uitstel van 31/08/2022**

---

### **M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Je donne la parole à madame Bastin.

### **Mme Bastin :**

Merci Madame la Présidente. D'abord je vous salue ainsi que les échevins et les conseillers communaux, Mesdames et Messieurs qui sont dans la salle, j'ai le plaisir de revenir pour la deuxième fois auprès de vous donc voilà. Je vais essayer d'être complète et succincte. Après avoir reçu l'avis positif de l'inspection régionale et après avoir été approuvé par le Conseil de l'action sociale lors de la séance du 27 juillet dernier, le compte budgétaire de l'exercice 2021 du CPAS est soumis ce soir au vote du conseil communal. Le vote ne porte pas sur une argumentation politique mais sur l'exactitude et la légalité du compte et présente un résultat final positif de 1 029 942 €. C'est donc le compte représentant l'exécution du budget. Par les mécanismes comptables prévus, la dotation communale du budget 2022 se verra diminuée d'un montant équivalent pour ce porter à 33 286 657 €. Les exercices budgétaires 2020 et 2021, tous les deux dominés par la crise sanitaire, ont pu bénéficier des autorités fédérales et de la Commission communautaire commune de moyens budgétaires supplémentaires, près de 11 millions qui ont été destinés à trois postes importants : l'octroi d'indemnités supplémentaires à tout bénéficiaire du revenu d'intégration et de son équivalent avec un taux de réalisation de 100 %, l'octroi de moyens supplémentaires au CPAS afin d'intervenir financièrement pour des groupes cibles identifiés mesures Covid, zoom, etc. et le taux de réalisation a été de 95 % et l'octroi de moyens de fonctionnement supplémentaires au CPAS. Cette dernière mesure justifie pour l'essentiel le résultat final du compte budgétaire 2021. Ces différentes mesures ont pris fin le 31 décembre 2021, privant ainsi les moyens pour 2022. Je vous rappelle que notre CPAS doit affronter une situation sociale fortement dégradée. Nous ne manquons pas de rappeler auprès des instances compétentes la nécessité d'un refinancement structurel, et je sais que madame la bourgmestre y est particulièrement sensible, refinancement rendu encore plus nécessaire en fonction des multiples indexations déjà intervenues et celles qui sont prévues pour le Bureau du Plan de plus ou moins 12 % à l'horizon du mois de mars 2023. Donc, si on se projette dans l'avenir, on sait qu'on va avoir d'énormes difficultés. Avec des taux de réalisation de près de non en 5 % en recettes et en

dépenses il y a lieu de considérer que les objectifs politiques repris dans le budget de 2021 ont été réalisés. Le profil économique du CPAS demeure semblable à celui des autres exercices, à savoir des dépenses de personnel et de fonctionnement bien en dessous des moyennes régionales pour des dépenses d'aide sociale quant à elles, bien supérieures.

Je tiens à ajouter que le montant en surplus est aussi dû à l'augmentation des fonds Vande Lanotte et Vivaqua affectés aux dépenses d'énergie de nos usagers. Sujet dont on parle bien sûr énormément actuellement. Précédemment, les montants n'étaient pas suffisants et le CPAS devait utiliser ses fonds propres pour aider nos allocataires à couvrir leur dette. Ceci n'est plus le cas actuellement puisque nous avons des subsides en suffisance. Ceci termine Madame la Présidente, Monsieur l'échevin qui la remplace, mon intervention concernant le compte 2021 du CPAS. Je vous remercie pour votre écoute.

**M. le Président :**

Merci madame Bastin.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci Monsieur le Président. D'abord je remercie madame Bastin pour son explication par rapport au compte 2021. J'aurais une question technique à poser. En analysant les chiffres, on a constaté que le service d'investissement a un résultat négatif alors que normalement, il doit être en équilibre. Je ne sais pas si vous avez la réponse. Vous êtes seule ? Sinon, ce que vous pouvez faire, c'est demander au directeur financier.

**Mme Bastin :**

C'est-à-dire qu'ils sont déjà venus la fois passé et qu'ils habitent assez loin j'ai pris l'initiative de leur dire de ne pas venir.

**M. El Khannouss :**

C'est une question technique.

**Mme Bastin :**

Ce que je vous propose peut-être, c'est de faire, je vais répercuter votre question et leur demander de vous envoyer une réponse écrite. Ça vous convient ?

**M. El Khannouss :**

Impeccable. Ça va. Je relis la question ?

**Mme Bastin :**

Très bien que je dois.

Ça va. Je l'ai bien retenue. Mais c'est donc la différence au service d'investissement entre les droits constatés et les dépenses engagées.

**M. El Khannouss :**

La question précise, c'est pourquoi le service d'investissement a un résultat négatif alors que les années précédentes il était toujours en équilibre. Merci.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

J'ai trois remarques et questions. La première, c'est tout le débat. Si c'est opportun, dans une situation où les besoins sont énormes, de finir avec le CPAS avec un boni de 1 million et je ne sais pas exactement combien. Je dis ça parce que, à plusieurs reprises ici, on a discuté aussi bien des besoins grandissants et des besoins aussi du personnel. On a eu une discussion sur la charge de travail. Je me rappelle que M. Rozen, à ce moment-là, a dit qu'il y a la règle, autant de dossiers par assistant social respecté alors que vraiment, avant et après, il y a eu des témoignages dans les journaux, entre autres par des représentants des travailleurs et des travailleurs qu'il y a vraiment un problème de charge de travail et qu'il faut diminuer cela. Donc pour moi, il y a vraiment une question politique. Ça n'est pas juste un constat technique. Est-ce que c'est juste ? Est-ce que c'est correct de finir une année avec des défis sociaux tellement tel qu'en fait on se permet de ne pas épuiser quelque part la totalité de la marge qu'il y a. C'est un jugement.

Deuxième chose, c'est le fonds d'énergie. Donc j'ai regardé et si j'ai bien compris, parce que c'est ça qui m'étonne, il y a 177.000 euro qui est inscrit, mais dans la dépense, la totalité est en frais de personnel. Alors je me demande combien a été utilisé pour réellement régler des comptes comme ce fond d'énergie permet de le faire ? J'ai cru comprendre dans le rapport annuel qu'en fait vous vous concentrez sur la gestion et la gestion de dette et donc gestion énergétique et gestion de dette mais quelle est la réalité des besoins au niveau des assainissements des soldes, des gens qui viennent toquer à la porte du CPAS parce que c'est déjà en 2021 qu'on commençait à avoir une augmentation de l'énergie. Donc combien a été versé, transféré en aides ou en aide en nature quelque part ? Ce n'est pas clair dans le budget et je voulais savoir aussi pour la peut-être. Je sors un peu du débat de M. Comptes. Voilà quel est le montant qui sera prévu pour l'année en cours ? Et finalement, très concrètement, je n'ai pas vu que c'est difficile. Il n'y a pas des comparaisons 2020-2021 dans les comptes. Quelle est la différence entre les dépenses personnelles 2021 et dépenses personnelles 2020 ?

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

J'ai juste une petite question par rapport à la dotation. Vous dites que la dotation communale sera diminuée de 1 million d'euro. J'aimerais savoir pourquoi cette dotation sera diminuée surtout qu'on rentre dans une période de crise avec les prix d'énergie qui flambent et du coup certainement une demande élevée de nos concitoyens pour les aides, les aides du CPAS. J'aimerais juste avoir une réponse par rapport à cette remarque, à cette diminution de dotation communale. Merci.

**M. le Président :**

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci Monsieur le Président.

Je voudrais comme à l'accoutumée, féliciter madame Bastin et encore son équipe pour le travail qui est effectué avec les moyens parfois qui sont difficiles avec une période qui a été très compliquée 2021 voire 2020 aussi, la crise Covid et tout ce que finalement les CPAS ont dû accueillir comme personne dans cette période de crise, toutes les difficultés qu'ils ont dû rencontrer. Je ne peux que féliciter encore une fois toutes les équipes et la direction et la présidente pour le travail accompli durant cette année 2021 et pour les chiffres qui sont obtenus. Après, bien entendu, nous espérons que nous pourrons continuer dans cette logique car l'année 2022 s'annonce quand même très difficile aussi avec la crise de l'énergie qui s'ajoute à tout ce que nous connaissons. Merci.

**M. le Président :**

Je donne la parole à madame Bastin

**Mme Bastin :**

Voilà donc la première question sera répondue par écrit. La seconde monsieur De Block demandait quelle était la charge de travail et l'investissement. Au niveau de l'investissement c'est vrai que le montant que vous avez eu, il est par rapport au personnel. Mais il faut savoir que les subsides que nous avons reçus, qui ont été vraiment, je dirais même presque triplé au niveau du fonds, Vande Lanotte et Vivaqua un petit peu moins ont été vraiment utilisés de manière tout à fait, pratiquement totalement pour répondre aux besoins des allocataires. Il faut savoir bien sûr, que les dossiers et les attributions des montants qui seront demandés sont en fonction des factures, sont en fonction du budget des usagers et l'accompagnement se fait au niveau de la cellule énergie et médiation de dettes qui sont donc des cellules tout à fait spécifiques pour accompagner les usagers dans la gestion de leur budget au niveau de tout ce qui est énergie. Donc, il y a deux phases. Il y a la partie personnel. La partie personnel c'est vrai qu'elle a été utilisée au maximum de ce que l'on peut parce qu'il faut quand-même bien savoir qu'on ne peut pas engager de personnel. Nous sommes toujours sous tutelle. Donc chaque fois qu'il y a un remplacement à faire, nous devons demander l'autorisation de la commune pour pouvoir remplacer cette personne et engager du personnel nous ne pouvons pas le faire. Donc en plus de ça, des assistants sociales, on ne sait pas en trouver. Gros problèmes actuels puisque nous avons à peu près douze postes d'assistants sociaux qui sont à attribuer et nous n'en avons pas. Nous avons quatre personnes qui se sont présentées. Même problème pour tous les CPAS de la Région bruxelloise. Il faut quand même le savoir. Donc au niveau du personnel, on ne demanderait pas mieux que de les engager, mais ce n'est pas possible.

Alors, la gestion financière, monsieur El Khannouss nous en a parlé par rapport à ce que nous avons comme boni, je dirais entre guillemets. Il faut quand même bien savoir que ce que le CPAS demande, qui était 130 millions je pense l'année précédente, eh bien c'est la commune qui nous les fournit. Donc si nous le restituant et que nous arrivons maintenant à un budget de 129 millions, eh bien bon, si on reste avec ce montant là que la commune devra

nous fournir, c'est, je dirais, ça passe d'une poche et ça ressort de l'autre. Donc voilà, ce n'est pas, ce n'est pas un boni quelque part, c'est quelque part que la commune pourra récupérer ça et ça signifie que ça défalquera ce que la commune devra investir dans son CPAS pour les budgets précédents. Donc voilà, l'inspecteur régional a demandé que ce montant supplémentaire retourne à la commune puisqu'il a été utilisé déjà au départ et demandé aux habitants et dans le budget.

Alors, la troisième, pourquoi le rendre à la commune? Voilà, je pense avoir répondu à la question. Cela nous semblait tout à fait logique qu'un surplus que nous avons, qui représente l'exécution du budget. On a demandé un budget d'un certain montant et l'exécution fait que nous avons un certain bénéfice entre guillemets. C'est logique de le défalquer de ce que la commune nous a attribués précédemment. Pour le reste, je pense que ce sont surtout des questions politiques et le compte, ce n'est pas un projet politique, c'est un projet d'exécution.

**M. le Président :**

Merci madame Bastin.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

J'avais deux questions précises. Est-ce que je peux avoir, vous avez à votre disposition juste le chiffre, le montant personnel dépensé cette année 2021. Excusez-moi. Et 2020, c'est quoi l'évolution? Je n'ai pas reçu la réponse. Ensuite j'ai demandé, dans votre compte, dans les comptes, je lis 177.000 € pour le fonds d'énergie, mais tout a été dépensé en personnel. J'ai posé la question combien a été utilisé pour aider concrètement les gens? Je n'ai pas eu de réponse, ni dans le rapport annuel, ni dans les comptes.

**Mme Bastin :**

Je dirais que c'est passé au conseil du CPAS et que vous avez deux représentants au conseil et qu'ils ont donc les documents.

**M. De Block :**

J'ai lu les documents. Est-ce que vous avez les documents? Vous me répondez alors je passe à autre chose. Mais j'ai posé une question. J'ai le droit de poser ici la question est ce que vous savez me répondre?

**M. le Président :**

Je propose que monsieur Hamzaoui prenne la parole pour terminer, évidemment la série de questions. Et puis on reviendra chez madame Bastin pour les éventuelles réponses.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Oui, merci, mais voilà ça m'étonne juste que ce surplus soit retourné à la commune alors que vous allez devoir faire face à une situation de crise avec toutes les factures et toutes les demandes d'aide qui vous seront soumises prochainement. Je ne sais pas si vous attendez



encore d'autres rentrées d'ailleurs, d'autres subsides que vous pouvez recevoir d'ailleurs pour combler ce que vous allez reverser à la commune. Je m'étonne en tout cas de cette opération.

**M. le Président :**

Je donne la parole à madame Bastin.

**Mme. Bastin :**

Pour répondre à Monsieur, c'est l'exécution du budget jusqu'au 31 décembre 2021. Donc c'est clôturé, on ne va plus rien recevoir. Enfin, on ne peut plus comptabiliser les choses qui ont été reçues en décembre. C'est en janvier. Ça, c'est sur le suivant.

**M. le Président :**

Si je peux me permettre de rajouter un complément d'information par rapport à cette question, il faut s'inscrire dans un budget, dans un principe de mécanisme budgétaire global. Je veux dire que finalement, il s'agit de deux entités distinctes. Mais d'un point de vue budgétaire, le CPAS est étroitement lié par rapport à la dotation en fonction des besoins et en fonction des objectifs fixés. Un exercice se fait systématiquement en fin d'exercice et lorsqu'il y a un boni ou un déficit, dans le cas d'un déficit, la commune a la prérogative et l'obligation de suppléer ce déficit et dans le cas contraire, le boni revient et puis, le cas échéant, l'exercice suivant, quand les objectifs sont fixés, les besoins sont déterminés. La dotation est amenée à être revue soit en augmentation, soit en diminution. Donc, c'est un mécanisme très simple à comprendre mais il doit être compris dans un ensemble et pas en fonction de deux entités distinctes.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*30 votants : 22 votes positifs, 8 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*30 stemmers : 22 positieve stemmen, 8 onthoudingen.*

**M. Eylenbosch :**

Madame la secrétaire, est-ce que vous pourriez me justifier la raison pour laquelle nous devons voter sur les comptes? Les comptes ont été clôturés, on n'a plus rien moyen de changé. Les valider ou pas, les valider n'a aucune importance et donc je voudrais savoir pourquoi on doit voter alors que c'est une simple communication puisque nous n' avons aucune influence sur le compte. Si vous n'avez pas la réponse, cherchez là et puis faites nous savoir. Ce n'est pas un problème. Mais c'est une question que je me pose.

**Mme la Secrétaire F.F. :**

Il faut juste prendre acte.

*Amet Gjanaj entre en séance / treedt in zitting.*

*Jamal Ikazban entre en séance / treedt in zitting.*

*Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting.*

*Yassine Akki entre en séance / treedt in zitting.*

**3. Secrétariat communal - Démission d'une conseillère communale - Ann GILLES GORIS - Communication. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Ontslagneming van een gemeenteraadslid - Ann GILLES GORIS - Mededeling. (Aanvullend)**

---

**M. le Président :**

C'est toujours bien évidemment difficile, douloureux, de nous annoncer le départ d'une collègue, majorité comme opposition. Alors bien évidemment, on va entendre les chefs de file et toute personne souhaitant témoigner.

**M. Mahy , Echevin :**

Pardon, ce n'est pas une oraison funèbre.

**M. le Président :**

Voilà exactement mais à titre personnel, moi je regrette parce que madame Ann Goris est une personne formidable, toujours constructive dans ses interventions, paisibles, toujours dans un esprit constructif et je tenais à te remercier à titre personnel pour toutes tes interventions et je te souhaite bonne chance pour la suite.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci Monsieur le Président. Alors, chère Ann j'ai eu la chance de te connaître bien avant que tu ne sois membre de notre collège sous l'ancienne législature. Tu as été un des meilleurs choix pour ma formation politique. En tant qu'échevin. Je pense que tu as amené durant la législature précédente une dimension humaniste à l'engagement politique et ce n'est pas que moi qui le dit, mais je pense que toutes les personnes, toutes les associations qui ont l'occasion de collaborer avec toi à travers les nombreuses initiatives que tu as menées, je pense ici au Conseil des aînés, mais bien d'autres projets encore, tu as amené une dimension humaniste. Cette empathie qu'on retrouve très rarement en politique, toi, tu l'as concrétisée dans les relations avec les Molenbeekoïses, les associations molenbeekoïses et je pense que tu as marqué de ton empreinte longuement après ton départ que je déplore d'ailleurs parce que tu as amené, ça a été dit par le président, une dimension avec ta la douceur de tes interventions, contrairement à moi qui parfois peut être assez rugueux, toi, tu as cette capacité à pouvoir transmettre un message, interroger avec douceur, avec gentillesse. Je pense que ça fait partie de ton tempérament. C'est lié à ta personnalité et tu vas manquer à ce conseil communal en tant que personne. Mais avec cette dimension humaniste, je pense qu'on va retrouver des relations qui vont être beaucoup plus dures entre majorité et opposition. Et ce qu'on va retenir de ton passage au sein de la commune, c'est évidemment cette dimension là, mais aussi cet intérêt vraiment sincère, particulier, que tu avais pour les Molenbeekoïses et les Molenbeekoïses et plus particulièrement pour les personnes âgées. Donc ton départ va laisser une partie de la population, plus particulièrement cette catégorie que je viens de citer, orpheline. Sachant que tu habites dans le Molenbeek historique depuis de très longues années, je suis convaincu que tu vas continuer à œuvrer dans la société civile, dans

l'associatif, pour maintenir cette dimension humaine dont on a tant besoin ici à Molenbeek, tant besoin en cette période difficile, tant besoin en cette période de crise que nous connaissons. En tout cas, un seul mot qui me vient à l'esprit, c'est merci. Merci pour ce que tu as fait. Merci pour ton engagement pour les Molenbeekois et je suis convaincu qu'on se reverra encore prochainement. En tout cas, merci à toi.

*Catherine Moureaux entre en séance / treedt in zitting.  
Catherine Moureaux préside la séance / zit de zitting voor.*

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Ouberri.

**Mme Ouberri :**

Bonsoir chers collègues, bonsoir Ann. Je dois dire de manière tout à fait franche avec toi que quand j'ai lu le point « démission d'une conseillère communale », j'ai regardé à deux fois. J'étais surprise et une question m'a traversé l'esprit. Je me suis dit tiens pourquoi ? Bien entendu la raison t'appartient.

Je voulais ici te remercier parce que quand j'ai pris mes fonctions, tu as fait la démarche de m'appeler. Tu m'as reçue dans le bureau que tu as occupé et pour le département que tu as géré en tant qu'échevin de l'Action sociale. Je voulais te dire merci aujourd'hui pour ta démarche. Bonne continuation.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Ann, je vais faire le trajet à l'envers. Je tiens à te remercier pour le passage de mandature de 2012 début 2013, de comme l'a dit ton collègue, avec ton grand d'humanisme. Je te souhaite bonheur et plénitude pour ce que tu vas poursuivre. Mais je voudrais aussi te dire que tu ne laisses personne orphelin cela puisque tu es toujours là.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Piquard.

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Merci Madame la présidente. Je suis comme madame Ouberri, j'ai regardé à deux fois en en me disant ce n'est pas vrai. Ta sagesse et ta pondération va nous manquer. Ça en effet, je crois que c'est un avis général. Tu mettais le focus sur des points particuliers, pleins de pleins d'humanité, pleins de plein de chaleur. Eh bien voilà, tu vas nous manquer. Je souhaite aussi bonne chance à ta famille parce que je sais que c'est important pour toi et tes enfants se lancent dans la vie. J'espère que tu pourras maintenant mettre d'autres projets en cours et puis tu vas quand même nous manquer donc revient quand même de temps en temps. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Ann, dans un monde où un monde politique où les ego sont grands, c'est plutôt exceptionnel que quelqu'un travaille avec beaucoup de modestie dans un monde politique où il y a beaucoup, beaucoup de jeu politique, c'est rare qu'il y a des gens qui vraiment ne veulent pas rentrer dans ce jeu-là. Moi, je pense que les points que tu as amenés, la façon que tu les as amenés, c'était honnête, c'était droit. Donc je pense que ça vaut la peine d'avoir plein de gens comme ça au conseil et dans une majorité. Merci beaucoup.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Moi je tenais à remercier tout le boulot qui a été fourni aux Molenbeekoïses durant ces nombreuses années, le caractère cordial avec lequel tu as amené la quasi-majorité de tes sujets et tes travaux. Tu as toujours veillé à faire en sorte de pouvoir apporter, entre guillemets, la pondération, je reprends les propos de madame Evraud et je voulais te souhaiter bon vent et que du bon pour l'avenir.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

C'est étonnant que je prenne la parole parce que je vais me permettre de te tutoyer parce que maintenant on ne se connaît pas. On s'est vu quelques fois, il y a eu le Covid. C'était souvent en zoom et derrière un écran. Forcément, on n'arrive pas à connaître les personnes. Par contre, je sais que tu as travaillé avec mon groupe politique, avec mes anciens collègues qui ne sont pas là non plus, qui ne sont plus là. Je sais que j'ai entendu qu'un retour vraiment positif. Même si on ne se connaît pas ces derniers temps, quelques conseils que j'ai pu entendre, j'ai pu voir, comme dirait Dirk, on était droit. Moi, je dirais plutôt des interventions justes et apaisées et toujours avec le sourire. Voilà, j'ai dit bonne route et peut être à bientôt.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci madame la Présidente. Ann, moi j'ai un souvenir particulier par rapport à toi. C'est pendant ma présidence du conseil à chaque fois que tu es intervenue sur un point, tu donnais vraiment l'impression d'avoir une réponse qui était très réfléchie, pensée, où chaque mot avait son importance et tu avais l'art de présenter cela dans un calme olympien qui faisait du bien dans un conseil communal qui était très souvent secoué et donc j'ai fortement apprécié tes interpellations à ce moment-là. Donc voilà, je te souhaite tous le meilleur que tu puisses

souhaiter pour la suite. Je ne connais pas ce que tu vas faire ou la raison pour laquelle tu pars, tes projets, mais en tout cas, je souhaite que tu puisses les réussir aussi bien que tu as réussi ton mandat d'échevin la législature précédente et tes interventions au sein de ce conseil dans cette nouvelle législature. Un grand merci et bonne chance.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Alors évidemment, c'est toujours particulier de devoir prendre la parole dans ces circonstances parce que d'abord, on a envie de revoir madame Ann Goris. Elle ne s'en va pas complètement. Elle quitte simplement le conseil communal et c'est avec grand respect que nous la saluons et que nous lui souhaitons bonne route, quel que soit son chemin. Je voudrais simplement, on ne se connaît pas beaucoup personnellement, on a beaucoup de personnes en commun, par contre énormément, mais j'ai un témoignage dont je voudrais faire part. Donc moi, j'ai eu le bonheur, la législature passée, de mener ici l'opposition avec ferveur et avec beaucoup de débats extrêmement intéressants et je dois reconnaître que face à un collègue qui cherchait souvent à avoir raison, même quand il avait tort, c'était la seule en fait, qui ne cherchait jamais à avoir raison et qui répondait, je rejoins Michel, avec beaucoup de gentillesse, beaucoup de pondération, beaucoup de maturité et surtout peut être ce qui manque avec beaucoup de respect. S'il y a bien une personne qui n'a jamais eu de mépris quand elle s'adressait à quelqu'un d'autre, c'est bien toi. Je me permets de te tutoyer et je voudrais vraiment le dire, dans un monde politique où on a tendance parfois à confondre la confrontation des idées avec la confrontation entre les êtres humains, entre les personnes, et on fait tous ce genre d'erreur, moi, je ne suis certainement pas le même qu'il y a dix ou quinze ans, j'espère m'être bonifié. Il y en a certains qui sont sur le chemin de la bonification, mais en tout cas, moi je retiendrai cela et je terminerai avec une remarque. Certains de mes collègues du groupe socialiste vont comprendre à quoi je fais allusion, peut-être pas tout le monde, mais il y a des moments où tu m'as fait penser à notre regrettée Simone De Becker, qui a également été dans cette commune échevine de l'Action sociale et qui s'est occupée quasi toute sa vie des personnes âgées, des personnes porteuses de handicap. Alors voilà, je ne sais pas comment tu vas le prendre, mais en tout cas, tu peux être certaine que dans ma bouche et dans la tête de ceux qui vont me rejoindre, c'est un très grand compliment et un bel hommage qu'on te fait là. Voilà. Bonne route et bon vent.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**Dhr. de Schepen Van Damme :**

Ann, eigenlijk is er een heel mooi spreekwoord dat je zeker kent in het Nederlands en dat zegt "goede wijn behoeft geen krans" en met de perfecte tweetaligheid die jij beheerst, het is een van de weinige in deze gemeenteraad, zou ik hier kunnen stoppen maar dat doen we natuurlijk niet.

Voilà, je voulais dire deux choses pour soutenir le fait que tu es peut-être une espèce en voie de disparition malheureusement dans la politique. Tu l'es pour moi pour deux raisons. La première a été évoquée par pas mal des collègues qui ont parlé. Ton attitude respectueuse,

ton calme, ton écoute, ton ouverture d'esprit, jamais rentrer dans le jeu politique, ce sont des caractéristiques qui sont de plus en plus rares en politique, malheureusement. Mais il y a un deuxième élément que je trouve qui est très important et je crois que tu sais de quoi je parle, c'est que tu ne vois pas la politique comme un but en soi, comme un objectif à poursuivre. Le mandat politique pour toi n'est pas un objectif, c'est un moyen et je nous souhaite tous de faire de la politique comme moyen et comme toi tu le fais aussi, c'est à dire d'utiliser la politique comme moyen pour changer la vie de nos concitoyens de façon positive, d'avoir un impact positif, d'aider les gens et de changer la société pour le mieux et ça, c'est quelque chose comme une leçon que nous devons tous retenir et j'espère vivement qu'un jour on te reverra ici au conseil communal parce qu'on a vraiment besoin des gens comme toi.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Zamouri.

**Mme Zamouri :**

Ann Gilles, ik heb jammer genoeg de kans niet gehad om jou heel goed te leren kennen zoals andere collega's hier maar de keren dat ik jou heb gesproken of jou heb horen praten waren elke keer, de manier waarop je het doet, de verwondering, want dat is eigenlijk wat je elke keer terug doet, een banale vraag of een vraag die voor iedereen banaal lijkt is voor jou terug een opportuniteit om in al jouw bescheidenheid het echte te zoeken en ik meen dat. Wat Dirk daarnet ook heeft gezegd, jij bent hier met jouw volle wezen en je bent hier niet voor jezelf, je bent hier voor de ander. Dat is wat Jef nu ook komt te zeggen. Ik onderschrijf dat helemaal. Die verwondering heeft me altijd verwonderd. Ik ben blij dat ik daardoor verwondert ben, dat je dat eigenlijk bij mij hebt teweeg gebracht. Ik zie dat ook in jouw post hoe jij de mensen benadert, hoe je bent en dat is echt iets wat mij nederig maakt. Ik moest ook onmiddellijk aan een tweede persoon denken en dat is een vrouw die jammer genoeg onlangs is overleden en die heeft het woord possibilist uitgevonden, de rector Caroline Pauwels, van de VUB. Elle a inventé le mot possibilist et c'était le recteur de la VUB. Elle est malheureusement décédée récemment mais elle était aussi un peu comme toi ou toi comme elle. Je viens de l'apprendre. Je ne l'ai pas vue sur l'agenda ou je n'ai pas fait vraiment attention et comme Houria a dit je ne voulais pas croire que c'était vrai. Donc un possibilist qui part, iemand met verwondering, iemand met zo'n schoonheid. Moi c'est sûr et certain que tu vas maintenant aller faire des choses encore plus belles. Peut-être à un niveau plus direct mais tu vas certainement toucher d'autres cœurs comme tu as touché nos cœurs à nous. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci. J'aimerais moi également me joindre aux collègues pour te remercier pour le travail que tu as effectué pendant la législature passée. C'était un travail important. Te remercier également pour le travail que tu as effectué en tant que conseillère communale, toujours avec des remarques justes et correctes. Je te remercie également pour les petits moments d'échanges au sein de ce conseil communal. Je te souhaite bon vent. Bonne continuation et à bientôt.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Mahy.

**M. l'échevin Mahy :**

Ann, j'ai eu un grand plaisir de travailler avec toi. Six ans, on était en fond de salle au collège. C'était très indicatif par rapport à nos caractères je pense. On ne parlait pas beaucoup mais on entendait. C'est vrai que je partageais un peu ta manière de voir les choses en politique et je veux souligner cette noblesse. On en a parlé. Tout le monde l'a dit à sa manière mais je trouve que ça résume bien la noblesse de cette manière d'aborder ce sujet de la politique directement avec beaucoup de noblesse. Moi, en tout cas, ce serait le compliment le plus fabuleux qu'on pourrait me faire le jour où je partirais et moi, je te le fais, voilà, tout simplement.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Schepmans.

**Mme l'échevine Schepmans :**

Alors je pense que tout a été dit concernant le départ de Ann et toutes ses qualités. C'est vrai que moi j'ai appris à te connaître sous la législature précédente puisque nous avons beaucoup travaillé ensemble et que ces six années n'étaient pas un long fleuve tranquille. Moi, je retiens, comme l'ont souligné mes collègues, que tu es une femme humaine, que tu es une femme positive, mais aussi une femme déterminée, déterminée dans ses actions et qui le fait avec beaucoup de, je dirais, de subtilité. Tu veux toujours atteindre des objectifs et souvent tu y as réussi, ce qui est aussi une qualité dans la vie politique.

**Mme la Présidente :**

Je prends la parole en dernier avant de te la donner. Je pense que je regrette que tu partes. Je te l'ai dit d'ailleurs. Je regrette que tu partes pour une raison très simple. Je pense qu'on est dans des moments difficiles, très difficiles, qui vont être encore plus difficiles et qu'on a besoin de tous les gens qui peuvent se mettre debout et qui peuvent réaliser des choses, qui peuvent parler aussi dans le sens du bien commun et je pense que tu fais partie des personnes qui peuvent être debout pour parler du bien commun. Donc je vais regretter pour cette raison principalement que tu partes. Je vais aussi regretter que toi, femme, tu sois remplacé en fait par un homme de plus dans cette assemblée. Si j'ai bien compris, je ne sais pas si c'est le ministre ou l'ancien échevin qui viendra, mais tu seras remplacé par un homme et je pense quand même que par tes interventions, tu apaisais énormément les choses et ça, c'est quelque chose qui va beaucoup nous manquer. Donc j'appelle de mes vœux que demain, la femme debout, libre, indépendante, que tu es et tu le démontre encore une fois puisque en partant en milieu de législature avec le parcours politique que tu as fait, ce n'est pas quelque chose d'insignifiant, c'est quelque chose qui dit beaucoup sur ta personne. J'espère quand même que tu pourras continuer d'œuvrer à la place où tu seras pour le bien commun. Merci.

Je donne la parole à madame Goris.

## Mme Gilles Goris :

Je me serais bien mise debout pour vous dire merci parce que je pense que nous avons à nous mettre debout jour après jour. D'abord, j'avais pensé préparer quelque chose et puis je me suis dit non, je vais écouter et je répondrai à ce que j'aurai entendu.

Donc d'abord, merci pour les mots de reconnaissance, les mots d'encouragement, les mots de de bons vœux pour l'avenir. Mon arrivée en politique était une surprise pour beaucoup. D'abord pour moi puisqu'on est venu me chercher pour monter sur une liste et bam, me voilà échevine. Donc, il y eu quelques nuits un peu mouvementées avant la prestation de serment. Parce que quand même, c'était toute une aventure, une belle aventure, une aventure humaine forte qui m'a appris beaucoup sur l'homme, la femme, sur moi-même, sur les autres, sur le rapport au pouvoir, sur le rapport à l'image, sur Molenbeek. J'ai découvert ma commune encore 100 fois plus que ce que je ne pouvais la connaître avant. Comme disait Monsieur Van Damme pour moi la politique, c'était vraiment au départ me dire est ce que ça peut être un moyen pour aider davantage les gens? C'est comme ça que j'ai accepté. Oui, la politique peut être un moyen pour construire des projets, pour être au service des gens, dans tous les domaines possibles et imaginables. Mais la politique est aussi un lieu et je me mets dans le nous est un lieu où le pouvoir ou l'attrait du pouvoir peut nuire, comment dire modifier le désir de départ? Souvent, je me disais qu'est-ce que tu cherches? C'est une question qui m'a habité souvent qu'est-ce que tu cherches quand quelqu'un rentre dans ton cabinet ? Qu'est-ce que tu cherches quand tu regardes la personne? Est-ce que tu es occupé à faire de la politique pour toi ou est-ce que tu accueilles l'autre pour ce qu'il est et pour ce qu'il vient chercher? Alors je n'avais pas de réponse. Je ne promettais rien aux gens, mais c'est vraiment une question qui m'a sauvé. Qu'est-ce que tu cherches en politique? Parce que on est sur une pente glissante et si je n'accepte pas d'être sur la pente glissante, je glisse. Mais si j'accepte de me dire je suis une pente glissante, je peux essayer de ne pas trop glisser. Voilà, c'était une formidable expérience humaine. Évidemment, les attentats restent pour moi un moment, ce n'était pas rien, n'est-ce pas, pour personne d'entre nous? Je me souviens encore être au volant de la voiture et entendre à la radio : « On a retrouvé un ticket de parking de Molenbeek » et me dire non, non, pas Molenbeek, pas Molenbeek. Et oui, Molenbeek, ça reste comme ça. Voilà. Je garde aussi une pensée émue. Ça va peut-être vous paraître bizarre, mais en pensant à la maman de la famille Abdeslam. J'ai vraiment été très émue en pensant à cette femme, en me disant, mais comment est-ce que cette femme va pouvoir continuer à vivre? Où est ce qu'elle va pouvoir continuer à trouver la force pour rester debout? Et puis je reste avec tous les visages de toutes ces personnes rencontrées, les personnes que j'ai mariées. Il y a d'ailleurs des gens dans cette salle que j'ai mariée, n'est-ce pas Monsieur ? Tous les visages des aînés aussi. Tout ce qu'on a pu construire ensemble. Je reste avec la fabuleuse aventure avec Lumina, mes amies de cœur. Mais je reste à Molenbeek. Je ne me déménage pas, donc je reste in het hartje van Molenbeek. C'est aussi un déchirement quelque part, ça ne me fait pas rien de partir, mais je pense qu'après dix ans, il est temps de prendre un peu de recul et de de m'enfuir, pas de m'enfuir, mais de m'enfuir davantage. Il y avait une expression qui disait avant j'étais intelligente, je voulais changer le monde. Aujourd'hui, je deviens peut-être un peu plus sage. Peut-être que je dois me changer d'abord. Voilà, c'est peut-être ça mon chemin. En tout cas, soyez-vous aussi heureux dans votre route. Je serais très heureuse de vous rencontrer là où je vous croiserai. Je reste disponible. Je l'ai dit à notre bourgmestre. Voilà un brainstorming, une idée, envie d'aller boire un café, je reste disponible. Je reste sur le terrain, mais de manière plus discrète. Voilà. Merci beaucoup. Vraiment, sincèrement, merci.



**Mme la Présidente :**

Merci Ann et merci à tous.

*Le Conseil prend acte.*

*De Raad neemt akte.*

**4. Prévention et Cohésion sociale - MOVE ASBL - Désignation d'un nouveau membre de l'AG suite à la démission de Madame Carine LIEKENDAEL - Danielle EVRAUD.  
Preventie en sociale cohesie - MOVE VZW - Nominatie van een nieuw lid van de Algemene Vergadering gezien het ontslag van Mevrouw Carine LIEKENDAEL - Danielle EVRAUD.**

---

**Mme la Présidente :**

Alors suite au départ d'une autre femme, Madame Liekendael, il y a lieu de la remplacer au sein de Move et c'est madame Evraud qui la remplacera.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*35 votants : 35 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

**Mme la Présidente :**

Monsieur Achaoui, quand vous m'avez remplacé, vous avez voté sur le compte du CPAS ?

**M. l'échevin Achaoui :**

D'après les informations, c'était simplement une communication.

**Mme la Présidente :**

C'était une communication, pas de vote d'accord.

**5. Service Prévention/Egalité des Chances - Avenant à la convention relative au projet d' inclusion des personnes en situation de handicap.- report du 31/08/2022  
Preventiedienst/Gelijke Kansen - Wijziging van de overeenkomst met betrekking tot het project voor de inclusie van mensen met een handicap.- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Ouberri.

**Mme l'échevine Ouberri :**

Merci Madame la Présidente. Chers collègues, cette convention vous a déjà été présentée au conseil communal. Vous l'avez validée. Il s'agit ici d'un avenant. Pourquoi? Parce qu'en fait, le temps qui nous était imposé pour réaliser nos actions et dépenser le subside de 27.000€, obtenu via l'égalité des chances, eh bien, ça devait s'arrêter au 31 août. Or, les deux mois de vacances nous ont un petit peu, quelque part entre guillemets, handicapés parce que

ce sont des formations destinées principalement à nos agents et donc deux mois de vacances on ne pouvait rien faire parce qu'il y avait énormément de congés, pas de disponibilité, tout ça. Alors ce que nous avons fait, c'est demander à la ministre de nous accorder une prolongation du délai, ce que nous avons pu obtenir et donc on peut encore travailler jusqu'au 31 décembre inclus. C'est ça qui vous est demandé ce soir de valider. Donc c'est un avenant pour prolonger la convention que vous avez déjà validé de mémoire en juillet 2021. Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Je vous remercie madame la Présidente. J'aurais bien voulu vous demander quels sont les projets que vous espérez pouvoir mettre en place après cela. Est ce qu'il y a déjà une certaine idée ? Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Ouberri.

**Mme l'échevine Ouberri :**

Merci madame la présidente. Ici, il s'agit principalement de la formation sensibilisation et initiation à la langue des signes désignée à nos agents de première ligne. Pour recevoir les personnes malentendantes, c'est hyper important d'avoir ce contact et de pouvoir communiquer avec la personne porteuse de cet handicap. C'est principalement ça. Bon, d'autres projets sont à l'étude via des appels à projets parce que voilà, comme vous le savez, nous travaillons sur base d'appels à projets pour pouvoir avoir des moyens de pouvoir réaliser, eh bien, je ne peux pas encore vous en parler ce soir parce qu'avec les services, on est occupé à écrire justement, à répondre à des appels à projets. Si on l'obtient, je reviendrai vers vous.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Est-ce que je ne pourrais pas vous suggérer mais je ne sais pas si l'argent permettrait, de permettre l'accessibilité du site aux personnes qui ont des problèmes, soit visuel, soit auditif. Il y a, il y a des possibilités maintenant d'adapter le site et je pense que ça vaudrait la peine monsieur l'autre échevin.

**Mme la Présidente :**

Vous parlez du site internet madame Evraud ?

**Mme Evraud :**

Exactement. Exactement. Très bien, merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur l'Echevin Mahy.

**M. l'échevin Mahy :**

Normalement, il était conçu dès le départ avec cette fonctionnalité. C'est ce qu'on a demandé à l'époque au prestataire qui l' a développé. Alors est ce que les changements des pages successifs ont apporté bien sûr son lot, s'est accompagné de cette accessibilité? Ça, je l'ignore. Mais normalement oui, c'est prévu dès le départ.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Van Leeckwyck, Echevin de l'informatique.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Oui, voilà. La technologie avance vite. Il y a beaucoup de changements. J'ai participé à un séminaire, le troisième œil je pense qui s'occupe aussi de ce genre d'activité et on a un peu discuté. On doit aussi revoir le site et donc tout cela sera ça pris en compte. Merci.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
35 votants : 35 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
35 stemmers : 35 positieve stemmen.*

*Abdellah Achaoui quitte la séance / verlaat de zitting.  
Rachid Ben Salah quitte la séance / verlaat de zitting.*

**6. GRH - Procédure de recrutement du Secrétaire communal - Relance d'une troisième procédure par mandat.- report du 31/08/2022**  
**HRM - Aanwervingsprocedure voor de gemeentesecretaris - Hervatting van een derde procedure via mandaat.- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Alors on vient sur la poursuite de notre difficulté à recruter un secrétaire communal. Vous dire qu'on n'est pas les seuls de Belgique à avoir cette difficulté. Ici, on vous propose de re fonctionner pour la troisième procédure avec le même système qu'on a eu pour la deuxième, c'est à dire un recrutement par mandat. Donc vous vous souvenez que, en première procédure, on avait eu des doutes et on aurait peut-être pu prendre le risque avec l'un des candidats qui était arrivé en lice si on avait pu avoir cette période de mandat et donc c'est la façon dont on a rectifié la chose entre la première et la deuxième procédure. Je vous propose qu'on continue de cette manière. C'est également les réflexions qu'on a eues avec le jury externe que l'on a choisi pour accompagner la procédure et qui est constituée de plusieurs secrétaires communaux et d'un receveur qui pratique la sélection en écrivant les questions selon le statut et en recevant les candidats. Voilà.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci Madame la présidente. Vous savez très bien que ce point me tient à cœur à plus d'un titre. Il faut quand même rappeler, chers collègues, que le secrétaire communal, c'est une fonction qui est extrêmement importante dans une commune. C'est la personne, le ou la personne qui est censé garantir le bon fonctionnement de la commune, s'assurer que la légalité soit respectée et qui normalement doit être au-dessus du politique et faire en sorte que la loi soit appliquée rien que la loi. Nous vivons ici à Molenbeek une péripétie sans fin. Ici, ce qui nous est proposé, c'est le troisième lancement d'un examen, la troisième fois qu'il y ait une demande pour lancer un examen externe avec un appel externe et interne. J'ai proposé une motion après que j'ai constaté de graves irrégularités dans la procédure pour faire en sorte, comme cela a été fait il y a quelques années avec l'ancien secrétaire communal, de passer par une procédure que la loi le permet, c'est à dire passer par une promotion, c'est à dire au sein de l'administration communale, identifier des personnes qui remplissent les obligations légales aussi bien en matière de niveau qu'en matière linguistique et que ces personnes puissent postuler à la fonction. Vous savez, nous avons à Molenbeek des gens d'une très grande qualité. D'ailleurs, ici même, au sein du conseil, à maintes reprises, ces personnes ont été mises en évidence et on a vanté leurs qualités.

Pourquoi est-ce que j'ai proposé cette piste de solution? C'est parce qu'on a constaté certaines tentatives de la part de la bourgmestre à vouloir favoriser certaines personnes. J'ai pu voir que lors du premier examen, par exemple, une personne qui occupe des responsabilités mais qui a aussi un engagement politique, la responsable des ressources humaines était secrétaire du premier jury. Cette personne a postulé comme candidat de secrétaire communal et ...

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, faites attention que je ne dois pas nous mettre en huis clos parce qu'elle là vous frôlez le huis clos.

**M. El Khannouss :**

Je ne cite pas de nom madame la bourgmestre et le public, mais aussi les membres du conseil communal ont le droit de savoir. Cette personne allait se faire évaluer par le jury auquel elle a appartenu, ce qui est unique en Belgique. Il n'y a aucune commune du royaume, que ce soit en Wallonie, en Flandre, ou à Bruxelles qui a procédé de la sorte. Il a fallu que je sorte publiquement pour dénoncer cette tentative. Il a fallu qu'il y ait un remous au sein du collège avec les partenaires MR qui se sont enfin réveillés pour dire que ça ne va pas, pour qu'on désigne un second jury. Des gens se sont présentés à ce deuxième examen et certains membres du conseil ici sont allés voir les examens, ont été voir les rapports et il y a des gens qui ont fait des très très bons résultats. Mais comme par hasard, comme par magie, lorsqu'ils arrivent devant le jury final présidé par vous, madame Moureaux, ils ne sont plus aptes. On dit qu'ils n'ont pas le niveau. On dit qu'il faut revoir et puis j'apprends que la bourgmestre demande qu'il faille revoir à la baisse le niveau, c'est à dire on leur faire un plus un égal deux pour devenir secrétaire communal, simplifier les choses. Moi, je m'interroge sur cette volonté de faire reculer.

Alors je rappelle, chers collègues, que la loi est très claire lorsque nous avons le départ d'un secrétaire communal, le collège a six mois pour désigner un remplaçant. Nous sommes

le 16<sup>e</sup> mois, donc nous sommes en défaut par rapport à la loi. Mais évidemment, visiblement, ça ne gêne que ma petite personne. Donc, aujourd'hui, on lance une troisième fois un appel à candidatures avec de nouveau et là, je suis intéressé par ce que vous tous, ici, au sein de ce collège, vous puissiez être attentif à faire en sorte qu'on ne se retrouve pas avec quelqu'un de hyper politisé au poste de secrétaire communal qui va détourner la tête lorsqu'on l'a connue dans le cadre des tapis rouges, dans d'autres dossiers qui ont défrayé la chronique, nous avons besoin de quelqu'un de compétent, de quelqu'un qui connaît la législation, de quelqu'un qui puisse servir les fonctionnaires de la commune et les Molenbeekois, pas quelqu'un qui est aux ordres de la bourgmestre et qui sert les intérêts de la bourgmestre. Ça nous ne voulons pas, je ne le veux pas et je me battrais jusqu'au bout avec ce que me donne comme arme le droit pour empêcher que cela se passe.

Pour ça, chers collègues, je reviens vers vous avec un amendement que je vais déposer aujourd'hui par rapport à cette proposition. Alors, Madame la bourgmestre, veuillez noter que j'ai un amendement par rapport au point six que je vais lire si vous le permettez. L'amendement que je propose est très simple. Le conseil communal décide de relancer la procédure de désignation du secrétaire communal par promotion interne. Après avoir lancé un appel à candidature début septembre ou fin septembre maintenant, parce que j'avais préparé ça, pour le précédent conseil communal, de cette manière nous pourrions désigner le ou le nouveau secrétaire communal ou la nouvelle secrétaire communale lors de la prochaine séance du conseil communal de fin septembre. Donc, je voudrais mettre ce point au vote et que chacun, en âme et conscience, choisit soit la transparence...

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, vous pouvez rester assis, il n'y a pas de souci parce que sinon on vous entend plus. C'est dommage pour ceux qui nous suivent.

**M. El Khannouss :**

Je vais donner le texte, madame la bourgmestre, pour que vous puissiez le soumettre au vote.

**Mme la Présidente :**

Oui, bien sûr, il n'y a pas de souci. Amenez-nous le texte. Maintenant je pense que vous avez largement épuisé votre temps de parole, mais amenez-nous le texte.

**M. El Khannouss :**

Oui mais c'est très important. On parle ici de l'avenir de la commune.

**Mme la Présidente :**

Mais je suis tout à fait d'accord avec vous que c'est très important.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Madame la bourgmestre, l'ambiguïté, les situations confuses, c'est votre tasse de thé, madame la bourgmestre. Encore une fois, on est devant un point ambigu. Un point sur lequel j'ai plusieurs remarques. Un point qui soulève aussi plusieurs questions.

Premièrement, vous avez envoyé un appel à candidature hier et c'est aujourd'hui que vous faites passer le point au conseil communal. Madame la bourgmestre, vous devez attendre la délibération du conseil communal avant de lancer la troisième sélection sinon, je ne vois pas l'utilité de faire passer un point à l'ordre du jour d'aujourd'hui. On ne va pas voter sur quelque chose qui a été déjà lancé. Je ne comprends pas en tout cas cette méthode de travail.

Deuxièmement, l'article 45 du statut administratif prévoit de passer d'abord par une promotion interne et ainsi donner la possibilité et la chance au personnel communal pour pouvoir en tous cas participer à une sélection en interne avant de passer à la sélection externe. Cette possibilité, vous l'avez rejetée, écartée alors qu'il y a un potentiel énorme au sein de notre administration. Exemple madame Aelbrecht, vous l'avez écartée alors qu'elle pouvait en tout cas passer par cette sélection interne. C'est dommage. Ceci dit, il y a eu par rapport à cet article 45 un précédent parce que je rappelle que le secrétaire communal précédent a été promu via cette méthode. Donc je ne vois pas pourquoi vous n'avez pas ouvert la possibilité de passer par cet article 45 et donc une promotion en interne.

Troisièmement, le statut administratif prévoit la mise en place d'un secrétaire communal six mois après la mise en pension du secrétaire précédent. On est un an et demi plus tard et aucun secrétaire n'a été sélectionné.

Quatrièmement, madame la bourgmestre, j'ai comparé les rapports et les justifications des deux sélections et je trouve que vous êtes contradictoire, contradictoire dans vos justifications entre la première sélection et la deuxième sélection. Par exemple, dans la première sélection, vous dites pour une personne qui a participé aux deux sélections, vous dites qu'elle a une bonne vue opérationnelle et dans la deuxième sélection pour cette même personne, vous dites qu'elle n'a pas de vue opérationnelle alors qu'elle a réussi très bien tous les examens, que ce soit dans la première sélection ou dans la deuxième sélection. C'est juste étonnant en tout cas de voir cette contradiction. En fait, c'est une contradiction, ce sont des remarques subjectives parce que c'est des remarques qui concernent que la partie jury et pas les examens écrits qui ont été passés, qui ont été en tout cas réussis très bien.

Pour conclure, Madame la bourgmestre, donc je pense que c'est un souhait de votre part de rejeter toutes les candidatures pour arriver à placer une personne, de votre entourage à un moment donné. Donc le temps nous le dira. Dans tous les cas, je pense qu'il est important d'être cohérent d'abord vis à vis de nous puisque vous avez envoyé une candidature sans l'aval du conseil communal d'aujourd'hui et ensuite être aussi cohérent avec les candidats et les candidates pour le traitement en les traitant en tout cas sur le même pied d'égalité. J'ai dit.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Je donne la parole à monsieur Eyllenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Oui, madame la présidente, je suis un petit peu embêté parce que du fait que nous avons déjà un délai qui court depuis si longtemps pour la vacance du poste je ne peux pas comprendre qu'il n'y ait pas eu la possibilité de trouver un candidat qui corresponde à la fonction. Quand j'entends mes collègues, je n'ai pas eu l'occasion d'aller vérifier les documents parce que je n'ai pas eu l'occasion de le faire mais c'était mon intention, qui font état de personnes qui auraient obtenu des résultats probants au niveau des examens qu'ils ont dû passer, que le seul élément qui les a fait éliminer, c'est éventuellement un entretien qui est toujours généralement très subjectif dans ce genre de situation, à partir du moment où on essaie de mêler la qualité avec les intérêts. Donc je ne comprends pas pourquoi aujourd'hui, vous n'avez pas encore pris la décision de nommer la personne qui était sortie en tête au niveau des examens précédents à partir du moment où elle correspondait au prescrit également concernant la connaissance des deux langues parfaitement. Donc voilà, je suis très surpris. Je ne jette pas la pierre à madame Aelbrecht, je sais qu'elle fait son travail correctement et que d'ailleurs si elle a les compétences que pour faire le devenir de notre secrétaire communal, personnellement, je n'y vois absolument aucune objection. La seule chose, il faut qu'à un moment donné, la décision soit prise de désigner la personne qui a été désignée par les examens qu'elle a passé et qui lui permettent d'obtenir ce poste. Voilà, je souhaiterais donc comprendre pourquoi, dans le cadre des entretiens qui ont eu lieu, qu'est ce qui a fait que vous avez rejeté ces candidatures? Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci.

Je donne la parole à madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Merci Madame la bourgmestre. Moi, je suis ravie en fait que ce mandat de secrétaire communal soit utilisé dans le cadre d'un mandat. Il s'agit quand même d'une responsabilité très haute, administrative, qui n'est pas sous le pouvoir politique mais qui lui est parallèle, en ce sens qu'un secrétaire ou une secrétaire communale est le garant de la législation d'une administration communale. J'ai juste une petite question parce que j'ai un problème technique avec le CIRB. Combien d'années dure ce mandat? J'aimerais bien savoir.

**Mme la Présidente :**

Donc la situation, elle n'est pas particulière chez nous, en réalité, elle est assez banale même. On a tout un nombre de secrétaires communaux ou de secrétaire adjoint qui sont faisant fonction dans toutes les communes bruxelloises. J'ai la liste, si vous voulez, je la tiens à votre disposition. Je peux compter. Je vais le faire dans un instant pour vous éclairer sur ce sujet-là. Donc on n'est pas du tout une exception. On a pas mal de communes qui font plus que trois tours et j'espère que nous avec trois tours, on aura suffisamment pour trouver parce que c'est effectivement une fonction, certains d'entre vous l'ont dit, extrêmement importante, mais c'est aussi une fonction extrêmement difficile. C'est une fonction où il faut à la fois être capable de mener une administration dans ses dimensions de leadership humain, de processus, d'architecture, mais aussi de donner des garanties juridiques. Donc, ce n'est pas pour rien que notre statut, et je pense que c'est judicieux et on n'a pas de proposition de

changer ça dans la situation dans laquelle on est aujourd'hui, notre statut prévoit que l'épreuve qui va sélectionner le secrétaire est une épreuve en trois parties et donc les deux premières parties sont éliminatoires et la troisième partie fait l'objet d'une cotation.

Alors effectivement, les deux premières parties sont éliminatoires et donc une série de personnes ont été éliminées et effectivement, certains ont réussi les deux premières parties puis n'ont pas satisfait à l'entretien oral. Pourquoi? Parce que ce ne sont pas du tout les mêmes choses qu'on visualise quand on a les personnes en face de soi et qu'on les soumet à des cas de gestion qui peuvent arriver à un secrétaire communal. C'est comme ça qu'on a fonctionné dans les deux jury que lorsqu'on leur demande d'énoncer des précis juridiques ou d'analyser une situation sous l'angle de la loi. Donc, il ne faut pas vous leurrer. Effectivement, certains réussissent les deux premières parties de l'examen parce qu'ils ont de bonnes connaissances en droit, mais sont incapables de gérer une situation dans la réalité de tous les jours.

Alors je veux quand même, parce que je sens qu'il y a des attaques personnelles très fortes chez certains d'entre vous, vous dire que je ne suis absolument pas seule dans ce jury, c'est bien le contraire. Donc le premier jury était constitué de quatre personnes. Le deuxième est constitué de cinq personnes. Ce sont des personnes de très haut niveau. Ici, on a deux secrétaires communaux, un receveur et une directrice de l'école d'administration publique et ce sont ces personnes-là qui vont créer les questions, toutes les questions. Moi, je ne les connais pas, ces questions. A aucun moment. Ils arrivent avec leurs questions et qui vont évaluer les candidats. Donc je pense qu'il y a là une méconnaissance de la façon dont ça se passe. Quant à l'épreuve orale, elle fait l'objet d'un examen par les syndicats et également lors de la dernière épreuve un autre membre du collège, qui n'est pas de ma formation politique, a assisté à cette épreuve. Donc ce n'est pas moi qui décide lors de cette épreuve et qui fait n'importe quoi. C'est bien un processus au cours duquel on cherche à déterminer un candidat qui a les bonnes qualités pour devenir secrétaire communal.

Alors, le premier intervenant, Mr El Khannouss demande si c'est illégal et il dit c'est illégal, j'en suis sûr. Mais non en fait. Donc en réalité, nous avons le devoir de définir qui est la personne qui est secrétaire communal. Mais ça peut être un secrétaire communal faisant fonction et donc c'est ce que nous faisons, tout comme les autres administrations communales qui le font. Donc il n'y a pas d'illégalité, il y a juste une difficulté à trouver la bonne personne et on en est là.

Alors quant à trouver la bonne personne, deux choses encore assez importantes. D'abord, dans notre statut figure l'article 21 ter. J'attire votre attention sur cet article. Cet article dit que le secrétaire communal est choisi après une épreuve de sélection. Donc c'est bien clair qu'on lui fait passer une épreuve de sélection qui est décrite par ailleurs. Donc on ne peut pas faire n'importe quoi. Quant à savoir si on peut le faire par simple promotion, ça c'est une question pour un juriste parce qu'à priori, en lisant l'article 21 ter et en lisant la manière dont est organisée dans notre statut l'épreuve, cela ne semble pas logique. Donc je pense qu'en réalité, la question de l'égalité serait plutôt dans votre proposition.

Pour terminer, quand bien même votre proposition serait légale, ce que je ne pense pas, il y aurait un contre sens total à travailler en promotion interne. Je vais expliquer pourquoi. En fait, le deuxième examen que nous avons fait a amené en lice pour l'entretien oral uniquement des candidats de l'interne et aucun de ceux-ci n'a satisfait. Donc faire maintenant un nouvel examen selon le même statut, puisque c'est notre statut, on y sera obligé, on y sera



tenu en fait, c'est probablement revoir les mêmes personnes dans la même situation. Je pense qu'aujourd'hui, il est vraiment vital pour notre administration de pouvoir ouvrir les candidatures et de pouvoir aller chercher quelqu'un de qualité, y compris à l'extérieur, sachant que ceci n'empêchera en rien quelqu'un de l'interne, par exemple madame Aelbrecht, si quelqu'un de l'interne qui n'a pas encore postulé souhaitait le faire, eh bien évidemment, il pourrait le faire.

J'ajouterai enfin que certains des candidats malheureux à la deuxième épreuve ont demandé à voir leur copie et, je pense, se préparent à préparer une troisième fois l'épreuve. Tout ceci est possible dans le cadre de ce que je vous propose aujourd'hui et donc je pense que la solution qui est proposée aujourd'hui, elle est légale et elle est souhaitable. Voilà, j'espère vous avoir convaincu.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Non madame la bourgmestre, vous ne m'avez absolument pas convaincu parce que c'est vous qui avez ouvert la porte de la suspicion. Vous n'avez pas répondu à un certain nombre de questions, enfin, je dirais comme d'habitude. J'ai évoqué le fait que vous avez accepté que la secrétaire du premier jury se retrouve candidate et soit évaluée par le même jury auquel elle a appartenu. C'est d'une violence en termes de transparence et ...

**Mme la Présidente :**

Ce qui est violent, c'est que vous répétez des choses qui n'ont pas eu lieu.

**M. El Khannouss :**

Non, non, ça a eu lieu. Je peux vous apporter...

**Mme la Présidente :**

Vous répétez des choses qui sont fausses et donc je n'ai pas à me justifier sur quelque chose qui est faux.

**M. El Khannouss :**

Arrêter de m'interrompre !

Justement, je veux venir avec une proposition. Non seulement c'est vrai...

**Mme la Présidente :**

Essayer de revenir avec un peu d'honnêteté intellectuelle dans vos débats.

**M. El Khannouss :**

D'ailleurs, il y a de nombreux membres de l'administration communale qui peuvent témoigner dans ce sens-là et je peux vous dire que si on va beaucoup plus loin je pourrais vous mettre face à vos contradictions et au fait que vous dites le contraire de la vérité.

Moi, la seule solution que je propose, c'est d'abord, elle est double. C'est d'abord évidemment mettre au vote cet amendement. Alors vous essayez de nous faire un exercice

ici pour tordre le coup à la base légale. Vous interprétez ça à votre sauce. Non ! Faire donner la possibilité à des fonctionnaires de passer par la voie de la promotion avec un petit examen et comme c'est indiqué dans l'amendement que je propose, c'est tout à fait légal contrairement à ce que vous dites. Ce que je propose, si vous voulez ramener la sérénité et vous voulez ramener la confiance dans le processus, c'est que vous démissionnez de la présidence de la Commission et mettez quelqu'un, un autre membre du collège ou quelqu'un qui est totalement neutre de l'administration. Je pense que ça rapporterait beaucoup plus de sérénité, de transparence et de confiance dans le processus que vous nous proposez aujourd'hui. Mais entre temps, je voudrais qu'on vote la proposition que je viens de faire, c'est à dire cet amendement, et chacun assumera ses responsabilités à la vue des explications que moi et mes collègues nous avons données par rapport à ce processus qui me semble être tout sauf transparent.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Merci Madame la bourgmestre. Madame la bourgmestre, je pense que l'article 45, comme je l'ai dit, vous permet de passer d'abord par la promotion interne. Parce que si vous avez ouvert cette promotion en interne, madame Aelbrecht aurait postulé à ce poste-là. Je ne vois pas pourquoi vous passez par l'externe sans passer par la promotion interne. Vous dites, madame la bourgmestre aussi que c'est normal. Dans les autres communes, toutes les autres communes passent trois tours, trois tours oui, je suis d'accord mais les candidats qui participent à ces tours ne réussissent pas les examens écrits et donc c'est normal qu'ils passent encore à d'autres sélections.

Alors dans le cas qui nous occupe, nous aujourd'hui ici dans notre administration, les candidates, les candidats qui ont participé à cette sélection, ils ont réussi les examens écrits, que ce soit dans la première sélection ou dans la deuxième sélection. Donc, ce qui est problématique, c'est votre jugement subjectif de la troisième partie, c'est à dire l'entretien oral. Donc franchement, vous devez faire attention à la légalité de cette sélection. J'attire votre attention, j'attire l'attention des conseillers communaux par rapport à cette troisième sélection. Voilà.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci Madame la Présidente. Je tiens quand même à vous rappeler qu'au niveau de l'article 69, il est effectivement prévu dans la nouvelle loi communale qu'un secrétaire puisse se désigner dans le cadre d'un mandat qui lui est conféré. Ce mandat aura une durée de huit ans et c'est le conseil communal qui détermine à ce moment-là quels seront les objectifs qui doivent être atteints par le secrétaire communal et donc ça c'est une prérogative du conseil communal. Donc nous avons très bien la possibilité de le faire sur base des candidatures que vous avez déjà reçues et qui ont réussi leur examen. Ça c'est la première chose.

La deuxième chose et là je rejoins dans ce cadre-là, Monsieur El Khannouss, concernant votre présence au sein du comité de sélection, je tiens aussi à vous rappeler qu'il existe un comité de direction au niveau de la commune, que ce comité de direction est composé exclusivement de personnel communal à l'exclusion de tout personnel politique et que toute désignation de secrétaire communal ou de receveur doit être présentée à ce comité de direction qui a la possibilité d'accepter ou de refuser la désignation. Donc, j'espère que dans ce cadre-là, c'est effectivement comme cela que ça se passera ou que cela se passe, puisque c'est une des prérogatives de l'administration de pouvoir ce gérer en interne sans que le politique n'intervienne dans ces décisions. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Eylenbosch.

Alors avant de mettre au vote le point lui-même, je vous lis une nouvelle fois l'amendement. Attendez parce que, Mr El Khannouss, votre amendement, il remplace le décide qui est proposé ? D'accord. Je lis l'amendement de Monsieur El Khannouss. « Le conseil communal décide de relancer la procédure de désignation par promotion interne après avoir lancé un appel à candidatures début septembre. De cette manière, nous pouvons désigner le ou la nouvelle secrétaire communale lors de la prochaine séance du conseil communal de septembre ! »

Je sou mets cet amendement au vote.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*L'amendement déposé par Monsieur El Khannouss est rejeté par 23 votes négatifs, 9 votes positifs et 1 abstention.*

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 23 votes positifs, 7 votes négatifs, 3 abstentions.*

*Het amendement neergelegd door de heer El Khannouss wordt verworpen met 23 stemmen tegen, 9 stemmen voor en 1 onthouding.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 23 positieve stemmen, 7 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

*Abdellah Achaoui entre en séance / treedt in zitting.*

**7. GRH - Règlement de travail - Annexe 2 relatif aux congés - Modification du congé exceptionnel pour cas de force majeure (congé social).- report du 31/08/2022**  
**HRM - Arbeidsreglement - Bijlage 2 betreffende de verloven - Wijziging van het buitengewoon hoogdringend verlof (sociaal verlof).- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Je voudrais vous parler d'un point qui est important pour les travailleurs. Il s'agit d'une modification en ce qui concerne la manière de pouvoir bénéficier du congé exceptionnel pour cas de force majeure le congé social. Les syndicats souhaitent qu'on étende le congé social, sachant qu'il était possible pour nos travailleurs de prendre un congé social lorsqu'un des membres du ménage habitant sous le même toit souffrait d'un problème de santé. Il a été décidé que, c'est la proposition qui vous est faite, nous avons comme proposition au niveau

du collège de pouvoir étendre ceci aux membres du premier degré, donc parents ou enfants, mais qui n'habitent plus sous le même toit. La logique étant qu'à certains moments, on peut être attiré à s'occuper de la maman ou de l'enfant qui est malade, même s'il n'habite pas sous le même toit. Voilà ce qui vous est proposé.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**8. GRH - Statut pécuniaire - Nouvelles échelles barémiques à la suite de l'accord sectoriel 2021-2025- report du 31/08/2022**  
**HR - Geldelijk statuut - Nieuwe weddeschalen ten gevolge van het sectoraal akkoord 2021-2025- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Donc, vous savez que le comité C, le comité régional qui se penche sur le statut et l'évolution de carrière des employés communaux au niveau régional, a conclu un accord sectoriel 2021 - 2025 qui s'appelle le protocole 2021.1 et qu'il y a une mise en place progressive de nouvelles mesures pour nos agents. Nous avons décidé le 24.11. 2021 de pouvoir accepter ce que la circulaire régionale nous demandait de faire et les évolutions barémiques doivent être intégrées dans nos échelles. Les échelles changent et elles changeront encore en 2023 et en 2025. Donc nous devons ici changer la première biennale pour le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Nous avons une augmentation des échelles des niveaux A et B qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et on ajoutera une deuxième biennale le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**9. Affaires juridiques - Confirmation l'ordonnance de police concernant le périmètre du Stade Edmond Machtens en matière de sécurité lors des matchs de football saison 2022-2023.- report du 31/08/2022**  
**Juridische zaken - Bevestiging politieverordening betreffende de perimeter van het Edmond Machtensstadion met betrekking tot de veiligheid tijdens voetbalwedstrijden van het voetbalseizoen 2022-2023.- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit de confirmer l'ordonnance que j'ai prise de police concernant le périmètre autour du stade Machtens en matière de sécurité lors des matchs de football de la saison 2022-2023. Comme vous le savez, notre cher club de football le RWD en 2022-2023 évolue en division un B et donc c'est une division supérieure à ce qu'on avait connu non pas l'année passée mais les années précédentes et comme l'année passée, la majorité des rencontres sont en fait classées soit à risque élevé ou à risque très élevé. Donc on a des supporters interdits de stade, interdits de stade de petite durée de longue durée et avec la police et les

responsables du club On a évoqué l'idée de pouvoir aussi étendre l'interdiction de stade 5 h avant le match et jusqu'à 5 h après le match dans un périmètre autour du stade, afin de diminuer les risques de problèmes autour du stade ces jours-là. Donc c'est la même ordonnance que l'année passée et j'espère que vous la soutiendrez également. C'est un dispositif qui fonctionne bien, qui aide notre police à y voir clair et le club à pouvoir pratiquer la compétition avec une meilleure sérénité. J'espère que la saison se passera bien pour eux.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**10. Bibliothèque néerlandophone - De Boekenmolen - Convention - Affiliation à base de données Brussels.- report du 31/08/2022  
Nederlandstalige bibliotheek - De Boekenmolen - Overeenkomst - Aansluiting bij erfgoedbank Brussel.- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Garcia Fernandez, Echevine.

**Mme l'échevine Garcia-Fernandez :**

Chers collègues. Alors, comme vous le savez sans doute, la politique culturelle néerlandophone est le fruit d'un partenariat entre trois associations, c'est à dire le Vaartkapoen, la culture néerlandophone et la bibliothèque néerlandophone. Alors, ces trois partenaires et moi-même, nous souhaitons nous inscrire, comme l'ont fait avant nous huit autres communes dans la base de données du patrimoine immatériel bruxellois. C'est pour ça d'ailleurs que je présente le point ce soir pour avoir votre accord.

Comment ça va fonctionner concrètement? Donc, tout Molenbeekoïse qui aurait envie de partager un souvenir, une photo, une dia, une histoire familiale qu'il considère être important pour le patrimoine bruxellois, le patrimoine néerlandophone peut se rendre à la bibliothèque néerlandophone avec ses photos ou ses dias ou autres documents quelconques qu'il considère utiles pour pouvoir promouvoir la culture néerlandophone par exemple. Il se rend donc à la bibliothèque. Il remet les documents à la bibliothèque et une administrative de la bibliothèque va les scanner. Alors il a plusieurs possibilités. Il va signer un document dans lesquels il donne l'autorisation de diffusion des documents qu'il aura laissé à la bibliothèque, qu'il aura confié la bibliothèque. Je précise que les documents originaux lui seront bien entendu remis et une autre possibilité est de le faire de façon tout à fait anonyme. Ensuite, ces documents sont envoyés à la VGC et c'est la VGC qui détermine si ces documents ont vraiment une utilité patrimoniale pour la collectivité Et alors, à ce moment-là, et seulement à ce moment-là, ces documents sont placés dans la base de données dont je viens de vous parler.

Alors que dire encore que l'ensemble des Molenbeekoïse pourront bien sûr consulter cette base de données. Il suffit de s'inscrire au niveau de la bibliothèque néerlandophone et ils pourront même les consulter à partir de chez eux. Ils pourront consulter les documents, pas

uniquement les documents qui ont été remis à Molenbeek, mais les documents de l'ensemble des huit autres communes qui participent à cette base de données.

Alors, je vais encore vous parler du prix. Le prix est de 750 € par an et nous avons décidé, avec nos deux autres partenaires, que ce montant de 750 € serait pris en charge par le service de la culture néerlandophone.

Voilà, j'ai dit. Si vous avez des questions, je suis à votre disposition. Je voudrais encore dire que je suis très, très fière de pouvoir participer à cette base de données au même titre que huit autres communes avant nous.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

**Mme. Gilles Goris :**

Je pense que c'est un très beau projet, donc que l'on soutiendra certainement. J'en profite pour faire passer un petit message par rapport à la Communauté flamande. Je pense que parfois ils se sentent un peu le parent pauvre et donc je ne peux que faire, qu'inviter à être attentif à ces services et à cette communauté qui parfois se sent un peu moins bien soutenue va-t-on dire. Donc merci pour ce que vous ferez pour les soutenir.

**Mme l'échevine Garcia-Fernandez :**

Dank U vriendelijke mevrouw Ann Gilles Goris. Ik heb alles in het frans verteld. Dat is een gewoonte maar normaal gezien moest ik dat in het Nederlands zeggen dus sorry voor de mensen die hier Nederlandstalig zijn. Excuseer mij.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**11. Département Education - Approbation d'une convention entre l'administration communale et l'Asbl AJM (Association de la Jeunesse Molenbeekoise) pour l'occupation de locaux de cours à l'Institut Edmond Machtens, Enseignement Communal de Promotion Sociale.- report du 31/08/2022**

**Dienst Onderwijs - Goedkeuring van een overeenkomst tussen het gemeentebestuur en de AJM (Association de la Jeunesse Molenbeekoise) voor de ingebruikneming van klaslokalen in het Edmond Machtensinstituut, Enseignement Communal de Promotion Sociale.- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Madame la présidente, je me demandais combien d'élèves sont aidés à peu près. On ne demande pas à l'unité près, mais est-ce que pour avoir un ordre de grandeur du nombre de jeunes qui peuvent être aidés, peut-être même généralement dans la commune dans ce cadre-là?

**Mme la Présidente :**

Je vais vous proposer de vous répondre par écrit. Je n'ai pas cette information ici. Vous parliez de cette association en particulier ou en général.

**Mme Evraud :**

Peut-être en général.

**Mme la Présidente :**

En général c'est extrêmement compliqué de le savoir parce qu'il y a beaucoup d'initiatives privées également, sur lesquelles nous n'avons pas de regard. Mais je vais vous donner les chiffres de l'association. D'accord ?

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**12. Enseignement francophone - Enseignement communal - Approbation d'une convention entre l'Administration communale, l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle, également appelé Bruxelles Formation, et la Mission locale de Molenbeek, pour l'organisation par l'Institut Machtens, enseignement communal de promotion sociale, d'une action de formation en technique de vente et néerlandais commercial», à l'attention d'un public en insertion socio-professionnelle - Formations cofinancées par Bruxelles Formation.- report du 31/08/2022**

**Franstalig onderwijs - Gemeentelijk onderwijs - Goedkeuring van een akkoord tussen het gemeentebestuur, het Brussels Instituut voor Franstalig Beroepsonderwijs, en la Mission Locale de Molenbeek, voor de organisatie door het Machtensinstituut, een gemeentelijke school voor sociale promotie, van een opleiding in verkooptechnieken en "commercieel Nederlands", gericht op een groep personen in sociale en beroepsintegratie - Opleidingen medegefinancierd door Brussels Training - uitstel tot 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Oui c'est de nouveau moi. J'aurai bien voulu vous demander si on travaille avec des entreprises demanderesses et est ce qu'il y a des mutations dans les entreprises qui demandent tel ou tel formation ?

**Mme la Présidente :**

Alors à nouveau, vous posez une question qui sort largement en fait du point et donc je propose qu'on regarde Monsieur l'échevin de la Mission locale. Tu sais déjà répondre ? L'échevin va déjà vous vous donner une réponse. Merveilleux! Merci Monsieur l'échevin Gjanaj.

Je donne la parole à monsieur Gjanaj.

**M. Gjanaj, Echevin :**

Ici, c'est une formation sur la vente. Donc c'est pour le commerce et en fait c'est la troisième priorité au niveau des formations et de l'emploi mais elle est très importante et c'est des formations qui permettent de pallier à une série de problèmes qui ont été constatés par rapport à ce public-là. C'est surtout par exemple sur la langue néerlandaise, etc., le bilinguisme, sur les formations, sur l'accueil, etc. et sur les droits et devoirs des employés dans ce secteur-là. C'est vraiment adapté pour ce secteur qui est quand même un secteur pas très facile pour les demandeurs d'emploi et c'est vraiment une formation qui est spécialement dédiée à ce genre de à ce secteur-là.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme. Evraud :**

Merci. Je peux aussi vous demander, est ce que ce ne serait pas imaginable, par exemple, de faire des formations de concierges parce qu'on se rend compte que dans pas mal de copropriétés, on a des problèmes de concierge et même au logement molenbeekoïse, je crois, et que ce serait bien d'avoir des gens qui sont formés à ce travail-là. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur l'échevin Gjanaj.

**M. Gjanaj, Echevin :**

Je prends note, mais on a quand même pas mal de formation ici à Molenbeek formation et à la Mission locale qui sont qui sont quand même assez... Ce sont des formations par exemple de valet de chambre dans l'horeca, etc. Ce sont des formations qui sont quand même importantes, surtout qu'il y a des demandes dans ce secteur-là et par ailleurs Bruxelles Formation, comme vous le savez, a une panoplie de formations assez importantes pour que nous ne nous spécialisation pas, nous ici dans celle-ci. Mais bon, je prends note, je transmettrai.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*



*Catherine Moureaux quitte la séance / verlaat de zitting.  
Amet Gjanaj préside la séance / zit de zitting voor.*

**13. Relations Internationales - Programme de Coopération Internationale Communal (CIC) - Projet de Coopération Internationale communale avec la municipalité de Mbour au Sénégal - signature de la convention de partenariat tripartite 2022-2026.  
Programma voor Gemeentelijke Internationale Samenwerking (GIS) - Project voor gemeentelijke Internationale Samenwerking met de gemeente Mbour in Senegal - Ondertekening van een tripartiete partnerschapsovereenkomst 2022-2026.**

---

**M. le Président, Amet Gjanaj :**

Je donne la parole à madame l'Echevine Schepmans.

**Mme l'échevine Schepmans :**

Je vais vous présenter, je dirais brièvement, la convention de partenariat entre la commune de Molenbeek-Saint-Jean, la municipalité de M'Bour qui se situe au Sénégal, et Brulocalis. C'est une convention comme celle qui vous a été présentée en ce qui concerne le partenariat avec la commune de Mokrisset au Maroc.

Alors le programme du Sénégal, qui existe depuis de nombreuses années, puisqu'il a été lancé en 2007, vise le renforcement des collectivités territoriales sénégalaises afin qu'elles puissent accompagner au mieux le développement économique local de leur territoire, en particulier à travers un bureau de développement local. Ce bureau de développement local qui a été mis en place et équipé grâce à l'appui de la commune de Molenbeek dans le cadre de ce partenariat, est très important. En effet, cela a permis, par exemple à Mbour de capter des ressources financières provenant de programmes nationaux propres au Sénégal. Et il ne faut pas oublier que l'un des objectifs des programmes de coopération internationale communale est justement d'assurer l'autonomisation de ces localités afin justement de ne plus dépendre d'aides extérieures. Et à cet égard, de l'avis même de Brulocalis, Mbour est sur une bonne voie. Alors, outre la création de ce bureau de développement local, de nombreux projets ont pu être également mis en place depuis 2007. Et je vais vous en citer quelques exemples, tels que la création d'une coopérative de femmes transformatrices, la création d'une pépinière communale, la redynamisation des 27 conseils de quartier et la création de quinze autres. De nombreuses formations qui concernent les fonctionnaires mais aussi les hommes et les femmes politiques, l'achat de matériels divers pour renforcer les capacités des fonctionnaires dans leur travail quotidien, la création d'un site web, l'avance sur le relevé cadastral de la commune, le soutien au comité de protection des enfants, le soutien aux commerçants et aux citoyens, notamment à travers la crise du Covid, et aussi un forum économique pour relancer l'économie suite à cette crise.

Alors, pour le programme de 2022 - 2026, il a été convenu avec Mbour et Brulocalis de poursuivre les efforts pour renforcer les stratégies en vue d'augmenter les recettes de la localité et donc un autre axe qui va être développé à l'occasion de ce nouveau programme et que je pense tout à fait intéressant pour Mbour, c'est le développement et le financement de microprojets. Et dans cet objectif, un fonds communal de développement local a été mis en place déjà en 2021 avec le financement de Brulocalis, mais aussi une participation directe de la ville elle-même. Et donc la banque sénégalaise met à disposition 60.000 € et elle utilise un fonds de garantie. Elle utilise l'investissement initial de 30.000 € qui est justement donné par Brulocalis dans le cadre de ce partenariat. Et donc cet argent va servir à financer des projets de groupements d'habitants qui sont, selon leur profession. Donc véritablement, dans ce nouveau programme, l'idée est de favoriser les coopératives plutôt que des projets individuels.

Et l'idée est également de mettre l'accent sur les femmes afin qu'elles puissent bénéficier de ces microcrédits. Voilà, je pourrais encore continuer parce qu'il y a, il y a beaucoup de projets qui sont mis en place ou qui sont poursuivis. Et donc ont, comme j'ai insisté sur la formation des agents et il y a évidemment un monitoring qui est mis en place afin de pouvoir véritablement suivre les facteurs de réussite et les renforcement de capacités.

Alors en pour 2022 et 2023, il y a également un projet tout à fait intéressant. C'est la création d'espaces marchands modernes pour la vente de fruits et légumes, produits locaux qui sont là aussi transformés par des femmes et des personnes qui sont en situation de handicap. Et il y a une cinquantaine de points qui sont créés dans la ville à des endroits très fréquentés. Et donc, dans les prochaines années, le travail de soutien au travail des femmes sera poursuivi, de même que la production d'arbres, puisque la pépinière est aussi un des projets importants de ce partenariat. Et donc le souhait est évidemment qu'on puisse valoriser le système de collecte des ressources financières de la municipalité et la modernisation des outils de gestion. Et donc, il y a un budget de près de 160 000 € qui est octroyé via Brulocalis pour mettre en place ces projets dans la phase 2022 - 2026 à Mbour. Voilà une présentation de cette convention et de ce partenariat avec le Sénégal, Brulocalis et Molenbeek.

**M. le Président, Gjanaj :**

Merci Madame Schepmans! Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Oui, très brièvement, en lien avec le débat qu'on a eu il y a quelques temps sur un autre partenariat. Je croyais avoir compris que vous étiez plutôt favorable à ce que la transparence et de ce genre de projet soit aussi garanti pour tous les citoyens concernés, molenbeekoïses ou par exemple, de ressortissants sénégalais qui aimeraient bien pouvoir venir consulter les documents. Je trouve dommage que ça n'a pas été explicité dans le document. Comme je l'ai dit la fois passée très concrètement, on parle des feuilles de route, fiches signalétiques, les personnes relais ou ressources quelque part, normalement cette fiche signalétique au moins, peut-être même les feuilles de route, je ne sais pas exactement au niveau du timing, devaient être déjà connues et annexées au projet ici, ce qui n'est pas le cas. Voilà. Y compris les annexes qui sont mentionnées dans la convention et dont on dit dans la convention : font partie intégrante de la convention, toutes les annexes. Mais il n'y a annexe dans la convention, ni dans le BOS. Donc je voudrais vraiment demander que vous ne répétiez pas les mêmes erreurs du précédent projet et que vous garantissiez réellement que tous les documents soient disponibles déjà pour les conseillers. Et puis est-ce que oui ou non vous êtes d'accord que ce document soit aussi disponible pour les citoyens et pas juste mis à disposition de Brulocalis, ce qui n'est pas la même chose au niveau de l'accessibilité.

**M. le Président, Gjanaj :**

Merci Monsieur De Block. Madame Schepmans, vous voulez répondre.

**Mme l'échevine Schepmans :**

Mais donc justement, puisque vous parlez de Mokrisset puisque là aussi le projet avait été présenté au conseil communal et que vous aviez soulevé quelques difficultés, nous avons évidemment demandé des explications par rapport aux éléments que vous avez signalés. Et le maire de Mokrisset nous a fourni des explications relatives au marché et à la plaine de jeux. Il nous a fourni à nous et à Brulocalis et nous examinons actuellement le bien fondé des réponses qui nous ont été données par Mokrisset. Mais il nous semble, au stade actuel, que ces explications soient correctes et la proposition qui est faite, c'est qu'une section réunie se tienne avec Brulocalis qui suit ce dossier, avec le partenariat avec le Maroc et avec le Sénégal

depuis des années. Ce serait vraiment l'occasion pour eux de poser des questions plus techniques et tout à fait précises sur ces feuilles de route pour ces deux partenariats. Et je précise en ce qui concerne la plaine de jeux, puisqu'on avait constaté une surexploitation de ceux-ci dès leur installation, Morisset s'est engagée à déplacer ces jeux à ses frais et à les mettre dans un lieu qui soit plus surveillé. Et donc, je peux vous assurer que Brulocalis est tout à fait vigilante et a l'expertise nécessaire pour suivre ces différents dossiers. Pour les annexes, bien, je ferai le nécessaire pour qu'elles puissent être consultées comme tout document, tout document de la commune, si on en fait la demande. Et je pense que les citoyens, s'ils en font de manière officielle, la demande, peuvent également à mon sens, les consulter.

**M. le Président, Gjanaj :**

Merci madame Schepmans, madame Kalimbiriro.

**Mme Kalimbiriro :**

En fait, je voulais juste savoir si une fois que vous avez lancé le projet, vous vous aurez un droit de regard ? Il y aura un suivi ? Parce que moi, je viens de là et je suis ici et je viens de là. Je vois les projets qu'on lance. C'est toujours de bonne foi. Vous vous formez les gens et puis vous disparaissent et après on ne sait plus rien de qui se passe. Il n'y a pas de suivi, vraiment, il faut qu'il y ait un suivi. Et puis être sûr que ça a un impact parce que ça ne sert à rien de lancer un truc, croire que ça va développer. Et après on se tait. Est ce qu'il y aura un suivi s'il vous plaît?

**M. le Président, Gjanaj :**

Merci madame Kalimbiriro. Monsieur Bacart.

**M. Bacart :**

Bonjour Madame l'échevine. Bon Mbour est une grande cité. Et sauf oubli de ma part, vous n'avez pas parlé du rôle des enfants dont on a longuement parlé au début de la séance et elle est coupée en deux par une route à cinq bandes. Et je vous assure que si on y passe tous ensemble, le conseil communal va un petit peu diminuer. Et donc je me demande si dans les projets, il y a quelque chose qui est prévu parce que ces enfants sont obligés de passer cette fameuse route qui n'a pas de feux rouges, qui n'a pas de passages piétons et je vous assure, c'est épouvantable. Et deuxième chose, est-ce que dans vos projets pour Mbour qui est quand même une grosse cité, est-ce que vos collaborateurs ont une idée, parce que ce que j'ai vu, c'est un puits tout sec. Et ce n'est pas cette année que ça a été beaucoup mieux où il y avait 10.000 personnes qui ne trouvaient pas de l'eau. Est-ce que dans les projets, il y a quelque chose qui pourrait être prévu par vos partenaires de façon à protéger les enfants et donner un peu à boire aux gens? Je vous remercie.

**M. le Président, Gjanaj :**

Merci Monsieur Bacart. Madame Schepmans.

**Mme l'échevine Schepmans :**

Je voudrais vous rassurer. Ce sont des partenariats qui existent depuis des années. Le partenariat avec Mbour existe depuis 2007 et évidemment qu'il y a un suivi de la part de Brulocalis par rapport aux projets qui sont réalisés parce que sinon, ça n'aurait évidemment aucun sens de pouvoir les faire. Et je veux dire, il y a d'autres communes bruxelloises qui ont des partenariats via Brulocalis dans le cadre d'une coopération. Il faut surtout insister que nous ne sommes pas là, que le partenariat n'implique pas de faire des travaux. Le partenariat, c'est

un projet de développement local, ce qui est essentiel. Donc c'est pour ça qu'on travaille surtout sur l'émancipation et sur des projets locaux à caractère si possible économiques ou de formation. Donc, ce n'est pas dans le cadre d'un partenariat d'aller faire des travaux importants. Ce n'est pas dans cet esprit-là qu'existe ce partenariat. Et en ce qui concerne le suivi, je peux vous assurer qu'il est bien présent. Et c'est pour ça que j'ai proposé à Brulocalis de présenter ces deux partenariats, de présenter sa politique pour justement que vous puissiez bien comprendre qu'évidemment, ce sont des partenariats qui s'inscrivent dans le temps, qui existent depuis plusieurs législatures à Molenbeek. Aujourd'hui, j'ai en charge ces relations internationales. Mais précédemment, c'était Monsieur Ikazban et Monsieur El Khannouss. Donc c'est dans la continuité que nous agissons pour ces projets.

**M. le Président, Gjanaj :**

Merci madame Schepmans.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**14. Mobilité - Police de la circulation routière - Règlement général complémentaire - Modifications.- report du 31/08/2022**  
**Mobiliteit - Politie op het wegverkeer - Aanvullend algemeen reglement - Wijziging-uitstel van 31/08/2022**

---

**M. le Président, Gjanaj :**

Ah Madame Evraud , excusez-moi! Oh là là là, ça c'est vraiment ça, c'est un crime. Excusez-moi, je vous en prie madame.

**Mme Evraud :**

En fait, je voulais vous demander de faire attention parce qu'on a eu la surprise dans notre boulevard et devant chez nous, un immeuble de 1.000 personnes quand même, de voir deux bornes électriques juste devant l'entrée. Donc ça veut dire que le chargement/déchargement des personnes est difficile dans la mesure où il y a une place handicapée juste à côté. Donc, on doit nécessairement se mettre plus loin, donc de faire très attention puisqu'il y a des programmes d'installation de bornes, de ne pas les mettre dans des endroits où le chargement des personnes, devant les homes ou les endroits comme ça.

**M. le Président, Gjanaj :**

Merci madame Evraud.

Monsieur Achaoui.

**M. l'échevin Achaoui :**

Je vous remercie madame Evraud pour la remarque et bien évidemment comme d'habitude, envoyez-moi simplement un courriel précis avec la problématique. Ici, il s'agit d'un règlement de police de sécurité routière avec toutes les modifications qui s'opèrent quand il y a des changements de sens, des déplacements, et cetera. Donc ça ne rentre pas directement en lien avec ce point-ci. Mais j'entends fortement votre demande et je pense que dès demain,

si vous m'envoyez les précisions, j'analyserai la chose avec beaucoup de rigueur. Je vous remercie.

**M. le Président, Gjanaj :**

Merci Monsieur Hasnaoui.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 30 votes positifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 30 positieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**15. Propriétés communales - Logements intergénérationnels, Quai de l'Industrie 79-81 - Mandat de gestion de l'asbl la Mais - Avenant n°1- report du 31/08/2022**  
**Gemeentelijke eigendommen - Intergenerationele woningen, Nijverheidskaai 79-81**  
**Beheersmandaat van de vzw "La MAIS" – Aanhangsel nr 1- uitstel van 31/08/2022**

---

**M. le Président, Gjanaj :**

Je donne la parole à Monsieur Mahy.

**M. l'Echevin Mahy :**

Et merci. Un petit rappel. Ici, on formalise le mandat de gestion qui a été voté il y a un an, puisque la réception des logements, c'est passé le 12 juillet et en juillet et août, les personnes, les locataires ont investi les lieux. Il s'agit de, pour rappel, huit logements qui sont répartis en un studio en trois une chambre en deux chambres en un trois chambres et un quatre chambres. Et tout ceci, toute cette occupation du bâtiment est le fruit d'une gestion conjointe entre, bien sûr, la MAIS et trois autres associations que sont le CMO, Convivium et Un toit deux âges. Nous avons encore une quatrième association, Bonne vie, que vous connaissez tous, qui fait un accompagnement énergétique, et c'est bien le moment de le faire, des occupants. Parce que aussi, c'est un bâtiment passif qui demande d'acquérir certains usages de vie spécifiques à ce lieu. Le lieu, on laisse le temps à ces personnes d'occuper les logements et nous prévoyons bien sûr une inauguration, visite des lieux. Vous recevrez à cet effet, en tant que conseiller bien sûr, une invitation pour voir ce beau bâtiment tout neuf qui se trouve, je le rappelle, à côté de la Halle Libelco.

**M. le Président, Gjanaj :**

Voilà, merci Monsieur Mahy pour cet excellent projet.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 33 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

*Catherine Moureaux entre en séance / treedt in zitting.*

*Catherine Moureaux préside la séance / zit de zitting voor.*

**16. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier Durable Etangs Noirs - Actions 3.2 'ISP Commerce Labocompétences Vente', 3.3 'Accompagnement scolaire 12-21 ans' et 3.4 'Rénovation R+' - Approbation des conventions- report du 31/08/2022**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Zwarte Vijvers - Acties 3.2 'SPI Handel Labocompetenties Verkoop', 3.3 'Schoolbegeleiding 12-21 jaar' en 3.4 'Renovatie R+' - Goedkeuring van de overeenkomsten- uitstel van 31/08/2022**

---

**M. le Président, Gjanaj :**

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Vous savez que le contrat de quartier Etangs Noirs a commencé cette année, cet été après l'approbation par le gouvernement. Ici, ce sont des premières conventions qu'on signe pour pouvoir obtenir les fonds promis de la Région pour lancer les trois projets dont il est question ici dans cette délibération, donc, c'est plutôt une formalité pour pouvoir commencer les démarches pour lancer ces actions.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*34 votants : 34 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**17. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier Durable "Etangs Noirs" 3.1 Chaîne de placettes conviviales (Carpe) - Acquisition du bien sis rue d'Ostende 42 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Approbation- report du 31/08/2022**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract "Zwarte Vijvers" - 3.1 Keten van gezellige pleintjes (Karper) - Aankoop van het goed gelegen te Oostendestraat 42 -1080 Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring- uitstel van 31/08/2022**

---

**M. l'Echevin Van Damme :**

Le point suivant s'inscrit dans le même ordre d'idées. C'est-à-dire, on est toujours dans le contrat de quartier Etangs Noirs. Mais c'est quelque chose de beaucoup plus concret et qui intéresse aussi très fort ma collègue de la Propreté. Parce que c'est votre autorisation pour pouvoir acheter une parcelle, une parcelle constructible qui se trouve rue d'Ostende 42 et qui pour le moment appartient à un privé, mais il y a beaucoup de dépôts clandestins qui se font. En principe, nous ne pouvons pas intervenir. Ma collègue Echevine le fait quand même parce que c'est un endroit très, très problématique. Et donc le but, c'est d'acheter cette parcelle et d'en faire une placette verte dans le cadre de ce contrat de quartier. Et donc nous demandons votre autorisation pour procéder à la négociation pour pouvoir acheter cette parcelle.

*Mme Moureaux reprend la présidence de la séance.*

*Mme Moureaux hervat het voorzitterschap van de zitting.*

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**18. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier Durable Etangs Noirs - Actions 3.5 Appel à projets 'Un quartier convivial' et 3.6 Appel à projets 'Un quartier durable' - Approbation des règlements- report du 31/08/2022  
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Zwarte Vijvers - Acties 3.5 Projectoproep 'Conviviale wijk' en 3.6 Projectoproep 'Duurzame wijk' - Goedkeuring van de reglementen.- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente, Catherine Moureaux :**

Je donne la parole à M. Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui donc ce sont deux appels à projets qui s'inscrivent également dans le contrat de quartier durable, ce sont des actions socioéconomiques qui visent à renforcer l'implication des Molenbeekoïses dans leur quartier. Et donc pour deux projets différents, un pour la cohésion, la tranquillité et d'autre part, le développement durable. Et donc ces deux appels à projets que nous voulons lancer, mais pour ce faire, nous devons d'abord approuver les règlements pour ces appels et donc nous vous demandons l'approbation de ces règlements.

**Mme la Présidente :**

C'est fort attendu. Dans le quartier, on a déjà des candidats, on a beaucoup, beaucoup de gens qui participent à l'assemblée générale de quartier, qui manifestent l'intérêt pour ce dispositif.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**19. Département Infrastructures et Développement urbain - Contrat de Quartier Durable "Etangs Noirs" R4 Parc Courtrai-Ostende - Acquisition des biens sis rue de Courtrai 47-49 et rue d'Ostende 74 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Approbation- report du 31/08/2022  
Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract "Zwarte Vijvers" - R4 Park Kortrijk-Oostende - Aankoop van de goederen gelegen te Kortrijkstraat 47-49 en Oostendestraat 74 -1080 Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring-uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Alors après on est sur toujours dans les suites du contrat de quartier Etangs Noirs, et cette fois pour l'acquisition de deux biens rue de Courtrai, 47 49 rue d'Ostende 74. C'est en fait un traversant, Monsieur Van Damme, allez-y.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Je pense que vous en aviez parlé au début. C'est dans le cadre du CACI, donc c'est ce projet-là.

**Mme la Présidente :**

Ce sont les contrats d'îlots et donc c'est un endroit où on va établir un parc supplémentaire, donc débâter. C'est vraiment important à cet endroit-là, pour faire un endroit vert. Et alors, on a l'occasion aussi de mettre un équipement et on va venir avec une proposition d'un équipement nouveau qui n'existe pas dans le quartier, qui va pouvoir surtout être à disposition des jeunes, on va dire 12 à 20. Ce serait un équipement public d'escalade. Voilà, mais en intérieur, pas quelque chose d'extérieur, quelque chose de solide en intérieur. Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la présidente. Moi, d'une manière générale, je suis toujours inquiet lorsque je vois que dans de nombreux CRU, nous faisons de l'acquisition. C'est une très bonne chose lorsque nous en avons les moyens, lorsque c'est subsidié en grande partie. Mais ma question que je vais reposer par une question écrite Monsieur Van Damme, c'est de savoir ces quatre dernières années, le nombre de biens que vous avez acquis, qu'est ce qui a été subsidié et quels sont les dossiers qui ont abouti? Si certains n'ont pas abouti, qui basculent à ce moment-là vers des emprunts, qui alourdit la charge financière de la commune. Et je pense que dans nombreux dossiers, c'est le cas. Et c'est ce qui explique aussi en partie la situation financière catastrophique de la commune. Moi, je voudrais avoir, pour pouvoir bien comprendre ce qui se passe à ce niveau-là. D'ailleurs, je suis content que l'ancien échevin des Finances va pouvoir nous rejoindre pour renforcer l'expertise et mieux comprendre ce qui se passe dans la gestion financière de la commune. Donc, on a pu voir il y a quelques législatures qui ont abouti à 150 millions d'euros de dette. C'est que dans de très nombreuses acquisitions qui étaient normalement censées être financées par des subsides, finalement ne l'ont pas été parce que les dossiers n'ont pas abouti pour x raisons. Et donc la commune qui avait déjà qui s'était déjà engagée vis à vis des entrepreneurs à travers des marchés publics, a dû se retourner vers des emprunts, mettant ainsi la commune dans une situation financière. Je pars du principe en tant que gestionnaire, en bon père de familles, on doit être sûrs et si on n'est pas sûr, on n'investit pas avec l'argent qu'on n'a pas et on ne va pas endetter les générations futures, même s'il y a des besoins criants. Mais il y a quand même, je pense, une obligation de bonne gestion et donc je reviendrai avec une question écrite qui va vous demander avec une précision d'un horloger suisse qu'est ce qui a été acquis, qu'est ce qui a été financé par les contrats de quartier et qu'est ce qui ne va pas? Quels sont les projets qui n'ont pas abouti et qui ont fait qu'on a dû se retourner vers des emprunts bancaires et ainsi alourdir la dette de la commune?

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Merci. Je voulais juste savoir quelle était l'origine de ce site industriel pour voir un peu dans la reconversion de quoi on passe vers un espace plutôt qui sera dédié à l'escalade. Donc je vois qu'en face, il y a une école. Donc je pense que ça peut être bénéfique pour cette école de pouvoir aussi utiliser cet espace. A part l'escalade, est-ce qu'il y a d'autres équipements qui sont prévus au niveau sportif?



**Mme la Présidente :**

Monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Oui, madame la Présidente. Je voulais simplement savoir que le budget qui est alloué ou qui est prévu pour l'installation justement de cette activité de mur d'escalade ou autre, est-ce c'est le transfert du parc Hauwaert vers ce côté-là ?

**Mme la Présidente :**

Ce n'est pas du tout le même, le même appel et le même et le même type de montants, pas du tout.

**M. Eylenbosch :**

Aujourd'hui ce parc-là, il est dans le noir complet, l'électricité ne fonctionne plus, il serait peut-être le temps de faire les luminaires également. Merci.

**Mme la Présidente :**

OK, merci. Monsieur Van Damme.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Oui donc je pense qu'à la question de Mr Eylenbosch, on a répondu. Pour Monsieur Sumlu, je ne sais pas exactement quelle était la vocation de cet endroit avant, mais il y avait une activité industrielle polluante et donc ça, c'est justement une des choses qu'il va falloir vérifier. Cependant, le principe général, il est très clair, c'est à dire que le vendeur doit dépolluer avant que la vente puisse être conclue. Et donc ça veut dire que, si nous achetons, nous ne pourrions jamais être irresponsables de la pollution ou d'un nettoyage de la pollution. Donc c'est un élément important.

Pour ce qui est la remarque de M. El Khannouss, la réponse est assez simple, si nous inscrivons dans notre budget des actions qui sont subventionnées, alors nous ne pourrions pas exécuter ces actions. Si pour une raison ou l'autre, le subside ne vient pas et donc nous ne pouvons même pas attribuer un marché, si le financement par subsides n'est pas confirmé à 100 % et nous avons un inspecteur des finances qui est extrêmement vigilant à cela, je ne sais pas comment ça a fonctionné dans la législature passée, mais l'événement que vous évoquez, c'est à dire le fait qu'un projet serait subventionné et ne le serait plus et que ça tomberait à charge de la commune, il est techniquement, financièrement impossible actuellement dans la commune. Je ne sais pas comment vous avez fonctionné vous dans votre temps, mais là, la situation que vous évoquez est impossible, inexistante dans le cas actuel et donc vous ne devez pas vous faire de souci. Toutes les opérations que nous faisons ici aujourd'hui, qui sont couvertes par emprunt dans notre budget, sont couvertes par emprunts de facto et celles qui sont subventionnées sont subventionnées de facto. Donc il n'y a pas de surprise à ce niveau-là. La seule chose qui pourrait se passer, c'est qu'un projet ne se fasse pas. Heureusement, ça ne s'est pas encore passé, mais ça, c'est la seule chose qui pourrait arriver.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Van Damme.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*34 votants : 34 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**20. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de quartier durable Petite Senne - opération 1.C1 Ateliers Upcycling - Convention d'occupation du bien sis quai de l'Industrie 77a à 1080 Molenbeek par Boomerang Design (Atelier Groot Eiland).- report du 31/08/2022**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Duurzaam wijkcontract Zinneke - ingreep 1.C1 Upcycling Ateliers - Gebruiksovereenkomst van het goed gelegen te Nijverheidskaai 77a te 1080 Molenbeek door Boomerang Design (Atelier Groot Eiland).- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Mon collègue M. Mahy vous a parlé tantôt des logements intergénérationnels qui viennent d'être occupés à la même adresse que celle qui est évoquée ici, le quai de l'Industrie. Il parlait des logements qui se trouvaient aux étages et au rez-de-chaussée de ce même bâtiment, il y a l'installation, entre autres, deux ateliers Groot Eiland, avec une menuiserie qui est une très bonne chose parce que ça s'inscrit évidemment dans notre souci et dans notre volonté de garder des activités productives dans le quartier Heyvaert et qui va évidemment aussi participer à l'activation de la place qui va être créée bientôt dans le Jardin d'hiver, donc en dessous de la toiture. Alors pour votre info, c'est un projet du contrat de quartier Petite Senne, un contrat de quartier qui a été lancé en 2014. Et donc nous sommes huit ans plus tard. Et donc c'est souvent ce délai-là qu'il faut entre la conception d'un projet et la réalisation qu'on crée dans un bâtiment de ce projet. Et donc nous sommes très contents de pouvoir vous annoncer que ces lieux vont être occupés bientôt.

**Mme la Présidente :**

Merci. Madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Oui, merci. En fait, je voulais savoir si l'atelier de menuiserie de Groot Eiland, c'est une extension de ce qui existe de l'autre côté ? C'est un projet dont je sais qu'il est très intéressant parce qu'il s'agit de formations également. Ce sont des personnes que cette asbl forme aussi.

**Mme la Présidente :**

Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Est-ce qu'on en parle vraiment de l'atelier où se trouve également le potager qui est à l'arrière?

**Mme la Présidente :**

Non, ce n'est pas celui-là.

**Monsieur l'échevin Van Damme :**

Donc Madame Piquard, c'est en fait l'extension d'une activité existante. Elle est déjà existante sur Molenbeek, mais elle va être beaucoup plus grande et beaucoup plus importante et Monsieur Sumlu, en effet, ce n'est pas cet endroit-là, mais c'est bien évidemment deux endroits qui sont gérés par l'Atelier Groot Eiland et donc ici on exécute en fait le programme d'un contrat de quartier qui a été décidé il y a plusieurs années et dans laquelle il avait été prévu que cette association s'installe.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*34 votants : 34 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**21. Département Infrastructures et Développement urbain - CQD Petite Senne : Logements conventionnés Liverpool (1.F1) - Accord pour la vente d'une parcelle non bâtie située rue de Liverpool 24 - 1080 Molenbeek - report du 31/08/2022**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Duurzaam Wijkcontract Zinneke - Geconventioneerde woningen Liverpool (1.F1) - Akkoord voor de verkoop van een onbebouwd perceel gelegen te 1080 Sint-Jans-Molenbeek, Liverpoolstraat 24 - uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Van Damme. Allez-y.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Oui, je pense que c'est vraiment un projet dont on peut se féliciter également. Vous savez que le quartier Heyvaert, contrairement à d'autres quartiers à Molenbeek, ne connaît pas beaucoup de logements publics ou de logements sociaux. Le Logement Molenbeekois va rénover des logements existants dans la rue de Liverpool et le site sur lequel ces logements se trouvent jouxte un terrain, un terrain qui nous appartient, qui a été, dont les bâtiments anciens ont été démolis. Et donc ce terrain-là va donc être inclus dans le projet du Logement Molenbeekois pour pouvoir améliorer leur projet de rénovation des logements pour en ajouter et pour qu'on crée plus de qualité dans ce projet de rénovation du Logement Molenbeekois et donc par ce biais, par la vente de ce terrain, nous nous contribuons à l'amélioration du bâti et des logements dans le quartier Heyvaert.

**Mme la Présidente :**

Alors pourtant, on parle de logements, un des défis les plus importants sur le territoire aujourd'hui. Alors Monsieur Bacart.

**M. Bacart :**

Madame la Présidente, Monsieur l'échevin. C'est sûr que le quartier Heyvaert n'est pas le mieux meublé de Molenbeek. Mais comme nous sommes propriétaires, est-ce que vous allez faire des carottages pour être sûrs? Parce que ça donne des mauvaises surprises quand on fait des carottages. Parce que bon, c'est quand même Rue Heyvaert, rue de Liverpool. Et tout ça, c'est quand même. Ce sont des rues qui ont un passé industriel très important, de façon à ne pas nous faire tomber dans une note astronomique et nous faire un peu un petit peu dépasser notre budget.

**Mme la Présidente :**

C'est une très petite parcelle mais merci pour votre question, c'est certain. On devra se plier à cette règle-là qui a été expliquée tout à l'heure, nous aussi. Tout à fait. C'est juste OK.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*34 votants : 34 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

*Mohammed EL BOUZIDI quitte la séance / verlaat de zitting.*

**22. Département Infrastructures et Développement Urbain - Politique de la Ville 2017-2020 - Espace Vert Collectif Petite Senne - Approbation de la convention entre la Commune et Onthaalcentrum Foyer vzw.- report du 31/08/2022**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Stadsbeleid 2017-2020 - Gemeenschappelijke groene ruimte Zinnekepark - Goedkeuring van de overeenkomst tussen de Gemeente en Onthaalcentrum Foyer vzw.- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Espace vert collectif Petite Senne, nous signons une convention forte, attendue avec l'asbl le Foyer qui va pouvoir prendre en gestion ce terrain communal. Monsieur Van Damme, allez-y donc!

**M. l'échevin Van Damme :**

Pour les amateurs du foyer et du musée M que vous connaissez certainement, et la bourgmestre est encore passée là cette semaine pour quelque chose d'important. À l'arrière de ce musée, il y a un terrain communal qui jouxte à la fois le musée du Foyer et à la fois le parc de la Petite Senne qui est accessible via la rue du Ruisseau. Ce terrain-là, pour le moment, il est enclavé, il n'est pas accessible publiquement. Et dans le cadre du programme politique de la ville 2017 - 2020, il avait été décidé d'aménager cet espace en espaces publics accessibles. Et ce que nous avons voulu faire, ce n'est pas seulement le rendre accessible, mais en même temps de l'activer. Et donc nous concluons une convention avec le foyer pour que le foyer puisse animer et faire vivre cet espace en l'aménageant avec l'argent que nous leur donnons. Donc, ça veut dire qu'on va aménager cet espace et cet espace va permettre de créer une connexion entre le musée M du Foyer, entre le parc de la Petite Senne et encore avec le quai du Charbonnage. Parce qu'il y a une traversée possible de ce côté-là aussi. Et donc, c'est le Foyer qui va gérer cet espace et qui va l'ouvrir au public les jours de l'ouverture du musée. Et donc c'est la formalisation de cet accord que nous vous proposons.

**Mme la Présidente :**

C'est important parce que, on le sait, on n'a pas beaucoup d'herbe et on n'a pas beaucoup d'espace vert. Et là, ce terrain, pour l'instant, il n'est pas utilisable et avec cette convention, on va pouvoir l'utiliser de manière tout à fait satisfaisante pour le quartier, avec une sécurité, parce que c'est quand même, on sait que c'est un endroit où on n'a pas facile au niveau sécurité. C'est juste dans le prolongement de la partie du parc qu'on a dû fermer pour des raisons de sécurité. Donc ici, ça va donner vraiment une qualité de vie accrue dans le quartier de pouvoir faire cette convention. Voilà, est-ce que je peux avoir l'unanimité là dessus? Merci. Merci à tous.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 33 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

*Paulette Piquard quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Taoufik Hamzaoui quitte la séance / verlaat de zitting.*

**23. Département Infrastructures et Développement urbain – Plan Triennal d'Investissement 2019-2021 - Réaménagement de l'axe doux de la rue Jean-Baptiste Decock - Programme d'entretien – Engagement à ne pas aliéner ni modifier l'affectation du bien.- report du 31/08/2022**

**Departement infrastructuur en stedelijke ontwikkeling – Driejarig investeringsprogramma 2019-2021- Heraanleg van de zachte as van de Jean-Baptiste Decockstraat - Onderhoudsprogramma - Verbintenis om het goed niet te vervreemden of de bestemming ervan te wijzigen.- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Alors ensuite vous savez qu'un grand programme de réaménagement de la rue Jean-Baptiste Decock avait été mis sur les rails lors de la législature passée. Et aujourd'hui, on avance dans ce travail, on avance bien. Et comme pour une série d'autres aménagements, lorsqu'on reçoit des subsides régionaux d'une telle ampleur, on doit prendre des engagements en ce qui concerne l'affectation des biens. Et ici, il s'agit de pouvoir s'engager à ce que ce subside soit effectivement pérennisé par une convention de 20 ans d'utilisation sous la forme qui sera aménagée par le subside.

Monsieur El Khannouss, allez-y.

**M. El Khannouss :**

Merci Madame la présidente, alors ce quartier de la rue Jean-Baptiste Decock a fait couler beaucoup d'encre ces derniers jours. La population, à la lecture de certaines informations disant que ce travail de réhabilitation du quartier, qui est nécessaire, il faut le reconnaître, allait avoir des conséquences au niveau des places de stationnement. On sait qu'au niveau de la Région bruxelloise, on envisage et ça vous a été soumis lors d'une présentation, de supprimer près de 150 places. 150 places de stationnement dans un quartier densément peuplé. C'est une catastrophe. C'est une catastrophe parce que je vous invite à rencontrer les habitants qui peuvent vous parler au quotidien de leur calvaire après une journée de dur labeur, de vouloir trouver une place de stationnement. L'alternative, c'est quoi? C'est ce que vous avez proposé, c'est à dire réhabiliter le parking qui a été laissé en

déshérence pendant de très longues années pour des raisons d'insalubrité et de sécurité. Celui qui se trouve en dessous des logements sociaux, qui comporte à peu près 200 places de stationnement. Je vais vous dire déjà et retenez, marquez-le d'une pierre blanche, ça ne marchera pas. Ça a été essayé dans d'autres lieux. Les habitants qui ont accepté ce type de proposition ont vu, après des années, passer de la gratuité à des emplacements payants, ont vu leur véhicule dégradé parce que la commune ou le gestionnaire du parking était dans l'incapacité de garantir la sécurité et l'entretien des lieux. Et d'ailleurs, on l'a vu récemment, nous, avec le parking qui se trouve rue Fernand Brunfaut, les difficultés énormes de pouvoir entretenir un parking de 200 places dans un parking qui rapportait en plus de l'argent. Alors que dire d'un parking qui ne rapporte pas un cent ? Ça veut dire que c'est une forme, excusez-moi le terme de piège qu'on va tendre aux habitants en leur disant oui, on vous propose une alternative 200 places que vous pourrez occuper. Mais je peux vous dire que les habitants historiques des logements sociaux refusent parce qu'ils ont été pendant des années abandonnés par aussi bien le Logement Molenbeekois par rapport à ces parkings que par la commune. Et donc moi je vous invite dans le cadre et pour ça que je suis très inquiet par rapport à cet engagement que vous nous proposez de voter aujourd'hui, c'est à dire de s'engager vis à vis de la Région que pendant 20 ans, on ne va plus toucher ce qui va être décidé dans le cadre de l'aménagement du quartier Decock. Évidemment, c'est inadmissible. D'abord, 20 ans, c'est énorme. Il peut y avoir une évolution. Mais ici, dans le temps présent que vous nous proposez, vous allez supprimer des places de stationnement, Vous allez mettre en difficulté une population qui, aujourd'hui, je l'ai déjà dit, qui vit des moments très difficiles par rapport à la crise qu'on connaît, par rapport au pouvoir d'achat, par rapport au paiement des dépenses énergétiques. Et on continue à leur ajouter des problèmes de mobilité, des problèmes pour pouvoir se stationner. Et donc je vous demande, chers collègues, d'être attentifs à ce point-là et de refuser de voter pour ce point-là pour les raisons que je viens d'évoquer. Si nous n'avons pas des garanties que les intérêts de la population et l'intérêt de la population en premier, c'est de maintenir les places de stationnement d'une manière ou d'une autre, de ne pas supprimer les 150 places de stationnement. Merci.

**Mme la Présidente :**

Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que lors des premières discussions sur les plans pour Decock, on leur a dit deux choses. C'est bien qu'on investisse dans ces quartiers. C'est vraiment important qu'on prévoie des infrastructures qui permettent à des enfants, aux riverains de vraiment profiter pleinement de ce quartier. On l'a dit qu'on n'est pas opposé au fait que des places de parking soient déplacées, mais pas supprimées, déplacées. Et on a proposé très concrètement de remplacer des places de parking en voirie par des places de parking à l'intérieur, dans des parkings publics ou de nouveaux de rendre accessibles réellement aux riverains, avec les cartes de riverains, les places de parking aux logements en dessous des logements sociaux, au lieu de les fournir, de permettre à des entreprises de parking de se faire du fric, résolvons les besoins de parking que les riverains ont et il y a une contradiction sur l'espace qu'on veut libérer en surface et les besoins que les gens ont pour se garer. On a une infrastructure qui permet de résoudre, résorber et faire un compromis entre ces deux besoins parfois opposés. Mais alors il faut être d'accord qu'il faut revenir sur le compromis ou le contrat avec BePark où je ne me rappelle plus exactement quelle société c'était à l'époque. Voilà, il y a eu des alternatives. On a dit qu'il y a eu la construction de parkings à l'intérieur, donc hors voiries qui étaient prévues dans la construction. Je pense à un nouveau projet immobilier, mais évidemment, ça, ça ne convient pas parce qu'un c'est de nouveau payant ou de toute façon, je pense que le calcul était négatif pour le nombre de places disponibles pour les quartiers après toute l'opération. Donc je veux soutenir effectivement ce souci-là et je voudrais vraiment

demander à la commune, aux autorités de proposer vraiment de se casser la tête. Où l'on peut trouver des places de parking hors voirie. Les gens en ont besoin.

**Mme la Présidente :**

Merci Mr De Block. Alors Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci Madame. Mais alors je me souviens que ce point a effectivement été évoqué sous la précédente législature.

**M. El Khannouss :**

On n'a jamais proposé de supprimer de places, jamais.

**M. Ikazban :**

Je peux continuer, madame le Bourgmestre ?

**Mme la Présidente :**

Les autres conseillers, c'est Monsieur Ikazban qui a la parole !

**M. Ikazban :**

Je me souviens, j'ai quand même encore de la mémoire que le projet d'aménagement de ce quartier a été évoqué sous la précédente législature. Donc voilà, entre 2012 et 2018 et qu'une décision a été prise d'aller dans le sens d'un aménagement plus apaisé, plus agréable, plus fin. C'est comme ça qu'on l'a, qu'on nous l'a présenté. Et je me souviens que nous étions nombreux dans ce conseil communal, majorité et opposition, à attirer l'attention, évidemment, sur une des conditions sine qua non, c'était de trouver des solutions convenables de parking. À l'époque, le collège précédent avait dit, mais oui, bien sûr, évidemment que nous allons imaginer et travailler à des solutions, et cetera. Donc moi, je pense qu'il faut quand même remettre un peu de vérité dans ce dossier s'il vous plaît. Donc il y en a qui étaient dans la majorité avant, ils ne sont plus là aujourd'hui donc ils crient au loup. C'est facile, mais je veux dire voilà, vous avez aussi été entraînés là-dedans et on vous a soutenu parce que c'est beaucoup d'argent pour la commune et beaucoup d'argent pour un quartier qui a besoin, qui a besoin de ça, qui a besoin d'être oxygéné par des aménagements convenables pour nos habitants, pour les petits et grands et pour les plus âgés également. Moi évidemment que j'ai envie de voter ce point et j'ai envie de voter ce point en posant deux questions. La première question, c'est est-ce, qu'il me revient en tout cas que les discussions sont toujours en cours concernant des solutions au niveau de cette problématique. Mais encore une fois, et je suis certain que Sumlu aurait aimé faire cette remarque, de grâce, on ne va pas passer notre temps à parler que de stationnement et de parking alors qu'on parle d'un aménagement d'un endroit qui est très important dans la commune, avec une densité de population importante. Et on a une jeunesse aussi avec de grands besoins, il n'y a pas que ce problème qu'il faut résoudre demain. Donc je voudrais savoir madame la Bourgmestre, est-ce que vous confirmez bien qu'il y a un travail qui est en cours? Évidemment, et je comprends que vous ne vous avez pas envie toujours de l'étaler parce que le problème c'est que ceux qui crient au loup s'étaient partout. Par contre, ceux qui travaillent, souvent, travaillent en silence et viennent seulement après avec les fruits et les résultats. Est-ce que vous confirmez que vous êtes bien sensibles à cette question-là et que des discussions sont en cours? Et moi, je comprends que vous n'avez pas à en discuter comme ça ouvertement. Certains sont encore capables de de saboter ce travail. Et alors, deuxièmement, c'est une remarque un peu plus générale, et pas seulement pour

l'Espace Decock. J'ai l'impression parfois, quand on parle de certains projets, quand on nous soumet certaines décisions, que tout le monde n'a pas toujours une vision de ce dont on parle. Et je sais que dans les collèges, j'ai fait partie d'un collège et parfois on nous présente des maquettes, des plans, des projections. Ce n'est jamais définitif. Il y a toujours des choses qui bougent, hein, Il y a des schémas directeurs. Et puis il y a des plans plus précis. Est-ce que, à un moment donné, je ne parle pas seulement pour ce point-là, mais pour d'autres points également, est-ce qu'il n'est pas intéressant qu'on puisse aussi dans ce conseil à certains moments pour certains aménagements, pour certaines prévisions, avoir des présentations tout simplement, auxquelles les conseillers peuvent participer parce que parfois, il y a des conseillers qui vivent, qui habitent ou qui ont habité ou qui ont des liens avec les citoyens et les associations, pourraient parfois venir avec des suggestions intéressantes. Ça nous éviterait peut-être de rentrer dans des petites polémiques, parfois de bas étage. Surtout que je pense que notre intérêt à tous, c'est vraiment qu'on rénove nos quartiers, qu'on améliore, qu'on embellisse nos espaces en tenant compte de ceux qui se déplacent, que ce soit en voiture, par nécessité, à vélo ou à pied surtout. Voilà, j'ai dit je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci pour ces paroles très sages. Alors M. Van Damme, vous aurez la parole. Est-ce que vous pouvez éteindre votre micro pour l'instant ? Parce que je ne sais pas du coup qui est le prochain conseiller. Alors Monsieur Sumlu, d'abord, allez-y Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

C'est la faute à Jamal parce qu'il m'a cité donc forcément. Donc oui, je sais, mais en fait, le conseil se répète. On revient toujours sur la même question, cet espace qui est exigu et comment on va le partager. Et je vais répéter la même chose. On a eu une interpellation citoyenne au début du conseil. On a parlé du parc Bonnevie. On a dit voilà, les enfants, ils jouent là tard. C'est un espace exigu, qu'est-ce qu'on fait? Et là, on vient encore une fois avec certains idées d'une mobilité des années 80 90. Il faut que je me gare devant chez moi parce que j'ai une voiture. On est de plus en plus nombreux à Molenbeek parce que c'est une commune qui est proche du centre. Et encore, on est une commune mixte. C'est agréable de vivre, c'est accessible encore. Il ne faut pas oublier que plus de la moitié des Molenbeekois n'ont pas de voiture. Il y a de plus en plus de jeunes qui ne passent même plus leur permis. Donc les mentalités évoluent. On n'est plus dans les années 80 ni nonante. On est en 2022. Ce sont des aménagements pour plus tard. Ce n'est pas que pour nous. On est déjà une génération vieillissante. Peut-être que vous vous déplacez encore en voiture au sein même de Molenbeek? Il y en a beaucoup qui le font plus en voiture. Mais évidemment, il y a aussi des personnes qui en ont besoin du véhicule d'une voiture, ce sont des personnes de PMR ou bien des personnes, simplement, ils ne peuvent pas faire autrement que d'avoir une voiture. Mais je suppose évidemment que dans ces aménagements sur la voirie, il y aura sûrement des espaces pour les véhicules partagés, pour les PMR ou des espaces effectivement sécurisés pour les vélos. Donc, à un moment donné, je dirais juste qu'il faut imaginer un peu plus tard et pas aujourd'hui. Et aussi l'espace doit être partagé et doit être inclusif. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Sumlu, Monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci Madame la Présidente. Je rejoins Jamal Ikazban pour dire qu'effectivement dans la législature précédente, il y avait déjà eu une discussion par rapport à ce projet dans le sens que le Logement Molenbeekois avait eu des contacts avec l'échevin de l'Urbanisme à l'époque, Gijpers. Effectivement, la problématique du parking avait été abordée, sachant que



les deux étages en dessous des bâtiments, et cetera pose un problème. C'est qu'au -2 ans qu'on est sujet à des inondations importantes avec les montées des eaux, dès qu'il y avait des averses importantes. Donc, ce qui veut dire que cet étage-là était pratiquement condamné au niveau de l'utilisation, sans très gros aménagements à très gros frais pour pouvoir l'isoler. Après, il y a le moins un qui lui pouvait être aménagé, mais à grand frais également. L'inconvénient étant que la SLRB n'intervenait pas dans les budgets pour la modification et la mise en état du produit, puisque ce n'est pas leur façon de procéder. Ils libèrent des budgets pour les logements, mais ils ne les libèrent pas pour les parkings. Et dans le cadre de ce projet, étaient effectivement prévus. Et c'est comme ça qui avait eu des contacts qui avaient été pris, c'est qu'avec le réaménagement de l'école, il fallait également des emplacements de parking pour le personnel, et cetera et que dans ce cadre-là, on envisageait une revalorisation plus complète au niveau du concept. Et donc voilà, ça, ce sont effectivement les éléments qui sont sur la table. Maintenant, aujourd'hui, la grosse problématique, c'est que dans ces logements, vous avez effectivement des personnes qui ont aujourd'hui des voitures. S'ils n'ont pas la possibilité d'utiliser un parking qui est convenablement sécurisé et qui se trouve en bon état, au niveau électrique, au niveau accès, et cetera, c'est difficile pour eux de les forcer à rentrer leur voiture à l'intérieur du parking et donc il y a effectivement un très très gros investissement à devoir faire qui recouvre quelque chose de très très latéral et donc c'est une problématique qu'il va falloir, si elle est en discussion puisque c'est ce que j'ai compris, risque de poser pas mal de problèmes dans sa résolution si on veut arriver à atteindre les objectifs que chacun souhaite. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci. Alors j'ai madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Voilà, voilà, je vous remercie. Je voudrais simplement vous rappeler quand même que pas mal de parkings ne sont pas accessibles aux camionnettes des entreprises. Elles sont trop hautes. Donc il y a un gros problème pour les entreprises qui vont dans certains endroits. Et j'en ai eu le témoignage d'un plombier qui est désespéré parce qu'il doit marcher pendant des heures et qu'il ne sait évidemment pas du coup, s'occuper de ses clients. Il y a le fait aussi que les rues condamnées ou les rues où il y a des manifestations, et cetera peuvent sérieusement ralentir les secours. Et j'en ai fait l'expérience, il y a quelques mois, où une ambulance a été bloquée pendant une demi-heure un dimanche après-midi par une course à vélo. Il ne faut pas mourir, il ne faut pas avoir une crise cardiaque. Et alors, je voudrais insister aussi fortement parce que je pense qu'on ne pense pas assez à l'isolement des personnes, des personnes âgées, des personnes malades, et cetera, qui du coup ne savent pas plus avoir les personnes de leur âge qui ont les mêmes difficultés de se bouger, quand on a de l'emphysème, marcher 100 mètres, c'est dur. Et donc on voit bien qu'il y a de beaucoup de suicides pour le moment, qu'il y a beaucoup de personnes qui sont dans de véritables détresses psychologiques et je trouve qu'on ne fait pas assez attention à toutes ces personnes qui prennent toutes sortes de substances pour tenir le coup. Et je vous appelle vraiment à prendre conscience de ce problème parce que je trouve qu'on n'en parle pas assez. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci, Monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci madame la présidente. Mais ce projet ne date pas d'hier, mais bien d'avant et avait déjà fait l'objet de discussions durant la législature précédente, avec effectivement la

réflexion sur la problématique des parkings pour l'ensemble des riverains qui allaient se retrouver sur un axe doux et risquer de perdre des places de stationnement devant leur immeuble. Après, bien sûr qu'il n'y aura peut-être pas assez de stationnement sur un seul niveau, mais qu'il faudra penser à un deuxième niveau. Et je pense que la réflexion au sein du collège est déjà faite pour éventuellement trouver des solutions et des pistes pour avoir deux niveaux et suffisamment de places de parking au niveau du quartier. Alors les voitures, elles, ne vont pas toutes disparaître. En effet, les parkings ne seront pas toujours la solution parfaite parce que, comme le dit madame Evraud, certains véhicules ne pourront pas aller dans des parkings souterrains. Et donc il faudra peut-être y penser, en plus du stationnement auquel nous avons déjà pensé. Mais je pense que nous pouvons aller sereinement vers un projet qui s'accommodera à toutes les attentes de chacun. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci, Monsieur Bacart.

**M. Bacart :**

Madame la Présidente, Monsieur l'échevin. Bon, je travaille dans cette rue, et je peux vous assurer que c'est vraiment très dense et que le lundi après 20 h, vous allez vous garer avenue Joseph Baeck ou avenue Brigade Piron, parce que mardi, il y a marché. Je suis tout à fait d'accord que ça a besoin d'un bon relooking, c'est archi dense, pour beaucoup de jeunes, c'est comme ça. Je n'ai pas de voiture, donc je ne suis pas très embêté de parler. Mais beaucoup de jeunes ont souvent comme premier ou deuxième salaire une bagnole. C'est la vie, et donc je pense que penser, repenser, avoir des parkings souterrains qui sont, qui ne doivent pas faire la fortune de certaines firmes mais qui doivent servir une population qui a vraiment beaucoup de difficultés, vous savez par moment, ou trouver une autre solution, est utile parce que c'est tellement dense, c'est tellement impossible déjà de se parquer qu'il faudra qu'on trouve une solution et qu'il faudra que le collège trouve un moyen d'atténuer le choc parce que je vous assure que ce n'est pas évident. Je vous remercie beaucoup.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Bacart.

Alors les conseillers ont pris la parole, Monsieur Van Damme, tout d'abord, allez-y pour répondre.

**M. l'échevin Van Damme :**

Merci Madame la Présidente. Je pense que certains, Mr. El Khannouss, ont la mémoire courte, parce qu'ils ont la mémoire courte ou parce qu'ils préfèrent oublier ce qu'ils ont décidé dans le passé. C'est assez malheureux, mais c'est le cas ici. Je tiens à rappeler les faits de ce qui s'est passé et de ce que nous avons fait, nous et ce qui a été fait lors de la législature passée, quand vous étiez au collège, Monsieur El Khannouss. Donc, en 2018, il y avait un nouveau contrat de quartier qui était le contrat de quartier autour du Parc de l'Ouest, autour de la Gare de l'Ouest. Et c'est dans ce contrat de quartier que nous travaillons aujourd'hui. Donc ce projet-ci, le projet de réaménagement de l'Espace Decock est un projet qui s'inscrit dans un contrat de quartier qui a été décidé en 2018, au moment où la législature passée était au pouvoir. Et donc certains de ses membres sont aujourd'hui dans le collège actuel et d'autres sont dans l'opposition. Mais c'est clair que ceci a été décidé, le principe a été décidé par le collège précédent. Qu'est-ce que le collège précédent a décidé? Il a décidé de supprimer toutes les places de stationnement dans la rue Jean-Baptiste Decock et entre les deux tours. Vous pouvez dire que c'est faux, mais en fait c'est dans les documents du contrat de quartier. Le programme est online, les dates d'approbation sont online et j'invite tout le monde à aller

voir et à aller contrôler ce que je dis. Je n'ai rien inventé. Donc la législature passée a décidé de supprimer toutes les places de stationnement dans la rue Jean-Baptiste Decocq et entre les deux tours. En contrepartie, il avait été prévu de rénover un étage du parking en sous-sol du logement social. Un étage avait été prévu d'être rénové. Qu'est-ce que cette législature-ci, nous avons fait, nous? Premièrement, nous avons procédé avec l'exécution du contrat de quartier parce que nous ne pouvons pas faire différemment. Nous ne pouvons pas faire différemment parce que c'est un contrat entre la Commune et la Région et donc nous ne pouvons pas revenir en arrière par rapport à ce qui a été décidé par la législature passée parce que nous nous sommes engagés en tant que commune à le faire. Tu ne peux pas modifier un contrat de quartier en cours de route, unilatéralement sans perdre tous les fonds, et cetera. Ce que nous avons fait, par contre, nous, à la demande et à la proposition de la bourgmestre, c'est que nous avons décidé d'injecter un montant supplémentaire considérable pour la rénovation du deuxième étage du parking. Et donc, à la législature passée, on avait décidé de supprimer toutes les places de stationnement et de créer un seul étage. Nous avons décidé de rénover en plus le deuxième étage. Par cette décision, nous avons permis la compensation de 100 places en plus que prévu initialement. Le nombre de places prévues en sous-sol actuellement est même légèrement supérieur au nombre de voitures qui sont garées actuellement aux espaces qui vont être rénovés. Je vais quand même le répéter parce que je pense que c'est très important. Le nombre de places en sous-sol, qui vont être réaménagés dans le cadre de ce contrat de quartier avant qu'on ne supprime les places en surface va être légèrement supérieur aux places qui sont actuellement là. Et c'est ce collègue-ci qui a décidé d'ajouter 100 places de stationnement supplémentaires à ce qui avait été prévu par la législature et par le collègue précédent. Je l'ai répété deux fois parce que je veux vraiment que vous compreniez très bien qui a fait quoi et qui a décidé quoi. Et donc j'aimerais bien que chacun, dans ce dossier assume ses décisions. Nous assumerons les nôtres et nous assumerons la décision de dépenser beaucoup d'argent en plus pour une rénovation d'un étage supplémentaire d'un parking souterrain. Nous l'assumons. Ça, c'est la réalité aujourd'hui. Et nous allons commencer bientôt les travaux de rénovation du parking que nous allons rénover avant de supprimer les places en surface.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur l'échevin. Alors je n'ai plus grand chose à ajouter. Un point cependant, une chose importante que plusieurs d'entre vous ont appelée de leurs vœux, ce parking sera en gestion publique. Ce ne sera pas une gestion privée. Et effectivement, comme certains d'entre vous l'ont dit, c'est le modèle sur lequel nous travaillons. C'est un modèle où la carte riverain donne accès au parking. Alors nous allons voir de quelle manière nous pouvons réaliser ceci. Et effectivement, nous comptons être pionniers dans la droite ligne de ce que les textes régionaux nous demandent de faire. Et ça, c'est assez intéressant parce qu'il y a certains textes qu'on a oubliés un peu partout, à tous les étages de pouvoir. Mais en réalité, il nous est demandé par les textes principaux qui génèrent l'aménagement du territoire et l'aménagement durable du territoire, de transférer les parkings en voirie vers du parking hors voiries. C'est ce qui nous est demandé. C'est ce qui est dans les textes. Dans la réalité, c'est rarement fait. Nous allons le faire, nous allons le faire au meilleur profit des habitants. C'est ce que nous allons faire. Et là, je pense qu'on est avec un excellent projet. Moi, je n'ai pas peur de dire que ça, c'est un excellent projet. Voilà. Après, bien sûr, certains préfèrent se mettre dans un rôle de Cassandra, pratiquer la désinformation. Mais comme l'un d'entre vous l'a dit et qu'il en soit remercié, ceux qui travaillent font parfois moins de bruit que ceux qui ne bougent pas. Voilà. Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Moins de bruit ou pas de bruit du tout et pas de travail du tout, ce qui est votre cas visiblement. Mais bon, ça c'est un autre problème. Moi ce que je voudrais vous dire, madame la bourgmestre, d'abord Monsieur Van Damme, vous avez comme ça l'art avec autant de

facilités de dire le contraire de la vérité. Effectivement, c'est l'ancienne législature qui a approuvé le contrat de quartier que vous avez évoqué. C'est l'ancienne législature qui l'a validé. D'ailleurs, il a été voté ici à l'unanimité, majorité opposition. Mais nous n'avons pas décidé les modalités de mise en œuvre. Ce n'est que le projet qui a été validé. Là, vous avez raison. Par contre, là où vous dites le contraire de la vérité, c'est que nous avons décidé de supprimer 150 places. Il y avait effectivement ce projet qui était soutenu par la Région, mais qu'à aucun moment ça n'a été validé sous l'ancienne majorité, l'ancienne législature. Mais néanmoins je ne vais pas jouer avec vous, le petit jeu, ce n'est pas moi, c'est lui. Vous connaissez cette technique? Tout ce qui est bien, c'est moi, et tout ce qui est mauvais, c'est l'ancienne législature où vous êtes des grands spécialistes en la matière. Mais ce n'est pas ça qui m'intéresse. Mais ce qui m'intéresse, c'est l'intérêt des citoyens. Ce qui m'intéresse, c'est de vous inviter à écouter le cri qui vient du quartier Fernand Brunfaut, qui a subi des situations similaires, et le quartier Decock aujourd'hui qui panique, les habitants se posent la question de savoir à quelle sauce ils vont être mangés. Ce qu'on vous demande, c'est de tenir compte des intérêts de la population. Ce qu'on vous demande, c'est de concerter la population. Alors pour les esprits chagrins, ceux qui se sont exprimés, nous avons eu un cas similaire au Parc Bonnevie. Pour ceux qui auraient oublié, la Région voulait imposer la suppression de dizaines de places. Nous nous sommes opposés avec l'ancienne majorité et nous avons obtenu gain de cause. C'est ce qu'on vous invite à faire, c'est à dire de vous battre dans l'intérêt de la population et pas dans votre vision qui parfois ne tient pas compte de la réalité, du vécu quotidien des travailleurs et des habitants de ce quartier. Donc, il est encore possible de sauver la situation. Il est encore possible de vous mettre autour de la table avec les habitants. Mme bourgmestre, moi, je vous invite à, comme on l'a fait à la rue Beudin, à vous mettre autour de la table avec les habitants et d'écouter les habitants, pas d'écouter Ahmed El Khannouss, je sais qu'Ahmed El Khannouss vous embête pour utiliser une formule polie. Par contre, allez écouter les habitants, ce qu'ils ont à vous dire. Ils ont un avis à donner. Ils ont envie qu'on préserve des places. Évidemment, ils veulent qu'on investisse pour améliorer leur cadre de vie. Et je les soutiens et je vous soutiens si vous faites ça en tenant compte des intérêts de la population, ce qui visiblement n'est pas le cas aujourd'hui. Mais il faut concerter la population. Il faut faire en sorte que ceux-ci donnent leur avis. Ce ne sont pas des gens qui sont laissés sur le bas-côté, comme les cinq personnes à qui vous avez donné raison pour bloquer tout un quartier, il y a une population là, il y a des milliers de personnes qui habitent dans ce quartier et qui ont besoin de leur voiture. Cela a été dit par plusieurs conseillers communaux. Donc je vous invite, rien n'est encore fait et voter ce texte aujourd'hui qui nous interdit de revenir pendant 20 ans en arrière, va pénaliser les habitants de ce quartier. Oui, nous avons lancé sous l'ancien législature le contrat de quartier. Nous en sommes fiers, mais par contre, il n'a jamais été question de supprimer 150 places, comme vous l'avez dit. Et ce serait illusoire de croire que nous allons créer un parking de 200 places. Avec les problèmes techniques qu'a évoqués mon collègue, ça va coûter bonbon, ça va coûter extrêmement cher et je suis sûr qu'à terme, il va être mal géré par la commune. Permettre, c'est une très bonne idée, permettre l'accès avec la carte de riverain, c'est une très bonne chose. Lorsqu'il n'y aura plus de surveillance, faute de personnel, qu'il y aura du vandalisme, ça va devenir un nid à problèmes que la commune ne pourra pas assumer. Ce seront les habitants qui seront pénalisés.

**Mme la Présidente :**

Merci, Monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci Madame la présidente. J'ai deux questions supplémentaires pour vous, Monsieur l'échevin, même si je sais que je suis dans le deuxième, qu'il y a peu de chances que j'aie une réponse. Mais sachant que les parkings appartiennent au Logement Molenbeekois, que c'est la commune qui veut visiblement investir pour aller faire les travaux à l'intérieur, je voudrais savoir comment vous allez pouvoir trouver un accord avec le Logement Molenbeekois puisqu'il

est propriétaire. Il y a peut-être une possibilité, effectivement, qu'il vous revende les parkings. Mais s'ils vous revendent ça, quel prix vous allez payer. Et en plus, les coûts des rénovations vont coûter un pont à la commune. Et je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui vous ayez l'argent que pour le faire. Donc je crois que ce sont des chimères derrière lesquelles vous êtes en train de courir? Certainement, quand on a les budgets que vous allez devoir investir. Et de l'autre côté, je voudrais quand même vous dire que, au moment où tout cela a été discuté, il a été constaté que ni le Logement Molenbeekois, ni la commune n'avaient l'argent pour faire les travaux. Donc, j'aimerais bien savoir d'où vous avez sorti un lapin de votre chapeau pour trouver le budget que pour faire le rachat et les travaux ?

**Mme la Présidente :**

Alors Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Mais donc, si tout ce que vous dites se réalise, je trouve que c'est une bonne solution pour le quartier. Cela veut dire, un les gens auront des alternatives pour se garer et la contradiction entre la place qu'on veut libérer pour le quartier, pour les enfants et le problème de mobilité, sont résolus. Je suis content que la piste qu'on avait suggéré à l'époque du logement social a été suivie. Est-ce que j'ai bien compris qu'aujourd'hui il y a quand même encore un contrat avec BePark, que ce contrat sera rompu? Ou quand vous dites gestion publique, cela veut dire aussi que peut être vous allez sous-traiter ça quand même encore à BePark. Donc ça c'est une question précise. Et finalement voilà, je pense avoir compris qu'il y a dans les deux étages, les 200 places nécessaires. Si elles sont accessibles à la carte des riverains, c'est top. Je suis intéressé évidemment d'avoir des réponses sur la faisabilité vu les problèmes du plus bas étage. Mais voilà, je trouve que c'est en tous cas l'intention de vouloir trouver une solution dans ce sens-là, tout bon.

**Mme la Présidente :**

Alors madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Je vous remercie, madame la présidente. Simplement, je voudrais vous demander s'il y a déjà des études qui ont été faites, des enquêtes d'opinion, savoir le nombre de personnes qui ont peur dans les parkings parce que je connais quand même pas mal de femmes qui n'osent pas aller dans des parkings. Et d'ailleurs, à Brunfaut, il y a eu des voitures saccagées. D'ailleurs, je vous remercie, il paraît qu'on a installé de nouvelles caméras qui vont peut-être éviter que ces voitures soient saccagées. Mais ce n'est quand même pas très marrant de parquer sa voiture le matin en arrivant à son travail et puis de reprendre la voiture qui n'est pratiquement plus en état de rouler. Donc je veux bien les parkings, mais ce n'est pas la solution idéale pour tout le monde en tout cas, et en plus pas pour toutes les voitures, donc indépendamment de tous les problèmes qui ont été soulevés précédemment. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci Madame Evraud. Monsieur l'échevin, vous vouliez répondre à une partie des questions ? Non, pas plus de pas plus d'information que ça. Monsieur l'échevin de la Mobilité et du stationnement, vous vouliez faire une remarque sur le nombre de places et la gestion de BePark.

**M. l'Echevin Achaoui :**

Oui, donc dans le cadre de cet aménagement, bien évidemment, et la question est légitime, c'était de savoir comment compenser justement la suppression importante de stationnements? La possibilité qui s'offre à nous actuellement, c'est la mise à disposition de deux étages, précédemment un qui était géré par BePark mais qui ne l'est plus. Et donc l'exercice consistait à trouver un acteur public et on en a trouvé un. Je pense que depuis, depuis des mois, on est en discussions assez intense pour essayer de trouver un business plan pour pouvoir justement optimiser et optimiser le rendement du stationnement. Je rappelle qu'il n'y a pas, il n'y a pas 200 places, il y a 89 places au deuxième et 100 en dessous. Et l'idée, justement, c'est de pouvoir offrir un business plan qui puisse garantir la gratuité avec la carte de riverains actuelle et en permettant également à l'acteur public de pouvoir s'inscrire dans un exercice économique rentable. Mais la possibilité ici, c'est qu'on a des possibilités. Et d'ailleurs demain, il y a une grosse réunion. Je dirais que le plus important, ce qu'on est en train de négocier avec Parking Bruxelles pour ne pas le citer, qui est un acteur public que vous connaissez parfaitement et qui a voulu s'inscrire dans cette logique de gestion de parking public qui est une nouveauté. Donc voilà, ils s'inscrivent dans cette dynamique-là, avec évidemment tous les avantages qu'on peut avoir dans le cadre public en la matière. Alors ici, ils sont très bien conscients que le report du stationnement en hors voirie doit pouvoir s'articuler selon nos exigences. Et madame la bourgmestre, lors des discussions, on a mis sur la table les exigences qui doivent être vérifiées et donc on est dans un processus de modélisation d'un scénario qui pourrait, le cas échéant, remplir toutes ces conditions et offrir au mieux et garantir au mieux la situation actuelle des riverains. Donc voilà, c'est un exercice assez périlleux. Ce n'est pas un exercice facile, mais je pense qu'on est en bonne voie de trouver des solutions, en tout cas pour compenser les places de stationnement d'une manière ou d'une autre. Peut-être pas la totalité, mais en tout cas, le parking en lui-même va pouvoir offrir cette compensation. Alors il y a l'opérationnalité de la question et encore, il y a beaucoup de choses qui restent encore en suspens. Mais en tout cas, la solution préconisée ici, elle est là et on est en négociation depuis un certain temps.

**Mme la Présidente :**

Merci. Merci beaucoup. Alors je propose qu'on fasse un écran de vote parce que je sens qu'il y a des personnes qui ont peut-être une autre position et que c'est peut-être pas par groupe politique. Donc je préfère avoir l'écran des votes s'il vous plaît.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*30 votants : 26 votes positifs, 2 votes négatifs, 2 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*30 stemmers : 26 positieve stemmen, 2 negatieve stemmen, 2 onthoudingen.*

**Mme la Présidente :**

Est-ce que l'une des abstentions veut justifier son abstention? Monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Oui, madame la présidente, je crois que les dépenses que la commune va effectuer pour faire cela est beaucoup trop important dans le cadre de la situation actuelle de la commune et donc c'est la raison pour laquelle je m'abstiens sur ce le sujet. Je me doute qu'il y a des besoins au niveau des riverains, mais à certains moments, il faut faire aussi attention à l'argent que nous avons dans la poche.

**Mme la Présidente :**

Merci, c'est très clair, Merci beaucoup.

*Paulette Piquard entre en séance / treedt in zitting.*

*Yassine Akki entre en séance / treedt in zitting.*

*Taoufik Hamzaoui entre en séance / treedt in zitting.*

**24. Département Infrastructures et Développement urbain - Convention relative à la "Centrale d'achat pour les travaux de traitement de pollution du sol destinée aux organismes publics bruxellois - CSC 2019H0174" - Approbation de la convention.#- report du 31/08/2022**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Overeenkomst betreffende de "Aankoopcentrale voor bodemsaneringswerken bestemd voor brusselse overheidsinstellingen - BB 2019H0174" - Goedekeuring van de overeenkomst.#- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Alors on va au sujet suivant. Une convention pour participer à la centrale d'achat pour les travaux de traitement de pollution du sol. On en parlait déjà à plusieurs reprises. Je pense que c'est un point avec une présentation courte et pas vraiment de débat. Monsieur Van Damme, allez-y!

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, ça nous permet juste de ne pas devoir lancer à chaque fois nous-mêmes un marché, mais de pouvoir s'inscrire dans un marché de Bruxelles-Environnement. Et donc ça répond en effet aux remarques de pas mal d'entre vous lors de cette séance.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 33 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

*Hassan Ouassari quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Khalil Boufraquech quitte la séance / verlaat de zitting.*

**25. Département Infrastructures et Développement Urbain - Convention de partenariat entre la Commune, la SNCB et Citydev.brussels - Occupation transitoire de la parcelle 18 de la friche gare de l'Ouest.- report du 31/08/2022**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Partnerschapsovereenkomst tussen de Gemeente, de NMBS en Citydev.brussels - Transitair gebruik van perceel 18 van het braakliggend terrein Weststation.- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Alors ensuite, on est sur une convention importante qui va permettre qu'on ait une occupation transitoire d'une partie de la friche Gare de l'Ouest. C'est une convention qui va nous lier avec Citydev qui est architecte de l'ensemble des opérations et la SNCB qui est

propriétaire. Alors, Monsieur Van Damme, vous vouliez prendre la parole sur ce point-là également?

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, brièvement. Donc vous savez que quasi l'entièreté du site de la Gare de l'Ouest est entre les mains de la SNCB, une partie aussi Infrabel et une très petite partie notamment, enfin, spécifiquement, le site de Molenouest appartient à la Région. Ici, la proposition de la SNCB avec laquelle nous travaillons et avec Citydev, c'est de lancer un appel à candidature pour l'occupation d'une partie du site actuel, c'est à dire la partie du site qui se trouve entre la station de métro Beekkant et la station de métro Gare de l'Ouest, du côté de l'avenue Vandenpeereboom. Donc là, il y a une friche actuellement non occupée, boisée, qui pourrait accueillir des activités de toute sorte. Et donc la SNCB souhaite lancer un appel à candidatures prochainement, au plus tard fin de cette année, avec notre collaboration, avec la collaboration de Citydev pour trouver un ou des acteurs qui pourront s'installer temporairement sur ce bout de territoire en attendant un aménagement futur définitif. Mais là, on parle dans dix quinze ans sur ce site qui sera donc un site futur où on construira des logements, des infrastructures, des équipements et des infrastructures d'activités commerciales et industrielles.

**Mme la Présidente :**

Alors madame Goris.

**Mme Goris :**

Merci. Est-ce que sur ce site, est-ce qu'il n'y avait pas de problèmes de pollution du sol aussi? Et donc est-ce que les choses sont prévues dans ce sens-là puisque ça aurait été intéressant de pouvoir y faire des potagers ou je ne sais pas ? Donc je ne sais pas ce qui est prévu pour l'avenir dans ce sens.

**Mme la Présidente :**

Oui, ce qui est prévu, c'est un appel à projet en fait. Et juste à côté, il faut se rappeler qu'il y aura le parc. Donc il y a déjà un grand espace vert supplémentaire qui va et qui va être là. Donc ça, c'est le site du milieu, ce sera le parc. Voilà, sur la question de la dépollution, Monsieur Van Damme, je ne sais pas si vous avez plus d'informations que moi. Je n'en ai pas en tête.

**M. l'échevin Van Damme :**

Non, juste à vous dire qu'évidemment, il n'y aura pas de dépollution avant l'occupation temporaire. Donc l'occupation temporaire va devoir vivre avec la pollution qui est certainement là. Tout à fait. Et donc c'est contraire au site dont parle la bourgmestre, où là, il y a un projet de parc qui impliquera la dépollution et donc ça c'est la partie qui se trouve en face du CPAS qui est donc la partie entre Beekkant et Osseghem. Ce site-là, il va être occupé beaucoup plus rapidement. Une occupation temporaire encore cette année commencerait, mais une occupation définitive, donc un aménagement définitif du parc qui se fera en 2024.

**Mme la Présidente :**

Est-ce que je peux avoir l'unanimité là-dessus? Je pense que ça, vraiment, c'est vraiment une bonne nouvelle. Vous voyez que depuis qu'on a nettoyé la rue Vandenpeereboom, on arrive enfin, non, c'est une blague, mais c'est un endroit qui nous occupe beaucoup, à tous les niveaux. Donc tous les échevins, que ce soit la propreté, le développement, l'urbanisme, le logement. On est tous occupés au chevet de la Gare de l'Ouest. Des occupations temporaires,



des négociations avec la SNCB, avec Infrabel, avec Citydev. C'est un très gros boulot et je veux quand même saluer la personne qui porte ça le plus dans le collège, toujours en lien direct avec moi, c'est Jef Van Damme. C'est lui qui fait le gros du boulot. Merci beaucoup Jef !

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*31 votants : 30 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*31 stemmers : 30 positieve stemmen, 1 onthouding.*

*Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting.*

*Khalil Boufraquech entre en séance / treedt in zitting.*

**Mme la Présidente :**

Monsieur Eylenbosch, vous voulez justifier votre abstention ?

**M. Eylenbosch :**

Merci Madame la présidente. Je vais simplement la justifier sur la base de la dernière information que nous a donnée l'échevin d'une façon catégorique qu'il n'y aurait pas de dépollution sur un terrain qui va être utilisé pour des activités ponctuelles. Alors c'est très gentil de nous dire ça, mais si on ne sait pas quelle pollution se trouve sur le terrain, moi personnellement, ça m'embête que vous n'ayez pas donné d'information par rapport à cela. Je préfère m'abstenir que de dire oui, on peut l'utiliser.

**Mme la Présidente :**

OK, merci Monsieur Eylenbosch.

**26. Département Infrastructures et Développement urbain - Convention entre la Ville de Bruxelles et la Commune de Molenbeek-Saint-Jean relative au partage de frais des feux de circulation sur le pont sis boulevard du Jubilé, à Bruxelles - Approbation de la convention.#- report du 31/08/2022**

**Departement Infrastructuuren en Stedelijke Ontwikkeling - Overeenkomst tussen de Stad Brussel en de gemeente Sint-Jans-Molenbeek met betrekking tot de verdeling van de kosten van de verkeerslichten op de brug gelegen op de Jubellaan, te Brussel - Goedkeuring van de overeenkomst.#- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Il s'agit d'un point assez formel, mais nous devons vous le présenter, bien sûr. Il s'agit de l'installation de feux de circulation sur le pont du Jubilé. 4.32.45

Donc, vous vous souvenez que le pont du Jubilé est en très mauvais état, il a nécessité lui aussi un gros travail de négociation pour la prise en charge des frais de réparation. Ceci est acquis, ça va se faire. Il y a un monitoring de l'état du pont parce qu'il va très mal et il y a eu besoin récemment de passer vraiment à une seule bande de circulation, donc des feux. Et donc nous vous demandons de pouvoir sous la forme qui est proposée ici, qui est un marché commun avec la Ville de Bruxelles, installer et payer de manière non pas infinie mais durable la mise en place des feux de part et d'autre. Est-ce qu'il y a des questions, Monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci Mme la présidente, mais je vois ces feux depuis de nombreuses années et je me posais la question du coût de ces feux aux communes et du coût futur de ces feux aux communes. Parce que l'installation de ces feux, ils sont là depuis un temps indéfini et risquent de l'être pour encore un bon bout de temps. Et ne serait-il pas plus favorable, plutôt que de les louer, de les acheter à un moment? Merci.

**Mme la Présidente :**

Oui, tout à fait. Ce sont des questions qui se sont posées au collège et auxquelles on va vous répondre évidemment. Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Vous m'excuserez, je vais juste sortir un tout petit peu en dehors du sujet. Effectivement, ça concerne bien le boulevard de Jubilé et ce pont. Je tirais juste l'attention, effectivement aussi de M. Achaoui, s'il veut bien m'écouter, merci. Il y a évidemment, on en a déjà parlé ici, mais la situation ne change pas du tout dans ce quartier, trafic de transit hyper important, il y a des zones 30 qui ne sont pas respectées et je pense que les citoyens qui habitent dans ce quartier commencent à en avoir un peu marre. Donc on en avait déjà discuté. Vous allez faire attention, en tout cas, en ce qui concerne ce que je viens de dire, il y a beaucoup de nuisances sonores pendant la nuit et donc évidemment, c'est lié aussi à tout ça, aux différents types d'aménagement qu'il va y avoir sur le pont du Jubilé. Effectivement, pour les feux de signalisation, aucun problème. Mais j'attire juste votre attention parce que ça va durer longtemps et il faudra quand même apaiser ce quartier aussi d'une manière correcte. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Sumlu.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Oui, donc pour les questions de mobilité, c'est mon collègue qui va répondre. Pour la question de l'achat du matériel, nous avons envisagé cette possibilité. Cependant, il y a deux raisons pour laquelle nous ne l'avons pas fait, ou peut-être même trois. La première, c'est que nous avons dû réagir très vite parce que la SNCB, qui suit la détérioration de ce pont de très près, nous a un jour signifié qu'il fallait passer à un sens unique dans la journée. Et donc il n'y avait pas moyen de lancer un cahier de charges pour acheter un feu. Il fallait tout de suite intervenir. Et heureusement, nos collègues de la Ville de Bruxelles avaient un marché avec des feux et donc ils les ont installés tout de suite et donc nous nous sommes accordés à les aider. Donc ça, c'est la première raison, c'est la rapidité. La deuxième raison, c'est que, en fait, c'est une situation qui est assez fluctuante dans le sens où il se pourrait que du jour au lendemain, on doit fermer totalement le pont. J'espère qu'on n'y sera pas et il n'y a pas d'indication directe que ce sera le cas. Par contre, si le pont se détériore plus, il soit possible qu'on doive fermer pour des raisons de sécurité. La bonne nouvelle et je tiens quand même à insister là-dessus aussi, c'est qu'il y a un accord pour la rénovation. Il y a des plans pour la rénovation, il y a une demande de PU qui va être introduite ou qui a déjà été introduite tout récemment ou qui va être introduite dans le mois pour cette rénovation du pont. Il y a de l'argent pour la rénovation et donc il y a une solution en vue, mais elle n'est pas encore là aujourd'hui. Et donc ces feux sont nécessaires et j'espère qu'ils tiendront jusqu'au moment où le pont sera entièrement rénové.

**Mme la Présidente :**

Merci. Est-ce que je peux avoir l'unanimité sur ce point?

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 33 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**27. Cellule Habitat – Protocole de Collaboration entre la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, le Centre public d’Action sociale et la Zone de Police de Bruxelles-Ouest, dans le cadre de la lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres - Bilan 2021.**

**Habitat Cel - Samenwerkingsprotocol tussen de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek, het Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn en de Politiezone Brussel-West, in het kader van de strijd tegen de huisjesmelkers en de ongezonde woningen - Balans 2021.**

---

*Le point est retiré de l'ordre du jour.*

*Het punt wordt van de dagorde gehaald.*

*Tania Dekens quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Taoufik Hamzaoui quitte la séance / verlaat de zitting.*

**28. Taxes communales -Taxes sur les caisses communales - Arrêté suspendant l’exécution de sa décision du 29 juin 2022.- report du 31/08/2022**

**Gemeentebelastingen - Belastingen op automatische kassa's - Besluit tot opschorting van de uitvoering van zijn besluit van 29 juni 2022.- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Alors on vient sur un point que je vais présenter qui concerne les suites à donner à la décision du ministre Clerfayt de suspendre l'exécution de la décision de notre conseil le 29 juin. Il s'agit de la taxe sur les caisses automatiques et donc c'est un sujet sur lequel nous avons beaucoup débattu en collège. Donc la situation est la suivante, la tutelle nous demande des explications par rapport à la taxe et en l'état, la suspend. Alors, en théorie, la suite du processus, c'est bien sûr de répondre et suite à notre réponse, eh bien la tutelle prend sa décision. Soit convaincus par notre réponse, la tutelle nous laisse instaurer la taxe, soit non convaincue par notre réponse, la tutelle nous dit qu'elle ne souhaite pas que nous mettions en œuvre cette taxe. Alors ce point a fait débat au sein du collège, certains souhaitant ne pas poursuivre dans cette voie et d'autres souhaitant utiliser la possibilité de réponse avant d'entendre la décision définitive de la tutelle. Pour le dire autrement, cette décision-ci n'est pas définitive et nous pouvons répondre ou évidemment, si nous ne répondons pas, eh bien, elle deviendra de facto une décision négative à notre encontre. Voilà. Alors vous avez vu que les conseils que nous avons pris au niveau juridique dans un excellent cabinet d'avocats dans la matière nous ont préparé une note qui serait notre justification, notre réponse à la tutelle. Et donc, il est proposé au Conseil de prendre attitude par rapport à cette note. Voilà. Alors Monsieur El Khannouss, allez-y.

**M. El Khannouss :**

Merci Madame la présidente. Je suis toujours subjugué devant votre capacité, comme ça a encore plus enfoncé la commune. Je ne veux pas revenir sur la position qui n'est pas idéologique de votre part, de mon copain Dirk, je sais très bien, parce que cette proposition, historiquement, elle vient du PTB. J'ai expliqué ici, en français en tout cas, j'ai essayé, je pensais avoir été compris. Malgré votre entêtement, vous avez quand même voté ce point

d'instaurer une taxe sur les machines automatiques. Je rappelle, chers collègues, que cette taxe qui à mes yeux, n'a pas de sens parce qu'elle s'inscrit dans une volonté de faire rentrer des centimes dans les caisses de la commune. Par contre, elle aura des conséquences sérieuses pour la population molenbeekoise. C'est très simple, je l'ai dit ici clairement. Les supermarchés qui se verront infliger cette taxe, ils vont répercuter cette taxe sur les produits qu'achètent les Molenbeekoises. Alors c'est vrai qu'idéologiquement, je peux souscrire au fait qu'il faille lutter contre la mécanisation, contre le fait qu'on instaure au détriment de travailleurs des machines. Mais ici, si on rentre dans cette logique, eh bien nous allons taxer les distributeurs automatiques d'essence, nous allons dans les entrées de cinéma taxer les machines qui distribuent les tickets. Si on suit la logique de madame Moureaux, c'est vers ça qu'on va tendre. Et on sait tous très bien que cette taxe sera cassée à un moment ou un autre. Ici aujourd'hui, elle a été suspendue par le ministre de Tutelle, mais on sait très bien que les recours en justice par Comeos et les autres organisations de défense des entreprises vont aboutir à le fait que cette décision soit cassée en justice. La seule chose aujourd'hui qui va se passer, c'est que l'entêtement de notre bourgmestre, qui non seulement veut avoir une visibilité médiatique, mais en plus qui suit à la trace les propositions du PTB, et on sait tous très bien pourquoi, entraîneront des conséquences fâcheuses pour les finances de la commune. Elle a parlé de conseils qui ont été sollicités, ça fait quelques milliers d'euros, voire quelques dizaines de milliers d'euros pour in fine, arriver à une décision qui va dire : la commune de Molenbeek ne peut pas imposer cette taxe. Point à la ligne. Et donc ce qu'il serait sage de prendre comme décision aujourd'hui, chers collègues, c'est de dire attendons, argumentons via nos services juridiques, et attendons que la Région se prononce avant de décider ce qu'on va décider aujourd'hui. Parce qu'aujourd'hui, ce qui est proposé par la bourgmestre, c'est de jeter l'argent par la poubelle, l'argent du contribuable. Je rappelle que dans des écoles communales, il y a plus de papier de toilette. Je pense qu'il faut quand même trouver les priorités en matière de dépense de l'argent public. Et sinon, seulement cette taxe est absurde parce qu'elle va être répercutée sur le consommateur, mais en plus, nous sommes dans une situation de déficit budgétaire qui doit nous pousser à avoir un tout petit peu de sens de responsabilités pour gérer correctement les deniers des contribuables molenbeekoises et donc pour cette raison-là, Madame la bourgmestre, pour cette raison-là, chers collègues, moi je m'opposerai à cette décision et je vous invite à laisser parler votre conscience pour ne pas suivre comme des gens qui sont qui n'ont pas un cerveau qui fonctionne normalement, la proposition de la bourgmestre qui est simplement de la communication et vouloir suivre le PTB à la trace. D'ailleurs, j'ai été très déçu de la première décision du MR de pouvoir souscrire à cette proposition. J'espère qu'aujourd'hui ils auront le courage de voter contre cette proposition. Merci.

**Mme la Présidente :**

J'espère qu'aujourd'hui, durant cette séance, vous aurez la possibilité au moins une fois de rester dans votre temps de parole imposé par le règlement d'ordre intérieur. Je vous remercie d'avance, Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je voudrais en fait soutenir clairement la proposition d'argumenter le maintien. Je voudrais en fait rajouter deux réflexions, une réflexion et une proposition dans l'argumentaire. La première, c'est que ma réflexion, c'est que la raison pourquoi la Région a refusé s'inscrire dans une certaine logique où la Région veut organiser, où quelques part être gagnant, dont une certaine concurrence fiscale. Raison pour laquelle elle a en fait proposé de, entre autres, de convaincre toutes les communes de supprimer la taxe sur la force motrice et d'harmoniser d'une certaine façon certaines taxes qui visent des entreprises. Je pense que je lis la réponse. Elle ne répond pas du tout à cet argument principal qui a été donné par la Région. Donc je pense que ça affaiblit la réponse et je voudrais proposer quelque chose, un argument. Moi, je pense qu'on ne peut pas se donner l'impression qu'on combat les technologies. Je trouve que certaines formulations dans la note vont dans ce sens-là. Le problème n'est pas tellement la

technologie. Aujourd'hui, ce qui se passe par contre, c'est que la technologie fait augmenter la productivité. La productivité veut dire faire plus de bénéfices avec moins de gens. Et la conséquence de cela, c'est évidemment exclure l'emploi. Je pense que c'est important qu'historiquement, les communes, face à cette augmentation de la technologie et face à cette augmentation de la productivité et donc face à la conséquence de cette technologie, la productivité qui a des profits qui augmentent pour ces sociétés qu'il est important de pouvoir écimer, faire revenir une partie de ces profits vers la société. Pourquoi? Parce que les Bruxellois ont toujours besoin de routes, d'écoles et de services publics pour répondre à leurs besoins. Si par contre, il y a de moins en moins de gens au travail, évidemment, les contributions, les centimes sur l'IPP vont diminuer et donc il faut quelque part dans la création de la richesse dans cette région, permettre une compensation qui permet d'aller chercher une partie des profits qui vont augmenter pour payer et continuer à payer, en fait le service qu'on se veut offrir à notre population. Donc voilà, je trouve que c'est un argument extra et j'aimerais bien écouter la réponse sur l'argument principal de la Région sur la concurrence fiscale.

**Mme la Présidente :**

Merci alors Monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci Madame la présidente. Lors du conseil communal du mois de juin, nous avons voté une taxe sur les caisses automatiques placées dans certains commerces. Cette taxe devait permettre de faire rentrer dans les caisses communales une somme approximative de 70.000 € par an. Aussitôt votée, elle faisait déjà la une des journaux. Durant les deux mois passés, la Région s'est penchée sur la validité de cette taxe et a annulé l'application de celle-ci en argumentant très clairement et juridiquement. Il faut bien admettre que les arguments juridiques avancés pèsent. Avons-nous taxé par le passé les pistolets scanners qui permettent aux clients de pointer et passer plus rapidement aux caisses? N'avons-nous pas la liberté de choisir entre une caisse automatique ou une caissière accueillante dans un commerce? Avons-nous taxé les stations d'essence car les pompes automatiques ont remplacé le pompiste? Lorsque j'entends un de mes collègues ici, il faut taxer parce que si on travaille moins bien, il faudra bien trouver de l'argent quelque part. Et taxons finalement les grosses enseignes qui tôt ou tard fuiront Molenbeek, fuiront Bruxelles et donc nous ferons nos courses en dehors et nous alimenteront ces nouvelles grosses enseignes par la surconsommation de carburant ou d'électricité. Allons-nous prendre le temps de consulter un cabinet d'avocats comme nous l'avons déjà fait, qui est une dépense, certainement, dépenser d'autres deniers publics, dépenser l'énergie des services de notre commune pour introduire un recours ou une réponse contre la décision d'annulation de la Région, décision largement argumentée. N'avons-nous pas assez de sujets très importants à traiter dans l'urgence pour permettre à notre commune d'avancer? Pouvons-nous nous permettre de dépenser l'argent que nous n'avons pas et celui que nous n'aurons probablement jamais? La sortie est honorable car nous ne nous désavouons pas par la décision du mois de juin. Mais nous nous rangeons suite à l'arrêté en annulation du 19 août 2022. Nous poursuivrons notre travail d'imagination pour trouver de nouvelles sources de financement qui ne pénalisent pas les Molenbeekois.

**Mme la Présidente :**

Merci, alors Mr Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci Madame la Présidente. Je vais rajouter à l'argumentation de M. Milis qui citait les pompes à essence avec les pompistes. Vous avez aussi les ouvreuses dans les cinémas ou dans les théâtres. On n'a jamais pensé à taxer les théâtres parce qu'ils avaient supprimés

des emplois à l'intérieur de leurs salles. Évidemment, c'est la culture, donc on ne peut pas y toucher. Je crois aujourd'hui effectivement que la décision de la Région, de la Tutelle est correcte et bien argumentée et que donc il est inutile de continuer à aller dépenser de l'argent pour essayer de trouver des arguments qui de toute façon ne tiendront pas la route et seront mis à mal par la décision de la Tutelle. Et donc personnellement, je voterai en faveur du fait de ne pas répondre à la l'argumentation de la commune. Je voudrais en profiter puisque je n'ai pas pris beaucoup de temps. J'ai constaté moins d'une minute. Madame la présidente, si vous m'écoutez, mais non, ce que je vais dire, ce n'est pas intéressant, ce n'est pas utile. Je voudrais simplement vous rappeler l'article numéro neuf de notre règlement d'ordre intérieur qui précise clairement, parce que plusieurs fois dans la séance aujourd'hui, vous avez attiré l'attention là-dessus, que nulle intervention ne peut durer plus de cinq minutes et pas trois minutes comme il l'indique systématiquement, au niveau de l'accueil. Les trois minutes, c'est exclusivement dans le droit de réplique. Et donc je trouve que vous faites un usage abusif du règlement communal et du timing. Merci.

**Mme la Présidente :**

Pardonnez-moi s'il y a une erreur de ce côté-là, effectivement, c'est cinq minutes pour la première intervention et trois minutes pour la réplique. Voilà s'il est arrivé que des erreurs se glissent dans le timing, c'est possible. Alors Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Voilà. En tout cas, ça fait du bien d'entendre des gens qui reconnaissent leurs erreurs. Parfois, il faudrait que certains s'en inspirent. Il faudrait que certains s'en inspirent ! Alors j'avoue que je suis un petit peu, à la fois mal à l'aise, un peu fâché d'entendre certaines réactions. Mais bon, comme je n'ai pas, je n'ai pas plus de cinq minutes, donc je vais essayer d'aller droit au but. Je pense qu'il y a. Je pense qu'il y a le fond et la forme dans ce dossier. D'abord, on a déjà voté cette taxe. Qu'on soit d'accord ou pas, qu'on ait changé d'avis ou pas. On a voté déjà cette taxe. Ici, il n'est pas question de revenir en arrière ou de voter autre chose. Il est question simplement de répondre non pas à un gouvernement, mais à un ministre de tutelle qui a envoyé un document à la commune et qui a décidé de suspendre avec une série d'arguments. Et je vous invite vraiment à lire attentivement le document rédigé par le ministre. J'ai pris le temps vraiment de le lire et le relire. Mais bon, je n'ai pas le temps de développer. Donc au niveau du fond, je ne vais pas rentrer dans le fond aujourd'hui. On a déjà eu le débat avant, on en aura certainement encore après. Donc on ne vote pas un recours aujourd'hui contre la Région. On répond. Donc ça veut dire que le conseil a pris une décision. Le ministre fait des remarques et veut suspendre cette décision. Eh bien, on envoie un argumentaire ou on envoie des éclaircissements. Après, on verra ce que ça donnera. Peut-être une précision, madame la bourgmestre, peut-être ce serait bon parce que j'entends des conseillers faire la confusion. Il n'a jamais été question de taxer les petites caisses qui ont été installées par certaines boulangeries, boucheries pour des questions d'hygiène et notamment de sécurité, où les gens au lieu de manipuler l'argent, les sous avec les doigts, avec les mains, eh bien on met l'argent dans une machine. Il n'est pas du tout question de ça. Il est question des grandes surfaces qui font en sorte ces dernières années, de remplacer des caisses ou des caissières par des machines. Non, non, il est question de ça. Il est question uniquement de ça, parce que je vois des conseillers qui s'affolent dans tous les sens. Alors moi, je voudrais dire une chose, on a commencé ce conseil communal à 18 h. On a parlé du personnel communal. Ça coûte de l'argent, il rend beaucoup de services à la population. On a parlé des écoles et des problèmes dans les écoles. Trouver des solutions, ça coûte également de l'argent. On a parlé du CPAS, je parle à nos partenaires du MR. On a parlé du CPAS qui a une mission extrêmement importante. Il coûte énormément d'argent et qu'il va falloir encore soutenir dans les mois et les années qui viennent. Et puis, vous avez été plusieurs à dire il faut trouver des solutions de parking dans les quartiers, là où on rénove bien. Tout ça, ça coûte de l'argent. On a un collègue qui s'active et qui essaie de réfléchir à une solution. Ça coûte de l'argent. Et moi,

je me souviens qu'on a eu un débat sur les questions budgétaires parce que ce dont je suis certain, c'est que toutes les communes ont des difficultés financières et on a mandaté ce collègue. On a demandé à ce collègue de réfléchir à des solutions pour trouver de l'argent, mais des solutions qui ne grèvent pas la poche du petit contribuable. On vous a demandé de trouver des solutions, mais pour aller faire contribuer les plus grands, les plus riches, les plus forts, les plus costauds, ceux qui d'ailleurs font des grands profits et qui s'enrichissent. Et dans les propositions que vous avez faites, alors, il y a à boire et à manger. Et il y a certaines qui me plaisent, d'autres qui plaisent moins et ainsi de suite. Il y a cette solution qui est arrivée. Elle est là, elle est sur la table et il n'y a pas de petits profits. Il n'y a pas de petits profits quand on additionne toutes les solutions, toutes les propositions. Mais finalement, c'est pour essayer de faire quoi, c'est pour essayer de finalement continuer à financer l'action de la commune, les services à la population, nos écoles, nos quartiers, la sécurité, ça coûte de l'argent, hein, chers collègues, tout ça. Alors taxer, taxer, non. Pour moi, je ne considère pas ça comme une taxe. Je considère cela comme une grande contribution du grand capital. Alors je reviens maintenant là-dessus pour dire simplement encore une fois, on n'est pas dans une adoption d'un recours contre la Région. On est ici sur un point qui concerne le fait d'envoyer à la Région des informations supplémentaires, une justification et je parlais tout à l'heure du fond et de la forme et je terminerai là-dessus. Le fond, c'est une chose, au niveau de la forme, j'attire juste votre attention qu'on est membre du conseil communal et en tout cas, je trouve qu'on devrait avoir une attention particulière sur la sacrosainte autonomie communale. Ici, dans le texte du ministre, il est indiqué que l'autonomie communale n'est pas absolue. Moi, c'est la première fois que je lis ça. C'est la première fois que je vois ça. Moi, j'y vois un danger. J'y vois un danger de principe pour l'avenir de nos communes. Et je trouve que les communes, les 19 communes doivent continuer à travailler en collaboration avec cette Région dans l'intérêt des populations, des propositions de Bruxelles et des Molenbeekois en particulier. Voilà, j'ai dit merci.

**Mme la Présidente :**

Merci, madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Merci Madame la présidente. Simplement qu'après avoir voté cette taxe comme vous, avec les arguments que la commune a besoin de sous, j'ai été contactée par une syndicaliste d'un supermarché en disant, mais vous êtes fous? C'est d'abord comme a dit notre collègue, c'est en effet les clients qui vont la payer. Mais surtout, apparemment, ces caisses ont été instaurées pour permettre la fluidité des caisses pour les personnes qui n'ont pas beaucoup d'achats. Donc c'était au départ pour aider les clients à passer plus vite et ne pas attendre derrière des grandes quantités de super chariots. La deuxième chose, je n'ai pas entendu, mais je me trompe peut-être, le PTB s'insurger parce qu'il y avait l'automatisation des achats d'abonnements ou de tickets de transports en commun. Je ne vois pas tellement la différence. Donc non seulement il y a le fait que ça va être impacté par les personnes qui sont des clients de ces grandes enseignes et non par les actionnaires, mais en plus ça ne va quand même pas rapporter grand-chose non plus. Donc je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci à tous. Alors que dire? D'abord, peut-être par rapport à la question de Monsieur De Block, le texte tel qu'il est là, il a été pesé, soupesé, travaillé, retravaillé clairement dans l'idée de défendre principalement l'apport budgétaire de la taxe. Parce qu'on pense qu'en tant que ministre des Pouvoirs locaux, Monsieur Clerfayt se doit de répondre aux communes qui cherchent des sous qui ont une population pauvre. C'est le cas de notre commune. On a énormément de difficultés à imaginer d'encore charger la barque au niveau des impôts locaux. Et donc ici, on a une manière, comme l'a dit Jamal Ikazban, d'aller chercher de l'argent chez

d'autres qui en ont plus, qui font du profit et qui peuvent décider de ce qu'ils font avec ce profit. Et donc, il nous semble important de rappeler au ministre des Pouvoirs locaux qu'il ne peut pas à la fois nous demander d'avoir un équilibre budgétaire parfait, de ne pas imposer de trop notre population et en même temps de ne pas faire ce type de démarche. Donc ces 100 000 € sont importants pour notre budget. Demain, ce sera peut-être plus. Ça dépend de l'évolution de la situation. Or, quand aux argumentaires des uns et des autres, moi j'ai été fortement étonnée de voir que dans cet arrêté ministériel, pour moi, le ministre a choisi d'exercer une tutelle politique, ce qui n'est pas son rôle. En réalité, la tutelle est une tutelle de légalité. C'est ce qui est inscrit dans le droit, c'est à dire que la Région, chaque Région, a le devoir de vérifier la légalité des décisions des pouvoirs qui lui sont subalternes, comme notre commune l'est par rapport à la Région bruxelloise. Ça, c'est la tutelle de base, la tutelle de légalité. Alors nous sommes soumis à une deuxième tutelle qui est la tutelle financière puisque nous n'avons pas une autonomie financière satisfaisante. La Région nous a mis sous tutelle financière. Nous devons répondre de nos actes au niveau financier et là aussi, la Région a une et une seule prérogative, c'est celle de vérifier que ce que nous proposons a un sens au niveau financier et que ce que nous écrivons au niveau de notre budget est le plus proche possible de la réalité de notre terrain. Vous voyez aussi que, au regard de la tutelle financière, aucun des arguments relevés dans l'arrêté ministériel n'est relevant. En réalité, l'arrêté ministériel est un arrêté de tutelle d'opportunité, ce qui est extrêmement critiquable, ce qui amène notamment la critique de Jamal Ikazban. Et il a tout à fait raison ! Il s'agit d'une attaque sur l'autonomie communale. Il y a un problème. Cet arrêté ministériel est un arrêté de tutelle d'opportunité. C'est un arrêté politique et donc je m'excuse de m'opposer à certains d'entre-vous qui ont dit qu'il est parfaitement sain comme argumentaire et juridique ou technique. Ce n'est ni un argumentaire juridique, ni un argumentaire fiscaliste, ni un argumentaire technique. C'est un argumentaire politique. Alors, la décision que nous devons prendre ce soir, et ce n'est pas pour rien que c'est la première fois que le collège se présente de manière divisée devant vous, est une décision éminemment politique. C'est la réalité. Assumons-le.

Alors pour finir sur le débat des petites files, pardonnez-moi, il existait auparavant une autre solution. Il y avait une caisse, cinq articles qui allait très vite. Cette caisse-là, elle n'existe plus. Elle a été remplacée par les caisses machines. Donc je veux dire que cette solution, elle peut toujours exister aujourd'hui et la machine ne répond pas à ceci. Ce n'est pas la seule réponse à ceci. Sur les chiffres, évidemment, si on rentre dans la logique des grands magasins qui disent voilà, on gère réimplantation par implantation, forcément, alors on s'entend opposer des menaces de chantage, de fermeture, et cetera Ce n'est pas la réalité, ce n'est pas comme ça que fonctionnent les grands groupes. C'est ce qu'ils mettent en avant. Parce qu'effectivement cette taxe, elle est, elle est difficile pour eux, n'ont pas envie de voir cette taxe se généraliser. Mais en réalité, bien sûr que les profits qu'ils font, ils les mettent à la disposition du groupe et ils choisissent d'être présents ou pas à certains endroits. Et les liens affectifs et les liens d'investissement forts de Delhaize sur le territoire ne vont pas les amener à partir. Pour prendre un exemple et pour d'autres qui ont installé ces machines, je pense que ça va être la même chose. On ne fait pas des investissements comme ceux-là pour être dissuadés par une petite taxe comme la nôtre. Notre taxe n'est pas suffisamment grande pour dissuader des magasins de rester ou de s'installer. C'est faux. Par contre, évidemment, au sein de ceux qui utilisent ces dispositifs, parler magasin par magasin a beaucoup de sens, permet de diviser les travailleurs, les habitants, de faire croire qu'on va augmenter les prix dans certains magasins et pas dans d'autres. J'aimerais bien voir ça. Sincèrement, j'aimerais bien voir ça. Je pense que c'est une menace, mais j'attends de savoir si elle a un sens. Je ne pense pas qu'elle ait un sens en tant que groupe. Donc pour terminer, je pense que c'est effectivement un débat plus politique peut-être que les autres. Ici, on ne dépensera pas un franc supplémentaire en rendant un argumentaire à la tutelle évidemment, la question sera toute autre plus tard, quand on recevra le retour de la tutelle. Là, on aura peut-être d'autres questions à se poser. Mais aujourd'hui, il n'y a pas un franc supplémentaire à investir dans la décision de répondre à la Tutelle. Je pense que nous devons assumer ce que nous avons choisi. Sinon nous devons trouver un autre moyen de financer ces 100.000 € pour notre budget 2022 et



pour les suivants et je parie malheureusement. J'en suis désolée que ce moyen sera bien plus douloureux pour les Molenbeekois et donc ça c'est une grande difficulté et c'est une grande contradiction devant laquelle nous met la Tutelle en nous disant d'une part, vous devez garder l'équilibre financier et d'autre part vous ne pouvez pas taxer quelqu'un qui est à l'extérieur de Molenbeek. On a un sérieux souci là, voilà. Ici, vous le comprendrez, j'ai parlé au nom de ma formation politique et en mon nom propre et pas au nom du collège. Mais vous l'aviez compris depuis l'introduction du point. Voilà. Et d'ailleurs je vois que Madame Schepmans souhaite également prendre la parole et je pense qu'elle va comme moi parler en son nom propre et au nom de sa formation politique.

**Mme l'Echevine Schepmans :**

En effet, pour nous, pour les libéraux, la justification de la suspension de ce règlement de taxe par la Région est suffisamment détaillée pour convaincre le groupe MR. En effet, le règlement communal se basait notamment sur l'impact négatif de ces caisses, que ces caisses auraient sur l'emploi dans les supermarchés. Et on a bien vu que des opérateurs économiques ont communiqué justement des chiffres qui tendent à établir que ces caisses automatiques n'ont pas d'impact négatif.

Deuxièmement, je pense que les arguments justement avancés par les services et par l'avocat pour conserver la taxe ne sont pas suffisamment solides. Ainsi, dire que sans cette taxe, les finances communales seraient gravement mises en cause est a minima une exagération, même si l'on sait que la situation financière de la commune est difficile. Mais je ne peux suivre votre argument disant que si nous n'avons pas cette taxe, les finances communales vont être lourdement impactées. Il faudra trouver de l'argent ailleurs. Quand on voit quand même que cette taxe ne rapportera pas énormément, ce n'est pas elle qui peut poser des difficultés par rapport à tous les efforts que nous devons réaliser.

Alors en plus, réaffirmer que l'établissement de la taxe serait justifié par la déshumanisation du commerce, sans étayer ce propos par des études économiques est aussi pour nous tout à fait insuffisant. Et d'ailleurs, dans la note qui est envoyée à la Région, on cite en bas de page la vice-présidente du SETCA, qui reconnaît que les caissières et les caissiers ne disparaissent pas à chaque instauration d'une caisse automatique. Et alors que ce qui m'a amusé, c'est que l'on fait également référence dans une note de bas de page aux propos de Georges-Louis Bouchez dans un article de la DH du 22 avril 2017. Enfin, j'ai été très étonnée qu'on fasse référence à lui parce que j'apprends qu'on lui attribue le rôle d'un expert économique en matière de fiscalité communale. Et je peux alors vous affirmer, je dirais de source sûre, que Monsieur Bouchez est aujourd'hui bien contre cette taxe et donc on peut évoluer dans son analyse économique, on peut évoluer dans son analyse politique et donc je pense que les arguments qui sont développés auprès de la Région et auprès du ministre de tutelle ne sont pas suffisamment cohérents pour que nous puissions les suivre. Et donc, c'est pour cela que le groupe MR a décidé donc de ne pas soutenir ce point au conseil communal.

**Mme la Présidente :**

C'est vrai qu'il ne faut pas toujours suivre ce bonhomme-là. Non mais je vous invite, c'est page deux de l'avis juridique. Monsieur El Khannouss, allez-y.

**M. El Khannouss :**

J'allais voter contre ce point, en écoutant Françoise, je vais voter pour. C'était la petite pointe d'humour du soir. Mais non, plus sérieusement, non, mais très sérieusement, parce que cette taxe, je ne vais pas revenir sur le fond. Mais vous avez, madame la présidente, dit que si finalement cette taxe n'est pas collectée, nous risquons de devoir prendre des décisions très douloureuses. On sent chez vous déjà la volonté de préparer psychologiquement les

conseillers communaux, mais aussi les citoyens, à l'augmentation du PRI. Et moi, ce qui me dérange dans cette taxe et dans d'autres que vous avez initiées, et d'ailleurs dans le PRI qui va être augmenté comme il y a quelques temps, je vous ai dit vous allez supprimer la prime qui compense l'augmentation du cadastre, vous avez dit, non monsieur El Khannouss, c'est faux ! Six mois après, on supprimait la prime. Aujourd'hui, moi je vous le dis, c'est écrit dans les astres, vous allez augmenter le PRI. Mais le problème de cette taxe, c'est qu'est ce qui me pose problème, c'est que ce sont les conséquences d'une mauvaise gestion. Nous avons gaspillé des millions d'euros. Je peux démontrer ici aisément que le collège a perdu plus de 10 millions d'euros dans des choix ou dans des non-gestions de certains dossiers qui ont fait que la situation de la commune est désastreuse. On essaie de s'accrocher à toutes des petites taxes à gauche et à droite, c'est ce que mon ami Dirk disait à l'époque, la rage taxatoire, n'est-ce pas Dirk ? On est en plein dedans. Et alors évidemment, il y a cette idée historique qui a été initiée par Dirk, parce que c'est une idée du PTB et malheureusement, et malheureusement je le dis, le problème majeur que j'ai, il est pas du tout idéologique comme vient d'en faire la démonstration Madame Schepmans, moi, c'est vraiment l'aspect pratique. C'est le fait que cette taxe va être répercutée sur les citoyens. Nos concitoyens vont payer plus cher, que ça vous plaise ou pas madame la Bourgmestre, c'est la réalité. Vous ne croyez pas qu'ils vont diminuer les bénéfices qui sont octroyés aux actionnaires de ces gros conglomérats, ils vont aller chercher l'argent dans la poche des consommateurs, ça va, ça va être quelques centimes par ci, quelques centimes par là. Mais rassurez-vous, si cette taxe devait prendre de l'ampleur, même si j'ai d'énormes doutes, ce seront les concitoyens qui vont payer. Et pour toutes ces raisons-là, moi, à titre personnel, ainsi que mon groupe, parce qu'il est en train de s'élargir, vous le savez, le mois prochain, il sera un peu plus large, plus grand, nous allons voter contre ce recours que vous proposez aujourd'hui, qui aura aussi des conséquences financières. Parce qu'à un moment donné, nous allons devoir mettre à contribution un bureau d'avocats, d'ailleurs, qui a déjà commencé un travail qui va coûter de l'argent et qui in fine, en fin de parcours, comme je l'ai dit, nous allons perdre face à la Région bruxelloise. Merci.

**Mme la Présidente :**

Alors Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je vous écoute. Certains, j'en entends certains parler et il y a des mots qui sortent. Et moi j'en entends, taxons les pauvres, il y en a plus. Ça, ça l'essentiel. Ici, on ne parle pas d'une taxe qui va toucher plein de commerces, pleins d'indépendants. C'est faux. Cette taxe va probablement toucher une poignée, mais de grosses grosses enseignes qui font des millions et des millions de bénéfices. Les pauvres petits choux, ces pauvres petits choux avec leurs millions de bénéfices qui font, grâce au travail des travailleurs et qui font des bénéfices grâce aux consommateurs. Et puis on demande, contribuez, contribuez. Vous allez faire plus de volume, plus de bénéfices parce qu'avec plus de volume avec le même nombre de gens, ça c'est la réalité. Désolé, mais des caisses automatiques, c'est plus de volume avec le même nombre de personnes. Ce n'est pas de la magie. Vous le voyez devant vos yeux? Contribuez plus. Alors j'aime bien. Mais il y a une logique très politique derrière la décision de la tutelle qui dit en fait, vous pouvez, vous commune, ne pas taxer en fait, les sociétés plus que nous acceptons. Mais par contre le citoyen, la centime des impôts, le PRI, les forfaits, les redevances, vas-y, vas-y ! Aucun frein. Personne qui défend à ce moment-là les citoyens, les riverains, personne qui monte sur les barricades, c'est injuste. Qui défend à ce moment-là? Je ne vous entends pas, je ne vous entends pas. Il y a un choix ici et c'est une petite taxe. Donc on ne peut pas dire cette taxe est tellement ridicule, rikiki que ça ne vaut pas la peine de se battre pour et là on menace directement délocalisation! C'est l'un des deux où, c'est une rikiki taxe et c'est une rikiki taxe vraiment, alors il ne faut pas croire que les gens vont déménager, délocaliser et même augmenter les prix. Désolé, il y a des communes avec des taxations sur les banques et les enseignes bancaires et les distributeurs qui différencient de milliers d'euros

par distributeur. Est-ce que vous pensez qu'à Anderlecht, vous payez différemment qu'à Schaerbeek pour vos retraits? Non. Donc arrêtez vos blabla. Cette discussion est politique, alors franchement, vous assumez, vous assumez, un vote ici qui ne va pas vous coûter un bal, pas un bal, c'est juste lettre à la poste. Pouf! Peut-être, ça arrive peut-être, on gagne, alors c'est 95.000 € qu'on ne va pas chercher en plus dans les poches des Molenbeekois. Mais s'il vous plait, ayez l'honnêteté alors de dire voilà, on va vous chercher les 95.000 € dans vos poches parce que ça, ça veut dire le vote aujourd'hui, c'est cela. J'aimerais bien que tout le monde s'exprime alors clairement.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup, Monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci. Merci madame la présidente. Moi, je trouve qu'il y en a certains qui ont un petit peu des œillères dans le sens qu'on leur cache tout ce qu'ils ne voient pas sous le côté et en avance. On le fait avancer à coups de cravache éventuellement, comme cela se faisait dans le temps avec des chevaux de trait. Mais on oublie une chose, c'est qu'à partir du moment où nous faisons monter une taxe sur ce genre de produits là, il est illusoire de penser que d'autres communes ne feraient pas la même chose. Si on commence à multiplier cela au niveau de la Belgique, cela veut dire que toutes les caisses automatiques seront à un moment donné taxées. Alors quand j'entends pendant les vacances que des tomates qui sont cultivées en Belgique de la marque Belhorta pour ne pas la citer se retrouvent ici à un prix de quatre ou 5 € le kilo et qu'elles se retrouvent en Espagne, à la moitié du prix de ce qu'elles sont vendues ici en Belgique, il ne faut quand même pas vous imaginer que ces grandes surfaces, si vous allez commencer à leur remettre des taxes supplémentaires ne vont pas augmenter leurs prix. Donc on payera encore les tomates plus cher ici que ce qu'on ne les paie déjà aujourd'hui. Donc Monsieur De Block, votre résumé et votre réflexion à ce niveau-là, elle est complètement erronée et ne vous faites pas d'illusion, vous n'aurez pas la possibilité de gagner 1 centime en gagnant cette taxe. Au contraire, comme le dit Mr El Khannouss, c'est le consommateur qui paiera parce que cette taxe sera inévitablement reportée vers le consommateur. Donc c'est une stupidité que de la faire. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Eylenbosch. Alors là j'entends un échevin des classes moyennes qui bouillonne et qui, je crois, va prendre la parole. Je vois que le débat continue, alors je vois que Mr Milis a demandé la parole. Mr Milis, allez-y.

**M. Milis :**

Merci madame la présidente, mais je vais encore revenir sur un ou deux points. C'est que finalement les millions générés par les grosses enseignes, Mr de Block, mais ils permettent de sponsoriser des groupes sportifs, des équipes, des sportifs, des jeunes. Oui vous rigolez beaucoup, mais ce n'est pas effectivement l'argent que vous leur donnez qui sponsorise aujourd'hui. Et pourtant, le groupe PTB gagne aussi de l'argent. Les associations sont sponsorisées par ces groupes aussi, que ce soit effectivement la Loterie Nationale, Delhaize ou les groupes Carrefour qui sponsorisent quand même beaucoup de ces personnes. D'un autre côté, les surcoûts engendrés par cette taxe, Il n'y a pas de miracle. Ils seront répercutés sur les citoyens et à priori dans un premier temps sur les citoyens de Molenbeek, mais finalement sur les citoyens de tout le pays. Or, j'ai juste une petite question encore, combien a coûté à ce jour l'avis juridique que nous sommes allés chercher? Et le montant de la taxe? C'est une infime partie de notre budget, pour ne pas dire que c'est 0,003 % de notre budget. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci. Alors, mesdames et Messieurs les échevins. Je vous propose tout d'abord écouter encore le dernier conseiller qui souhaite s'exprimer avant de répondre Est-ce que ça peut vous aller? Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Oui mais écoutez, je vais être rapide. J'ai dit ce que j'avais à dire par rapport aux finances communales. J'aimerais bien que la plupart des conseillers qui font preuve de beaucoup d'énergie pour protéger les grandes enseignes et ceux qui font de grands profits. J'aimerais bien les voir aussi dynamiques et aussi motivés quand il s'agit de défendre les plus petites gens. Alors j'ai envie de dire à mon cher et tendre collègue Didier Milis que j'estime beaucoup, que j'estime beaucoup, que le sponsoring sportif, ce n'est pas de l'argent gratuit qui est donné gratuitement en général. Quand une enseigne donne de l'argent à un club, c'est en échange de quelque chose. Donc ce n'est pas non plus du caritatif. Ce n'est pas non plus des mécènes qui donnent de l'argent comme ça, sans rien attendre en retour. Donc il y a un échange. Il y a la publicité, hein, tu connais ça? Ce que je voudrais dire, c'est attirer l'attention sur un autre élément. Je ne voulais pas parler du fond, mais quand même, c'est important. Le débat ces grandes enseignes qui font des profits et on a bien vu la crise Corona qu'on a vécu, la crise aujourd'hui, où vous avez les citoyens qui ont des factures d'énergie mais qui explosent, et cetera, ceux qui s'en sont sortis le plus pendant la crise, ce sont justement ces grands groupes financiers. Ce sont justement ces personnes et ces gens qui font, qui continuent à faire des profits. Eux, ils ne sentent jamais la crise. Je suis un petit peu surpris parce que dans ce débat, on aurait pu aussi parler d'autre chose. Le fait de remplacer du personnel par des caisses, des caisses automatiques finalement, où le travail du caissier ou de la caissière est transféré au client. C'est le client qui fait le boulot maintenant. Et là, je suis un peu surpris parce que dans certains de mes collègues ici, je vous entends souvent vous exprimer par rapport aux personnes les plus vulnérables, les personnes âgées et les personnes porteuses de handicap qui sont victimes de la fracture numérique. Mais ce débat, il touche aussi à la fracture numérique. Tout ça participe justement à agrandir le fossé de la fracture numérique. Tous ces gens qui n'arrivent pas à s'en sortir, tous ces gens qui ont du mal face à la technologie, face à la numérisation, face à cette soi-disant modernisation. Et je ne suis pas contre la modernisation quand elle est au service du progrès, mais pas l'inverse. Et ici, je suis un peu surpris parce que c'est un peu paradoxal. C'est quand on défend justement les gens qui souffrent de la fracture numérique. On ne peut pas accepter une société où on enlève l'humain et on remplace l'humain par des machines. Pas plus tard qu'il y a quelques jours, il y a eu des, des personnes, des citoyens qui ont manifesté pour dire attention dans nos services publics, il n'est pas question de remplacer l'humain par des appareils, par des machines et par des bornes. Il faut toujours avoir des humains à la disposition des personnes et des citoyens, et notamment des personnes les plus fragiles et les plus faibles. J'ai dit je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup. Alors Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

Moi, ça va aller très vite parce que je crois qu'on est un peu partagé. Et moi, je prendrai ici en mon nom la parole. Je crois qu'ici c'est quel choix de société on veut faire pour demain. Donc j'entends beaucoup qui disent voilà, il y a du sponsoring. Demain, on va accepter que les écoles soient sponsorisées par Coca, par je ne sais par autre chose. Donc à un moment donné, je crois que ce choix de société, on doit l'assumer. Effectivement, j'entends bien les

100.000 €. Pas grand-chose sur le budget communal, mais c'est simplement symbolique, symbolique. C'est un signal qu'on donne et c'est normal qu'à un moment donné, des grands groupes comme Delhaize qui font des bénéfices énormes, qu'on va aller chercher effectivement ce genre de taxe chez eux. Pour le moment, on est en train de discuter. Évidemment, ça n'a rien à voir. Mais pour les super profits que les sociétés de production d'énergie qui le font dans le même sens, demain on va aller aussi taxer ces super profits. En même temps, je viens de vérifier que c'était quoi le vote qu'on avait le 29 juin qu'on avait voté. En fait, le groupe MR avait voté aussi pour cette taxe. En même temps, j'entends bien que cet expert qui reprend ce qu'a dit Georges-Louis Bouchez et que madame Schepmans est contre. Je viens de lire, c'est très bien, mais je me pose aussi la question, est-ce que, on parle évidemment des personnes précarisées qui n'ont pas beaucoup de revenus à Molenbeek, est-ce qu'ils ont encore les moyens de faire leurs courses au Delhaize? Je pense qu'il y en a beaucoup qui font effectivement d'autres magasins, qui sont un peu plus discount parce qu'il faut faire quand même aussi des économies. Je ne pense pas que ces personnes y vont directement déjà au Delhaize. Et deuxièmement, dans ce choix de société, peut-être que je ne peux pas affirmer que les prix seront impactés ou non. On verra. Mais en même temps, peut-être qu'on ira faire des courses dans d'autres magasins. Je me souviens, il y a plus d'un an, un an et demi, il y avait une étude d'étude qui avait été faite, commandée par la commune de Molenbeek, qui parlait de Molenbeek nourissante. Donc, dans ce choix de société, c'est aussi peut être demain. Donc on parle beaucoup de choses, dans le changement de notre société aujourd'hui, on parle beaucoup de mobilité, on parle beaucoup de trucs, mais en même temps, peut-être que ça ne va pas ça aussi par ce choix-là, on va aller peut-être aux épiceries du quartier qui n'aura pas cette taxe automatique et qui ne va pas impacter le prix des tomates à 5 €. Mais il sera peut-être beaucoup plus bas. Mais ces choix-là, mais c'est à nous de décider. Et comme vous dites tout à l'heure, c'est un choix politique et ce n'est pas un choix en tout cas qui est technique. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci. Alors je vois que parmi les échevins, trois veulent réagir à ce stade. Madame Garcia, allez-y!

**Mme l'échevine Garcia :**

Merci Madame la présidente. Alors, comme Madame la présidente l'a souligné à plusieurs reprises, le débat de ce soir est éminemment politique. Par contre, ce qui n'est pas politique, c'est la procédure qui encadre la décision que vous devez prendre, que nous devons prendre ce soir et qui a par ailleurs été très mal expliquée par Monsieur Ikazban. Ce qu'on vous demande ce soir, c'est vous avez la possibilité, vous avez le choix. Soit, vous décidez effectivement de donner le feu vert pour que la commune argumente mieux ce qu'elle a déjà fait. Mais quelle argumente mieux en fait, pourquoi elle veut procéder à la mise en place de cette taxe. Soit, on ne fait rien, ce qui revient à dire qu'alors tout s'annule et donc on n'est pas obligé, comme dit Mr Ikazban, ce n'est pas une simple lettre qui dit mais oui, on doit répondre, non. Rien ne nous oblige à répondre. Rien n'oblige la commune à répondre. Et là, le courrier que nous avons reçu du ministre est très clair en la matière. Ça c'est une première chose. Et ça, ça n'a rien à voir avec la politique. C'est juste une question procédurale. Et enfin, madame la présidente, je pense que vous blaguer quand vous avez, en parlant du président de ma formation politique, vous l'avez cité en disant ce bonhomme-là, permettez-moi de vous dire que, en ce qui me concerne, je trouve que ce n'est pas respectueux. J'ai dit.

**Mme la Présidente :**

Bien écoutez, moi, je vais présenter immédiatement mes excuses à Georges-Louis Bouchez et je veux en profiter pour du coup, lire la déclaration qu'il faisait au moment où il était délégué général du MR. Parce que moi je vous entends et je vois que c'est une fois oui, une

fois non. Vous êtes effectivement dans la droite ligne de votre président, délégué général du MR, il explique que de sources bien informées, il sait que les robots détruisent l'emploi et donc il propose une taxation sur les robots. Et donc, je le cite « il faut trouver une solution pour créer des taxes sur certaines machines. Pour cela, il faut regarder lesquels peuvent être taxés sans freiner la croissance. Je pense aux caisses automatiques dans les magasins comme chez Ikea, les bons de commande à remplir en ligne sur Amazon ». Et puis plus loin, il dit « On ne peut se contenter de dire les robots vont prendre les emplois des gens, c'est comme ça. Ce serait catastrophique, car moins d'emplois, c'est plus du tout de sécurité sociale et moins de recettes pour l'Etat ». Il le dit en 2017, au moment où il est délégué général du MR, juste avant de devenir président du MR. Donc effectivement, je retire ce bonhomme-là. Mais j'attire quand même votre attention sur l'inconstance de certaines prises de position. Alors bien sûr, il y a plus de robots aujourd'hui et plus de crise économique et plus de crises d'emplois. Alors Monsieur Gjanaj.

### **M. l'Echevin Gjanaj :**

Oui, madame la présidente, je voulais déjà peut-être attirer l'attention sur le fait qu'il s'agit d'une société qui est née à Molenbeek et qu'on voudrait bien maintenir à Molenbeek. Mais comme par hasard, pour des raisons qui sont purement financières, elle a décidé de se décentraliser. Et ce sont des calculs bien bien fiscaux, bien de nature financière qui l'ont poussée à aller vers une autre commune parce que ça coûte moins cher. Clairement, il y a quelque peut-être quelques petits avantages, mais pas trop en ce qui concerne la mobilité. Mais même pour la mobilité, la plupart des différents magasins se trouvent ici à Bruxelles. Donc voilà, en termes de mobilité, il n'y a pas un gain énorme. Par contre, au niveau financier, je suis sûr et certain que le gain est énorme. Donc ça, c'est déjà peut être un premier élément. Deuxième élément, comme l'a souligné mon collègue Jamal Ikazban, on a affaire aussi à une série de commerces qui, pendant la pandémie, a gagné quand même énormément d'argent alors que tous les petits commerces étaient fermés au niveau de l'alimentaire etc. Donc vous avez déjà une partie de la population active au niveau économique qui a quand même un petit peu la veine pendant deux ans ou un an et quelques, ces grandes surfaces ont pris leur chiffre d'affaires parce qu'ici on n'était pas dans les conditions au niveau des petits commerces, on n'était pas dans les conditions de sécurité sanitaire et donc on devait fermer les magasins et par contre les grands magasins, ils avaient des espaces, et cetera qui permettaient une sécurité sanitaire. Donc moi je dis qu'au niveau du signal par rapport aussi aux petits commerçants, parce que les petits commerçants, c'est aussi un des publics que nous voulons aussi maintenir et soutenir. C'est un signal aussi positif pour dire qu'on va quand-même s'attaquer aussi en quelque sorte, également à des surfaces telles que telles que celles qui ont pendant ces moments de crise ont profité. Un autre signal aussi positif, c'est de dire, c'est de dire que finalement, nous, à Molenbeek, on aurait pu choisir une autre taxe qui allait peut-être pour les surfaces, pour essayer de taxer les mètres carrés à partir d'une surface. Mais ici, on a bien ciblé une activité, une activité qui va en fait supprimer la caisse Self scanning. C'est une caisse qui en fait qui est une alternative à l'emploi. Et donc c'est un signal pour dire que Molenbeek souhaite maintenir l'emploi par rapport par rapport à ce un modèle économique, comme l'a dit aussi M. Sumlu. C'est un choix aussi de dire que nous souhaitons maintenir l'emploi et c'est un signal qui est donné à toutes les sociétés qui sont ici.

Alors, en ce qui concerne la répercussion du prix au consommateur, laissez-moi vous dire que là, vous êtes complètement dans des calculs faussés parce qu'ici il y a une concurrence énorme. Si vous avez remarqué, malgré qu'on soit une des communes les plus les plus pauvres, la deuxième la plus pauvre du royaume, vous avez énormément de surfaces commerciales Colruyt, Aldi, Lidl, Delhaize et cetera. Donc c'est énorme le nombre de surfaces de ce type-là qui sont implantées à Molenbeek. Si maintenant une de ces marques-là décide de répercuter cela sur le prix au consommateur, mais vous comprenez qu'il y aura la fête dans les autres surfaces commerciales, donc il ne faut pas, il ne faut pas du tout considérer qu'il y aura comme ça une répercussion et qu'il n'y aura pas de conséquences. Tous les

acteurs économiques, et en particulier ces grandes, ces grandes enseignes-là, font des calculs précis au niveau de leurs consommateurs et ils ne vont jamais répercuter le prix d'une augmentation de taxes sur le prix à la consommation parce que comme ça, ils vont perdre des parts de marché et ce n'est pas du tout ce qui est recherché. Donc il y a quand même une stratégie qui est là. Et ce n'est pas du tout comme certains l'ont dit, qu'on va avoir carrément des magasins qui vont avoir des prix élevés. Et le consommateur, il va décider de rester comme ça, attaché à cette marque-là, même quand il y aura des augmentations de prix. Le consommateur, surtout dans le climat actuel, il est en train de calculer au cent près. Et puis, s'il faut qu'éventuellement une partie de ces clients se reportent sur le petit commerce, c'est tout bénéfique aussi pour toute une série, pour la plus grande partie de notre par terre, entre guillemets commercial et économique à Molenbeek. Donc moi je voulais un peu mettre ces points en avant parce que je pense qu'il y a quand même pas mal de choses qui ont été dites, qui ne sont pas du tout, même dans les lexiques économiques et financiers, et c'est intéressant de le dire.

**Mme la Présidente :**

Merci Monsieur Gjanaj. Avant de repasser la parole éventuellement aux conseillers, Madame Schepmans souhaitait encore répondre.

**Mme l'Echevine Schepmans :**

Oui, madame la présidente. Donc en réponse à Mme Garcia Fernandez, vous avez lu la note en bas de page et comme je l'ai souligné dans ma première intervention, il y a véritablement une faiblesse de l'argumentation des services et du grand cabinet d'avocats qui a été consulté pour contester cet arrêté de suspension de la tutelle. Et je pense qu'une référence en bas de page, c'est quand-même relativement pauvre pour pouvoir soutenir le courrier que vous allez adresser au ministre Clerfayt. Et alors, je voulais quand même préciser que les échanges au conseil communal entre nous, évidemment, ils peuvent être rudes et il est néanmoins important de ne pas apporter, je dirais, des appréciations sur des personnes qui ne siègent pas dans cette assemblée. Et donc voilà, j'espère que ce type de quiproquo ne se reproduira plus parce que ce n'est pas au bénéfice de l'image de notre assemblée.

**Mme la Présidente :**

Ah, je ne vais pas répéter ce que j'ai déjà dit. Donc Monsieur, Ikazban.

**M. Ikazban :**

Voilà. Donc je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire madame Schepmans, je pense que les appréciations personnelles, notamment à l'égard de ceux qui ne sont pas présents, doivent être évitées et également par les membres de ce conseil. J'ai entendu ma collègue là s'exprimer en me citant, en déclarant que j'aurais mal expliqué la procédure. Moi, je n'ai rien expliqué du tout. Moi, je ne suis pas là pour expliquer quoi que ce soit. Je donne un avis. Il y a un arrêté ministériel qui a été pris par un ministre. Bon, je vais me passer des commentaires personnels, mais je veux dire on est en droit et on a cette possibilité d'argumenter et de compléter notre argumentation. Moi, je ne vais pas changer, je l'ai dit. Le vote que j'ai exprimé au mois de juin. Je ne vais pas changer après deux mois et après, adienne que pourra. Mais je n'ai pas dit autre chose. Donc j'aimerais bien qu'on ne déforme pas mes propos. Mais je comprends que certains peuvent être mal à l'aise et je le respecte.

**Mme la Présidente :**

Très bien, mais je pense qu'il est le moment de venir au vote.

*Le Conseil approuve le point.*

*31 votants : 17 votes positifs, 14 votes négatifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*31 stemmers : 17 positieve stemmen, 14 negatieve stemmen.*

**Mme la Présidente :**

17 personnes choisissent d'envoyer la réponse. Quatorze ne le souhaitent pas. Nous allons en conséquence envoyer la réponse comme la majorité le propose. Merci à tous pour ce débat, Merci.

Monsieur El Khannouss, je serai très intéressée de connaître vos sources pour parler de cette manière. Des choses que même-moi, je ne sais pas. Ah oui, je vois que vous êtes très bien informé et à vrai dire, ceci ne me rassure pas. Mais non mais bien sûr, écoutez, ce n'est pas comme ça que ça fonctionne en fait. Alors je vous propose de passer au point suivant et d'éviter les bilatérales entre nous.

*Taoufik Hamzaoui entre en séance / treedt in zitting.*

*Khalil Boufraquech quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Khadija Zamouri quitte la séance / verlaat de zitting.*

**29. Service Marchés Publics - Location de bus avec Chauffeur pour le transport d'enfants - Approbation des conditions et du mode de passation - Modification- report du 31/08/2022**

**Dienst Overheidsopdracht - Busverhuur met chauffeur voor kindervoer - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze - Modificatie- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Nous sommes à la location de bus pour le transport d'enfants. Vous savez que c'est une mission pour laquelle il est parfois difficile de trouver un bon service. Et donc ça fait des années qu'on lance un marché de service à ce sujet. Je vais peut-être laisser l'échevin des Finances expliquer la situation.

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Oui, voilà. Je pense qu'il ne faut pas revenir et faire un long débat sur ce point parce qu'en fait, on avait déjà eu un très long débat au mois de juin. C'est simplement ici une correction que la tutelle a demandé de faire et donc on a fait la correction demandée et on repasse le point ici au conseil communal. Mais si vous avez quand-même des questions, je reste à votre disposition.

*M. Achaoui prend la présidence de la séance.*

*M. Achaoui neemt het voorzitterschap van de zitting.*

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

S'il vous plaît, je vois que M. Ouassari demande la parole en premier.

**M. Ouassari :**

Merci Monsieur le Président. Voilà. En fait, effectivement, on a déjà eu un débat là-dessus. Au mois de juin, on avait dit que l'estimation un 510.000 était assez élevée. On s'est dit pourquoi louer un bus avec un chauffeur alors qu'on pouvait peut-être acheter et puis créer de l'emploi? On ne va pas revenir là-dessus, monsieur l'échevin. Mais moi j'ai quand même quelques questions. J'ai regardé vite fait le cahier de charges en diagonale, je n'ai pas vu de



prix horaires. Il n'y a pas de prix en fait. Comment pouvez-vous estimer les 510.000? Est-ce que vous vous basez sur ce qui a été fait avant? Ça, c'est ma première question. La deuxième question, c'est que j'ai vu qu'il y avait trois bus, je pense deux bus fixes de 8 à 16 et un troisième à la demande, si j'ai bien compris. Si jamais les bus ne sont pas utilisés, on paye quand même ou pas ? Voilà, ce sont deux questions que j'ai. Je vous remercie pour les réponses éventuelles.

**M. Vancauwenberge :**

Oui, effectivement. Donc on a déjà plusieurs fois débattu de ce point-là et malgré que ce soit revenu plusieurs fois à l'ordre du jour, la transparence n'augmente pas. Donc on a commencé le premier débat. On a commencé par poser la question est-ce qu'il y a eu un calcul qui montre que ce serait plus avantageux de louer un car ou d'en acheter un? Et vous aviez dit que voilà, il y avait une étude en cours, et cetera qu'il fallait attendre un peu. Entre temps, je pense que j'avais fait moi-même un calcul et ce qui montrait que c'était clairement plus avantageux pour acheter soi-même le car. Entre temps, votre étude serait prête. En tout cas, votre décision semble prise, mais on n'a toujours pas vu cette étude. Donc alors c'est quand même dommage qu'il y a si peu de transparence que ça reste très opaque. Et même si les montants ne sont pas mirobolants, je pense que c'est déjà assez pour que les écoles aient du papier toilette.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Je vous remercie Monsieur Vancauwenberge. Mr Van Leeckwyck pour les réponses.

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Voilà, voilà donc la modification, donc la tutelle avait demandé qu'on précise au niveau des mesures correctives. Donc vous savez que dans un dans un marché comme ça, il y a des articles qu'on est obligé de mettre et il y a toute une série de clauses du fait que c'est le fournisseur, dans ce cas-ci, les bus ne seraient pas acceptés, s'ils ont déjà fraudé ou des choses pareilles. Mais on peut mettre des correctifs et donc par exemple, si le soumissionnaire justifie que par exemple, si on avait constaté qu'il était en défaut de droit social, par exemple, de paiement de ces droits sociaux, mais s'il dit voilà, maintenant j'ai bien, c'est sur ce point de vue-là qu'ils avaient demandé une précision. Donc ça ne changeait pas. Alors en effet, on a eu tout un débat à la fois passée. Donc je reviens aussi sur le montant parce que finalement, je ne sais plus si on l'a bien signalé. Mais j'ai revérifié quand même sur plusieurs années et les montants sont quand même toujours plus ou moins similaires et ce montant de cette année est de 5 millions, qu'est-ce que je raconte de ça de 500.000 €. Donc c'est sur deux ans, c'est bien pour deux années.

Alors une des raisons pour laquelle on fait des locations, vous savez que la législation sur les véhicules actuellement évolue très fort puisque on ne peut plus utiliser l'essence ou le mazout. On va devoir passer à l'électricité. Et donc ça, c'était aussi une des raisons pour lesquelles la commune ne voulait pas investir dans certains types de véhicules, étant donné qu'on ne savait pas encore quel était le meilleur bus. Enfin, il y a toute une législation là-dessus ou il faut changer assez vite. Le problème aussi, ce n'est pas uniquement d'avoir un bus et un chauffeur, il faut aussi des garagistes, quelqu'un qui répare le bus, ce qui n'est pas toujours évident. Vous le savez aussi qui a des problèmes pour recruter des chauffeurs, ici même à la commune. Et alors, ce qu'on avait fait, mais malheureusement, je vais devoir redemander au service qui avait fait cette étude, le service qui avait fait une étude, il avait pris différents modèles. C'était donc la location, l'achat, le leasing, et on est arrivé à la conclusion que c'était, comme on fait actuellement, une partie de commande. Mais nous avons quand même encore des bus à la commune, donc on fait un mix. C'est ce qui revenait. Alors je m'excuse, il est vrai que je pensais que cette étude, je l'avais en informatique, mais apparemment on nous l'a

donnée sous forme d'une feuille lors d'un collège. Donc je vais redemander au service de m'envoyer le document et je vous le ferai suivre parce qu'il y a c'est assez bien fait. Mais vous pouvez aussi me faire suivre votre étude parce que chacun met des facteurs enfin, tient compte de certains facteurs que peut être nous, on n'aurait pas de compte. Voilà, j'espère avoir répondu à vos questions.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci beaucoup, Merci. S'il vous plaît, je demanderai au conseiller, s'il vous plaît, soit de venir participer au débat, soit de faire moins de bruit, s'il vous plaît, pour le respect des intervenants et des échevins qui sont amenés à répondre. Je vous remercie, Monsieur Ouassari.

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Ah oui, oui, tu me parles des montants horaires. Je n'ai pas revérifié cette fois-ci. C'est vrai, je peux, je me renseigne et je peux te l'envoyer par écrit ou j'en parle la prochaine fois ?

**M. Ouassari :**

Oui, éventuellement, mais là, si je comprends bien, pour faire un résumé, les 510.000 sur deux ans, c'est ce qui est estimé parce que ça a toujours été le cas auparavant. Sans avoir un tarif forfaitaire honoraire, il n'y a pas de calcul. On estime que c'est comme ça parce que ça a toujours été comme ça. En gros.

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Oui, mais on estime déjà les trajets, donc il y a toute une série de trajets qui sont prévus. Donc on dit voilà, on sait qu'il y aura tel jour, tel trajet, tel jour ou tel trajet. Donc on a déjà un nombre de trajets. Et puis je ne vais pas dire une espèce de bus à la demande, mais on doit réserver le bus autant de temps avant. Donc on ne paye que les trajets.

**M. Ouassari :**

Oui, mais si on n'a pas le tarif des trajets, comment est-ce qu'on peut estimer? C'est ça la question en fait.

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Oui, mais je vais vérifier parce que je vois ce que tu veux dire.

**M. Ouassari :**

Deuxième question, si on n'utilise pas le bus pendant deux semaines, trois semaines, un mois, est-ce qu'on les paie quand même?

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Je dirais normalement non, mais je vais quand-même vérifier pour être certain. Ça dépend un peu comment, on a réservé le bus, si on a dit on a besoin du bus pendant quinze jours et que tout d'un coup on dit non, ils ont un coût...

**M. Ouassari :**

Si je peux me permettre, ça doit être dans le cahier de charges. C'est le minimum !

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Je vais revérifier, je ne suis pas le spécialiste des cahiers de charges des bus, mais je vais vérifier.

**M. Ouassari :**

D'accord, ça va, je te remercie.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Oui, j'attends votre étude parce que moi, j'avais fait un petit calcul et je l'ai présenté ici. Donc c'est dont les comptes-rendus? Moi je veux bien aller les chercher.

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Oui, tu l'avais présenté, alors je vais le retrouver dans le BOS. Ça va, Je reviendrai la prochaine fois avec les différentes études.

**M. Vancauwenberge :**

OK, merci. Merci. On échange hein.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci. Je peux demander de procéder au vote s'il vous plait.

*Le Conseil approuve le point.*

*30 votants : 21 votes positifs, 2 votes négatifs, 7 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*30 stemmers : 21 positieve stemmen, 2 negatieve stemmen, 7 onthoudingen.*

*Catherine Moureaux quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Abdellah Achaoui préside la séance / zit de zitting voor.*

**30. Recettes communales - Vérification de l'encaisse communale du 01.01.2021 au 31.12.2021.- report du 31/08/2022**

**Gemeenteontvangsten - Controle van het gemeentekasgeld van 01.01.2021 tot 31.12.2021.- uitstel van 31/08/2022**

---

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Recettes communales, vérification de l'encaisse communale. Monsieur l'échevin, à vous la parole!

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Il n'y a rien de particulier à dire.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil prend connaissance.  
De Raad neemt kennis.*

**31. Recette communale - Marché de services pour la conclusion de crédits destinés au financement du service extraordinaire de l'exercice 2022 - Cahier des charges.- report du 31/08/2022**

**Gemeenteontvangerij - Opdracht van diensten voor het afsluiten van kredieten voor de financiering van de buitengewone dienst van het dienstjaar 2022 - Bestek.- uitstel van 31/08/2022**

---

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
29 votants : 29 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

**32. Prévention et Cohésion sociale - ASBL MOVE - Molenbeek Vivre Ensemble ASBL - Rapport d'activités 2021, comptes de résultats et bilan 2021 - Rapport du réviseur d'entreprise - Budget 2022.- report du 31/08/2022**

**Preventie en sociale cohesie - MOVE VZW - Molenbeek Vivre Ensemble VZW - Jaarverslag 2021, resultaatrekeningen en balans 2021- Verslag van de Bedrijfsrevisor - Begroting 2022.- uitstel van 31/08/2022**

---

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Ce point concerne la prévention et la cohésion sociale. Et je cède directement la parole à l'échevine, madame Garcia Fernandez.

**Mme l'Echevine Garcia Fernandez :**

Merci. Merci Monsieur le Président faisant fonction. Donc ce qu'on vous propose ici ce soir, ce n'est pas un vote, puisque le vote c'est la prérogative de l'ASBL Move et que nombreux d'entre vous étaient à l'assemblée générale du 30 juin dernier et ont voté les pièces qui vous sont soumises ce soir à l'unanimité. En parlant de ces pièces, moi, j'aimerais surtout attirer votre attention sur le rapport d'activité. Je vous invite à le lire, si vous avez du temps, parce que c'est le rapport d'activités qui concerne l'année 2021. Et comme vous le savez, l'année 2021 a été impactée par la crise, une crise sanitaire sans précédent, et vous verrez à quel point les travailleurs de l'ASBL Move ont dû faire preuve d'abnégation, ont dû faire preuve d'inventivité pour continuer à travailler. Je profite de la parole qui m'est donnée ce soir pour leur marquer toute ma reconnaissance. Toute ma reconnaissance va aux travailleurs dans leur ensemble, que ce soit le personnel d'entretien, que ce soit les travailleurs administratifs, les travailleurs sociaux ou la direction, parce que ces personnes ont eu à faire, que ce soit en première ligne ou en seconde ligne, à des usagers qui étaient dans des situations épouvantables. Et ils ont dû travailler au début, surtout comme ils ont pu. Et vraiment, ils méritent toute notre reconnaissance. Et je vous invite, j'insiste, mais je vous invite à lire ce rapport d'activité qui est d'une richesse incroyable, eu égard à cette pandémie qu'on a connue.

Vous avez aussi dans les pièces qui vous sont soumises le bilan et les comptes. Pour être tout à fait transparents, certains d'entre vous le savent peut-être déjà ou l'ont lu, disons qu'on termine l'exercice 2021 avec quand même un déficit de 296.000 € qui s'explique surtout par un très gros subside européen qui devait nous être octroyé, qui n'a pas été octroyé. Mais

la bonne nouvelle, c'est que, en principe, en principe, nous devons avoir ces 200.000 € avant la fin de l'année, ce qui mettra évidemment du beurre dans les épinards. Ensuite, j'aimerais terminer par le budget 2022. Le budget est en équilibre, mais là aussi, il faut faire preuve de transparence et il y a quand même des paramètres qui n'ont pas été pris en compte puisque lorsque le budget a été établi, on a tenu compte de deux indexations et qu'on va terminer avec cinq indexations. Et il y a aussi un impact financier qui sera important au niveau du personnel, des frais d'entretien. Parce que nous avons à Mouve des articles 60 qui s'occupaient de l'entretien des maisons de quartier. Et pendant la pandémie, ça a été extrêmement difficile de trouver des personnes, ce ne sont pas des personnes qui n'avaient pas envie de venir travailler, ce sont des personnes qui avaient peur, très peur. Et donc on a eu du mal à trouver les articles 60, je pense de mémoire, on en a trouvé, on a pu en avoir deux. Mais le reste des personnes, du personnel d'entretien qui a été engagé, c'est un personnel qui a dû être engagé sur fonds propres et donc ça, c'est vraiment un coup énorme. Au début, on a travaillé avec des sociétés d'intérim et puis là, on s'est rendu compte que sur la durée, on n'allait pas tenir. Donc effectivement, ce budget-là, eh bien, il impacte négativement comme vous le verrez, le budget global pour l'année 2021. Voilà, c'est tout ce que j'avais à dire. Si vous avez des questions, c'est avec plaisir que j'ai répondrai.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci beaucoup.

Je cède la parole à M. Milis.

**M. Milis :**

Merci Monsieur le Président, mais je n'ai pas de questions, bien entendu à poser parce que j'ai eu l'occasion de consulter rapidement les documents. Cependant, je vais féliciter le travail réalisé par tout le personnel de cette ASBL, que ce soit le personnel dirigeant et que ce soit surtout le personnel de terrain et de proximité qui fait un travail exemplaire avec les années qui viennent de passer, dont 2021 qui est une année très compliquée. Ils ont dû beaucoup s'investir, beaucoup prendre sur eux. Et on ne peut que tous les féliciter du travail pour effectivement aider les gens, les citoyens de Molenbeek, par leurs actions diverses durant toute l'année 2021. Et j'ose espérer qu'effectivement on aura des budgets suffisants pour finir l'année 2022 sur un statu quo et surtout bénéficier peut-être de budgets européens puisqu'on a les a ratés en 2021. Merci beaucoup madame l'échevine.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci beaucoup.  
Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci Monsieur le Président. D'abord, je voudrais remercier l'échevine d'inviter les conseillers à lire le rapport. En tout cas pour ceux qui ne connaissent pas cette ASBL. Moi je fais partie de ceux qui la connaissent bien puisque je pense avoir été l'un de ceux qui a permis sa création. Et alors, je suis très content aussi d'entendre la motivation avec laquelle vous défendez l'ASBL et son personnel puisque je me souviens dans les années antérieures qu'il a fallu batailler pour faire accepter en tout cas la création et l'existence même de ce service à la population.

Alors je voudrais poser une question, il est de tradition depuis quelques années et depuis longtemps maintenant quand même, une fois ou deux sur la législature, d'organiser une section réunie avec la présentation des services et l'implantation notamment des

responsables ou en tout cas des acteurs principaux. Je pense que c'est aussi une belle manière de leur donner une reconnaissance par rapport à leur travail. C'est de les inviter ici au conseil communal, expliquer leur travail, répondre à des questions, écouter les remarques, parfois des suggestions. Il y a parfois des conseillers qui peuvent avoir des idées. J'aimerais bien savoir. On ne l'a pas encore fait depuis le début de cette législature-ci. Je pense que ce serait intéressant de le faire au moins une fois. Voilà, donc ça, c'est une proposition que je lance, mais il n'y a rien de neuf puisque ça a déjà été fait par le par le passé. J'ai dit Je vous remercie Monsieur le Président.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci.

Madame l'échevine.

**Mme l'Echevine Garcia Fernandez :**

Oui alors d'abord merci aux deux intervenants. Merci pour leur soutien aux travailleurs de MOVE. Ils en ont vraiment besoin, surtout après ce qu'ils ont, ce qu'ils ont traversé. Et votre suggestion est très intéressante, monsieur Ikazban. Je ne savais pas que ça c'était déjà fait. Je vous avoue que je n'y avais pas pensé, mais nous avons un bureau le 20. Je vais soumettre la question le 20 au bureau et probablement que ce sera, je veux dire, approuvé à l'unanimité. Et donc les dirigeants, en tout cas, les personnes responsables pourront effectivement venir expliquer le travail qu'ils font à Move. C'est une très bonne idée. Je vous remercie pour la suggestion.

*Le Conseil prend acte.*

*De Raad neemt akte.*

**33. Développement Durable - Octroi de subsides communaux POTAGERS.1080 - 2022.- report du 31/08/2022**

**Duurzame Ontwikkeling - Toekenning van gemeentelijke subsidies MOESTUIN.1080 - 2022.- uitstel van 31/08/2022**

---

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

C'est un point qui me concerne s'agit d'un subside dans le cadre du projet potager 1080.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*29 votants : 29 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

*Catherine Moureaux entre en séance / treedt in zitting.*

*Catherine Moureaux préside la séance / zit de zitting voor.*

**34. Développement Durable - Biodiversité - Demande de subside de l'ASBL l'association « La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux » pour financer le centre de revalidation de la faune sauvage.- report du 31/08/2022**

**Duurzame ontwikkeling - Biodiversiteit - Subsidieaanvraag van de VZW « La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux » om het revalidatiecentrum van de wilde fauna te financieren.- uitstel van 31/08/2022**

---

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Le point 34 dans le domaine de la biodiversité, c'est également un octroi d'un subside pour l'association La Ligue royale belge pour la protection des oiseaux.

Madame Goris.

**Mme Goris :**

J'avais juste une petite question. Je vois que c'est pour une ASBL située à Anderlecht. Alors est-ce qu'il y a une raison particulière de soutenir une ASBL anderlechtoise quand on sait que les ASBL molenbeekoises se sont vues raboter de 10 % chacune? Voilà.

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

C'est une très très bonne question. Je me suis la posée moi-même. Mais s'agissant de la Ligue qui est experte en la matière et qui préconise ce travail et la défense des oiseaux depuis un certain nombre d'années, ce n'est pas une première. Donc c'est vraiment l'ASBL précurseur dans ce domaine-là. Malheureusement, sur le territoire molenbeekoïse, nous n'avons pas d'associations semblables et donc nous, évidemment, on soutient cette initiative qui me paraît intéressante et importante.

Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

En fait, ça va dans le même sens. Je connais des bénévoles qui travaillent dans ce centre et je pense que c'est un des seuls sur le territoire bruxellois. Et je connais aussi des personnes qui quand y trouvent des oiseaux, qui sont blessés et tout à Molenbeek, ils les ramènent là-bas vu que c'est le seul. Donc je pense que c'est en plus un subside de 800 €, pour le travail qu'ils font et c'est nécessaire. Donc je trouve que bien.

*Mme Moureaux reprend la présidence.  
Mevr. Moureaux herneemt het voorzitterschap.*

**Mme la Présidente :**

Moi je voulais ajouter autre chose de tout simple, c'est qu'avec notre réserve naturelle du Scheutbos, on doit avoir une préoccupation spécifique pour les oiseaux. On a vraiment en fait un écosystème particulier et c'est normal qu'on puisse participer. Et ça, c'est vraiment le groupement de référence sur toute la Belgique. Donc ce n'est pas pour le coup, ce n'est pas une logique locale, c'est une logique nationale. Voilà, merci à Mr l'échevin.

Madame Goris, allez-y.

**Mme Goris :**

Hum. Merci pour votre réponse. Je voulais juste m'assurer qu'il n'y ait pas de d'endroit à Molenbeek ou d'ASBL à Molenbeek qui pourrait être impliquée ou en lien où, c'est tout. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci à vous.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*30 votants : 30 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

**35. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Goris, Conseillère communal indépendante, relative au service Tourisme de l'administration communale.- report du 31/08/2022**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Goris, onafhankelijk gemeenteraadslid, over de dienst Toerisme van het gemeentebestuur.- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

La première interpellation est celle de madame Goris, je vous en prie.

**Mme Goris :**

OK, merci beaucoup. Voilà. Quand j'étais jeune, j'aimais bien, entre autres aussi, l'aspect du tourisme à Molenbeek. Ça me faisait beaucoup rire les gens, mais c'était un lieu de créativité. Donc je me suis permise de faire cette petite à cette petite interpellation. Et d'ailleurs, par hasard, en faisant du rangement à la maison, j'ai retrouvé l'une ou l'autre parution de ce qui avait été fait dans le service tourisme. Ceux qui désirent, il y a même un souvenir de départ. Il y avait donc, il y a quelques années, un mini service tourisme à Molenbeek. Petit, c'est vrai, mais comme disait une certaine publicité, tout est rikiki maousse costaud, c'est à dire petit mais efficace. Avec ce mi-temps tourisme, nous avons édité des cartes touristiques répertoriant des lieux, les bâtiments, des sites importants. Nous avons lancé des visites guidées au cimetière classé de Molenbeek, fait des partenariats Greeters, Alter Brussels, la Fonderie Molenbeeka, le Centre la Vallée, le café de la rue, Meininger, et cetera. Nous avons édité des cartes postales d'ailleurs, qui se retrouvent encore sur le site de la commune, organisé des tours en calèche soutenues, le water bus, et cetera, et cetera. Il y a eu plusieurs éditions de brochures, dont certaines se trouvent ici et qui mettaient en valeur des bâtiments culturels ou culturels. Nous avons participé aux Journées du patrimoine, au Parcours églises ouvertes, y intégrant d'ailleurs une collaboration avec certaines mosquées pour en faire, et c'était assez exceptionnel, un parcours églises et mosquées ouvertes. Nous avons initié des parcours culinaires en partenariat avec des restaurateurs et comme je le disais quand je disais que j'étais échevine du Tourisme, cela suscitait souvent des sourires, même au sein de la majorité. Mais cela a permis de jeter pas mal de ponts et beaucoup de gens de terrain s'en souviennent encore. Et cela aussi a permis de faire venir à Molenbeek des gens qui, peut-être ne s'y seraient jamais risqués. Donc le tourisme fait vivre beaucoup de villes de par le monde. Ce ne sont pas seulement les casquettes et les lunettes de soleil, c'est un facteur culturel, économique et social. C'est l'expression de l'intérêt porté aux acteurs culturels de terrain. C'est une manière de dynamiser le secteur Horeca et c'est une manière de faire des liens, de créer des liens interculturels et interculturels. C'est un lieu d'expression, de créativité et de faire connaître nos quartiers et aussi de faire aimer les quartiers par les habitants. C'est une invitation à voir ce qui est beau ou insolite. Il y a les deux à Molenbeek et j'aime à dire que quand on met en valeur ce qui est beau, cela fait du bien. Et par les temps qui courent, je pense qu'on en a vraiment besoin. Alors qu'est devenu le service tourisme? Est-ce qu'il existe encore aujourd'hui?



*M. Achaoui prend la présidence de la séance.*  
*M. Achaoui hervat het voorzitterschap van de zitting.*

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci. Je passe la parole à madame Schepmans.

**M. Schepmans :**

Merci Monsieur le Président, Madame la conseillère communale avant tout, je vous rassure, le service du tourisme existe encore bel et bien, mais sous une forme renouvelée. Alors en parlant du tourisme, je voudrais préciser aux conseillers qui ne connaîtraient pas aussi bien que vous cette compétence, qu'il s'agit bien d'un service d'une seule personne qui de surcroît travaille à mi-temps. Et évidemment, nous n'en avons pas les capacités financières et humaines pour faire de la promotion touristique à grande échelle. Alors, en 2019, le tourisme, le service du tourisme s'est chargé de la co-organisation de l'exposition sur le Tour de France en collaboration avec Visit Brussels dans les Business seats du RWDM du 28 mars à fin juillet 2019. Et vous devez vous rappeler de l'étendue importante de cette exposition qui a eu des retombées très positives pour l'image de notre commune après une période compliquée. Toujours en 2019, des visites étaient également régulièrement coorganisées, notamment par le directeur du musée communal avec des associations pour faire découvrir le centre historique de notre commune, l'église Saint-Jean-Baptiste, son parvis, la Maison des cultures, la Maison communale et d'autres bâtiments emblématiques sur le territoire comme le château du Karreveld. Donc, les visites, elles, ont évidemment toujours eu lieu, sauf pendant une période compliquée, celle «évidemment de la Covid. Et il y a deux éléments qui ont freiné cet enthousiasme, c'est à dire le contexte de la crise sanitaire, puisque celui-ci s'est quand même étalé sur près de deux ans. Et donc il a été un frein aux initiatives et visites touristiques parce qu'il était compliqué de dire aux gens venez-vous promener dans nos quartiers alors que justement, on préconisait de rester à domicile ou du moins d'éviter un maximum de contacts. Et donc, à cette époque, je dirais que l'urgence a été la mobilisation de notre administration et de son personnel pour aider les habitants à passer cette période qui a quand même été fort pénible. Et alors, nous avons eu en septembre 2019, également le départ de l'agent qui s'occupait de ce service. Donc il a fallu, un certain temps pour pouvoir réengager une autre personne. Ainsi, depuis le mois de mars 2021, un nouvel agent à mi-temps s'occupe de ce service. Mais il ne s'occupe pas seulement du tourisme. Parce que plutôt que de laisser cette personne seule dans un service, nous avons décidé de l'intégrer dans l'équipe de la Maison des Cultures afin de renforcer le pôle communication et promotion, particulièrement du Momuse et de Micro- Folie, tout en en développant évidemment les initiatives en matière de tourisme, et donc la fonction de cette personne, de cet agent est d'organiser la communication sur des initiatives communales culturelles pour justement cibler le tourisme local, donc toucher les Molenbeekois et leur faire découvrir les richesses de leur commune, mais aussi le tourisme bruxellois et donc proposer des visites notamment à destination d'un public bruxellois et leur proposer également des événements, tels que la participation à Bright Brussels avec Visit Brussels. Alors, je voudrais préciser que, à cet égard, les propositions d'activités sur la commune, malheureusement par Visit Brussels, ce n'ont pas été retenues. Alors que nous souhaitons véritablement une collaboration avec cet organisme régional. Mais la Micro-Folie Molenbeek a participé au festival de Bright Brussels. En termes de coordination avec Visit Brussels, nous collaborons grâce à une plateforme online et ils ont récemment mis à jour nos informations sur cette nouvelle plateforme. Parmi les lieux renseignés sur le site, on trouve la Maison des Cultures, le Momuse, Micro- Folie, les abords du canal, l'église Saint-Jean-Baptiste, la cité jardin Diongre et la cité jardin De Saulnier, la Fonderie, le Mima et bien d'autres lieux et associations culturelles. C'est vrai qu'à Molenbeek, on ne s'ennuie jamais. Il y a toujours la possibilité de participer à des activités, qu'elles soient ludiques, sportives, culturelles et de découvrir tous les aspects de notre commune. Alors Visit Brussels renforce

aussi ses contacts avec les communes afin de développer la décentralisation du tourisme et de la culture dans les communes bruxelloises. Et nous avons eu des contacts et des entretiens avec Visit Brussels sur le sujet et une proposition de stratégie de décentralisation est prévue pour le mois de décembre 2022. Et de manière plus précise, je vais vous citer une partie des initiatives qui ont été réalisées par le service du tourisme, à savoir la création d'un flyer rassemblant les cinq musées de Molenbeek. Ce flyer a été distribué dans les musées partenaires mais aussi dans les auberges de jeunesse et hôtels sur la Région bruxelloise. La refonte et la création d'un site web pour la Micro-Folie Molenbeek, la refonte et la préparation d'un nouveau site Momuse et la création d'un parcours illustré avec des points d'attention architecturaux de la commune, et ce, à destination des jeunes et des classes des écoles molenbeekoises. Enfin, l'organisation d'un jeu de piste dans le parc du Karreveld pour les Journées du patrimoine 2021 et la création d'une charte graphique pour les nombreuses expositions ayant lieu au Karreveld. Alors, je préciserai que d'autres projets sont sur les rails, tels qu'une communication générale sur les activités culturelles et la richesse patrimoniale de Molenbeek à destination de tous les enseignants du fondamental de la commune, que ce soient des écoles francophones ou néerlandophones, la création d'un plan de Molenbeek à destination du tourisme local et national et enfin la réalisation d'une série de brochures sur les lieux exceptionnels de Molenbeek. Comme vous l'aviez fait pour la Maison communale. Et nous, nous avons lancé le processus de création avec le conservateur du Momuse à la fin du mois d'août et la première brochure sera consacrée au château du Karreveld. Et donc, Madame Goris, je vous remercie évidemment pour l'intérêt que vous portez au tourisme et évidemment, je ne manquerai pas de tenir le conseil communal informé de toutes les nouvelles initiatives.

*Mme Moureaux reprend la présidence de la séance.*

*Mevr. Moureaux hervat het voorzitterschap van de zitting.*

**Mme la Présidente :**

Merci Madame Schepmans.

Madame Goris, vous avez la parole.

**Mme Goris :**

Voilà, merci madame Schepmans pour ce large éventail de tout ce que vous avez pu nous dire sur la culture et le tourisme. J'espère que ça continuera. Voilà, j'espère que vous continuerez à mettre en valeur notre commune.

**36. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative aux fortes chaleurs.- report du 31/08/2022**  
**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Sumlu, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende de hoge temperaturen.- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Voilà. Alors on passe à l'interpellation de Monsieur Sumlu concernant les fortes chaleurs. Allez-y Monsieur Sumlu.

**M. Sumlu :**

En fait, je voudrais qu'on me réponde de manière écrite, si vous voulez. Parce que premièrement, c'est beaucoup de mesures quand même transversales. Et deuxièmement, j'ai peur que si on en reste encore dix ou quinze minutes, on n'aura plus le quorum.

**Mme la Présidente :**

Mais d'accord. Sinon, on a aussi une section réunie en fait sur Vision d'avenir. Dans Vision d'Avenir, vous allez avoir beaucoup de réponses. Donc peut-être, moi ce que je vous propose, c'est plutôt de décider ce que vous faites avec votre interpellation après la rencontre autour de Vision d'avenir. Comme ça, vous pourrez calibrer. Peut-être que ça va changer un petit peu ou ajouter des choses, d'accord ? Merci monsieur Sumlu.

*Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.  
Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgevormd in schriftelijke vraag.*

**37. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur El Khannouss, Conseiller communal Les Engagés, relative au compte 2021.- report du 31/08/2022  
Secrétariat communal - Interpellatie ingediend door de heer El Khannouss, Conseiller communal Les Engagés, betreffende de rekening 2021.- uitstel van 31/08/2022**

---

**Mme la Présidente :**

Alors ensuite, on est avec une interpellation de Monsieur El Khannouss, quant au compte 2021, allez-y.

**M. El Khannouss :**

Je me suis d'abord réjoui d'apprendre que finalement, nous allons avoir une section réunie qui va nous permettre de vous écouter religieusement et les explications sur le compte 2021. Alors moi, madame la Présidente, vous nous aviez annoncé le compte pour le conseil de juin. Fin août, ce point n'était toujours pas inscrit à l'ordre du jour. Il semble, sur base des renseignements que j'ai pu avoir, que la receveuse ait commis une erreur importante, révélée par l'ancien receveur, d'ailleurs que je salue ici. Alors je voudrais que vous m'infirmiez ou que vous me confirmiez cette information, me dire qu'est-ce qui a fait que nous avons eu un tel retard pour la présentation du compte, et si celui-ci a été résolu, et si on aura toutes les explications les plus complètes possibles lors de la section réunie et lors du prochain conseil communal? Évidemment, je le dis, madame la présidente, mais si l'échevin des Finances peut me répondre, ce serait aussi une très bonne chose, évidemment. Merci Monsieur l'échevin.

**Mme la Présidente :**

Écoutez, on a prévu que je réponde de manière extrêmement brève et je pense que vous êtes informé de manière partielle et peut être partielle. La réalité est très simple. Effectivement, au cours des travaux sur le compte, il s'est avéré qu'on a refermé une première fois le compte et qu'on a dû le réouvrir car il y avait un montant qui ne semblait pas correspondre à ce qu'il aurait dû être. Après réexamen, nous avons pu ouvrir et refermer. Mais ceci a pris un certain temps parce qu'ouvrir et refermer un compte demande une série de manœuvres informatiques et je suis très contente de savoir que votre groupe va se retrouver renforcé avec quelqu'un qui a une certaine rigueur dans l'analyse des budgets et qui pourra vous apporter beaucoup de clarté et peut être aussi une parcelle d'honnêteté dans la manière d'aborder ces questions. Voilà, et donc nous sommes très heureux de pouvoir vous présenter effectivement les comptes et une modification budgétaire à la fin de ce mois. Je vous donne la parole.

**M. El Khannouss :**

Vous avez toujours le sens de la réplique assassine. Quand on vous prend la main dans le pot de confiture, vous avez toujours l'art comme ça de de contrattaquer et c'est ce que je vous reproche depuis le début de la législature, ce manque de respect criant que vous avez

à l'encontre des conseillers communaux. Mais ce n'est pas la première. On a l'habitude. Je dirais même que nous sommes immunisés contre vos attaques incessantes, quand on vous prend la main dans le sac. Mais si ça peut un peu vous apaiser, sachez que l'ancien échevin des Finances que vous avez évoqué, je travaille avec lui depuis le début de la législature. Et d'ailleurs, il m'apporte un éclairage. Et c'est vrai qu'enfin, au sein de ce conseil, nous allons avoir quelqu'un qui, non seulement sous la précédente législature, a redressé les finances de la commune, a mis la commune sur les bons rails, et d'ailleurs que vous avez vous fait dérailler avec votre incompétence et votre amateurisme. Et d'ailleurs, lors du conseil communal de la fin de ce mois, nous allons aborder le compte 2021. Vous aurez le loisir de voir ô combien nous connaissons les rouages de la gestion financière de la commune, chère Madame et merci pour votre non-réponse.

**Mme la Présidente :**

Bien. Alors je remercie, je remercie tous les conseillers pour la séance publique. Je remercie nos soutiens techniques. Merci pour la retransmission. Merci pour les tableaux des votes. Merci pour le support informatique et évidemment merci à madame Aelbrecht et à nos services d'avoir pu faire en sorte que cette séance se déroule au mieux. Pour ceux qui nous suivent en ligne, c'est la fin de la séance publique. Nous allons continuer nos travaux qui concernent le personnel communal à huis clos. Bonne soirée à tous.